

Le Petit Bastia

00001 00000

loi en matière d'instruction
verrait prochainement
ituation politique.
le départ d'une expédi-
nçaise pour la Mon-

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

RS ILLUSTRÉ

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE ou ad, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE, N^o 1081, le 1^{er} FÉVRIER 1883.
Saint Ignace, évêque d'Antioche.
Rédaction & Administration :
M. J. B. Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et
sont reçues dans les bureaux
de l'Agence Havas, seule chargée
à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à R.
du Palais, 10, à Paris, chez MM.
C^o. Place de la Bourse, 10. — Par
— Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 10° et 10°.
Hauteur barométrique, 763 1/2.
Hausse barométrique sur l'observation précé-
dente, 0,008 1/2.
Vent, à 8 h. m. calme — à 3 h. gr. O-S-O. mod.
Etat du ciel, orangeux couvert.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
O-S-O. variable avec grains de pluie.

**CAISSE DES ÉCOLES DU XIX^e ARRONDISSEMENT
LOTÉRIE**

100,000 billets à 1 franc le billet
Un gros lot de 10,000 francs et un
grand nombre de très beaux lots en nature
offerts par nos principaux Artistes :
Tableaux, Sculptures, Objets d'art, etc., etc.
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie
OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste,
ajouter 15 centimes pour 4 à 3 billets et 30 cent.
pour 4 à 10 billets.

**BASTIA
LA SAINTE-DÉVOTE**

Dimanche matin, à 10 heures, les mem-
bres de la Société de secours mutuels de
notre ville ont fêté leur patronne qui est
en même temps la protectrice principale
de la Corse.
Les sociétaires ayant à leur tête le
président et les membres du bureau se
sont rendus à l'hôtel de ville pour y pren-
dre MM. le Maire et les Adjoints. De là,
précédés par la fanfare, ils se sont diri-
gés vers l'église de Sainte-Marie, où une
messe basse a été célébrée avec accom-
pagnement d'orgues.
La quête faite par des dames, mem-
bres honoraires, en faveur de la famille
du capitaine du *Frédéric*, a produit une
somme de 88 fr. 05 qui a été remise le
lendemain à M. le Maire.
Après la messe, les membres de la
municipalité ont été reconduits jusqu'à
l'hôtel de ville.
A midi, un banquet a réuni dans une

des salles du théâtre environ soixante-
quinze sociétaires. Au dessert, M. Mo-
linari, l'un des vice-présidents, s'est
exprimé en ces termes.

Messieurs,
A la dernière assemblée générale trimestrielle de
dimanche 21 courant, notre honorable Président
nous a donné lecture d'un rapport très-détaillé sur
la gestion de l'exercice 1882.
L'impression et la distribution à domicile de la
Situation financière de la Société vous a fait connaître
à son tour le mouvement du personnel qui la com-
pose ainsi que l'emploi des dépenses diverses et des
recettes réalisées.

De ces deux documents officiels il s'ensuit qu'ac-
tuellement le nombre de nos membres honoraires est
de 235, et celui des associés participants de 544,
dont 60 femmes, et que du 1^{er} janvier au 31 décem-
bre 1882, les recettes, déduction faite de toute sortes
de subventions qui se chiffrent par une somme de
4,693 fr., se sont élevées à 40,471 fr. 46

Les dépenses durant la même pé-
riode ont atteint le chiffre de 5,476 50

L'excédant des recettes sur les dé- penses a été de	4,995 25
En défalquant de cette dernière somme les apports faits par les deux corporations des tailleurs et des vi- gnerons (de la basse ville) qui ont été de	2,554 45

nous obtenons une différence de 2,440 80
en dehors de toute sorte de subventions.

Si nous ajoutons les apports des deux sociétés
mentionnées ci-dessus, c'est-à-dire la somme
de 2,554 fr. 45
au capital précédemment versé par
les quatre premières corporations fu-
sionnistes, — les cordonniers, bon-
langers, menuisiers et forgerons, —
qui s'élevait à la somme de 5,600 00

nous formons un total de	8,154 45
En déduisant de notre actif au 31 décembre 1882, qui était de	15,900 25
le capital des sociétés privées qui ont adhéré à la fusion et qui s'élève à la somme de	8,154 45

il en résulte une différence de 7,754 80
Ce dernier chiffre de 7,754 fr. 80 c. représente,
en réalité, ce qui restait en caisse de toutes nos re-
cettes depuis le 7 juin 1883, jour de la fondation de
notre association, jusqu'au 31 décembre 1882, après
avoir fait face à toutes nos dépenses durant le même
laps de temps.

Nous pouvons donc proclamer hautement
sieurs, que notre Société n'a jamais dévié de la bon-
ne voie : celle de la prospérité. Et nous avons réalisé
ce progrès nonobstant les frais d'installation de
toutes sortes qui ont absorbé une part assez considé-
rable de nos revenus; les indemnités accordées à
nos sociétaires malades qui ont atteint le chiffre de
2,276 fr. 90 c. en 1882 seulement; les secours four-
nis à nos infirmes; les frais funéraires occasionnés
par les vides par trop nombreux et par trop regret-
tables que la mort a fait au sein de notre Société.

Cet état florissant nous le devons en grande partie
aux subventions qui nous sont allouées annuellement
par le Gouvernement de la République, le Conseil
général, et l'édilité bastiaise, et aux cotisations de
nos membres honoraires qui n'ont jamais cessé de
nous prêter leur concours bienveillant et désintéressé.

Aussi, à cette solennité, je n'oublierai pas de leur
exprimer à tous, au nom de mes collègues du Conseil
administratif, des sociétaires et au mien personnel,
les meilleurs sentiments de la plus vive reconnais-
sance.

Nous saisissons cette occasion favorable pour
un nouvel appel à la générosité de nos bons
citoyens et à toutes les personnes libérales qui
dans l'aisance. Nous les prions de vouloir bien
faire inscrire sur le registre de nos membres bi-
enfaiteurs et venir ainsi en aide, en apportant le
obole, à une œuvre éminemment philanthropique
toute fraternelle.

Pouvons-nous pareillement ne pas nous
venir le jour de notre fête patronale, — la
Sainte-Dévote, — de la bienveillance de M. le Maire
et des membres du Conseil municipal qui n'ont pas
hésité un seul instant à augmenter de cent francs
pour l'année 1883, vu l'importance toujours crois-
sante de notre association, l'allocation ordinaire
portée chaque année au budget communal? Que M.
le Maire et nos collègues de la municipalité en re-
çoivent publiquement nos remerciements anticipés.

En terminant cette allocution permettez-moi de
formuler un vœu relatif à la caisse des pensions de
retraite de nos vieux travailleurs. Que la Chambre
des Députés et le Sénat qui auront bientôt à s'oc-
cuper des pionniers âgés ou rendus infirmes par un
rude labeur, veillent bien reconnaître qu'il est urgent
d'élever considérablement la dotation actuelle de dix
millions affectée par les décrets des 22 janvier et 24
mars 1852, aux associations qui fonctionnent pré-
sentelement sous la dénomination de sociétés de se-
cours mutuels approuvées ou reconnues comme éta-
blissement d'utilité publique.

Avant de m'asseoir je vous propose la santé de nos
pharmaciens, de nos médecins dont la difficile et pé-
nible profession les appelle bien souvent au chevet
de nos frères indisposés ou malades pour les soigner,
les soulager, les guérir des nombreuses affections

vous administrent, pourquoi, dis-je, ne concourez-vous pas à en augmenter le nombre dans la mesure de vos forces? Notre Société compte environ 540 membres participants; pourquoi ne pas admettre qu'il y ait autant de membres honoraires? Est-ce que parmi ceux qui me font l'honneur de m'écouter il y en a un seul qui, en mettant un peu de bonne volonté, ne parviendrait pas à faire inscrire un membre honoraire? Je ne puis me résigner à le croire et je suppose que beaucoup diront qu'au lieu d'un ils pourraient en obtenir plusieurs.

Ne nous lassons donc pas de demander, car nous ne devons pas nous lasser de donner; la propagande que vous ferez dans le but de faire connaître et aimer notre Société, sera toujours une œuvre qui portera ses fruits.

Vous nous aiderez donc à continuer notre œuvre, quelque ingrate qu'elle paraisse, parce que nous devons tous avoir la ferme conviction de remplir un devoir, et que dans l'accomplissement de cette tâche nous nous sentons soutenus par les honnêtes gens autant que par la municipalité de Bastia qui, elle aussi, nous montre sa sympathie en nous venant en aide chaque année. C'est justement parce que tout ce qui est généreux dans le pays nous reste fidèle que nous sommes tenus, nous, membres participants, à tous les développements possibles: parmi nos devoirs, il nous faut surtout assister aux assemblées générales ainsi qu'aux enterrements de nos sociétaires.

Il est utile que nous sachions tous qu'en restant six mois sans payer nos amendes ou nos cotisations, nous portons un préjudice considérable à notre Société et que nous pouvons être rayés des contrôles.

Ayons aussi la bonne habitude d'être attentifs à tout ce qui se dit et se fait dans nos assemblées générales et ne prenons la parole qu'après l'avoir obtenue de notre Président; cette bonne méthode, si elle est suivie, apportera de l'ordre dans nos discussions et donnera un plus grand intérêt à nos réunions.

En terminant, Messieurs, nous nous adressons à tous, membres participants et honoraires; vous qui voyez nos efforts, vous qui êtes convaincus que nous ne sommes inspirés que par le désir de bien faire, n'oubliez pas que nous avons fait la promesse de vivre ensemble dans un but d'union et de fraternité, et pour cela faisons chacun, tous nos efforts afin de ne pas manquer à notre engagement comme aussi de conserver les liens de mutualité qui nous unissent et qui sont destinés à se resserrer encore davantage avec le temps.

Enfin, M. Ponzevera, président, a remercié ses collègues en ces termes.

Messieurs et chers frères, Les paroles que mes honorables collègues viennent de prononcer à l'adresse de la Société sont on ne peut plus exactes et on ne saurait les contester.

Notre honorable secrétaire M. Galetti vous a dit, il y a un instant, avec raison, que pour donner un commencement de prospérité à notre Société, nous avons eu à lutter contre des préjugés; mais que si nous les avons surmontés, c'est grâce à l'esprit d'ordre qui n'a cessé de régner dans son sein: cela a suffi pour que les sentiments bienveillants de nos concitoyens nous aient rendu la tâche plus facile.

J'ai été vivement touché des éloges qu'on a bien voulu me décerner. J'en offre à mes collaborateurs mes plus sincères remerciements, mais je décline tout l'honneur qu'ils me font, parce que je ne crois avoir rien fait de trop pour notre chère Société à laquelle je me suis attaché.

Il est des devoirs qui s'imposent. Celui-ci en est un pour moi, et vous pouvez être persuadés que je ne négligerai rien pour mener à bonne fin avec le concours de mes honorables collègues la mission que nos sociétaires ont bien voulu me confier.

Cour d'appel de Bastia
(Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 31 JANVIER 1883
Affaires classées pour les audiences des 5, 6, et 7 février 1883.

A Conclure.

Paumier, c. Perelli.
Damei, c. Lutscher.
Sinors, c. Santucci.
Tavera, c. Tavera.
Antonini, c. Baltini.

A Plaider.

Peretti, c. Susini.
Vinciguerra, c. Emanuelli.
Passano, c. Panzani.
Ghirardi, c. Passano.
Pietri, c. Santoni.
Tramoloni, c. Zevaco.
Picchini, c. Camogli.
Pozzi, c. Thomas.
Pour le 7 février.
Rossi, c. Battesti.

141^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 1er Février 1883, à 3 heures
1. Le Vaillant, (allegro), Roux.
2. Croix d'honneur, (ouv.), Bléger.
3. Paolina, (mazurka), Gourand.
4. L'Ambassadrice, (ouv.), Auber.
5. La Reine Indigo, (quadrille), Straus.

Éphémérides Corses

1^{er} Février 1572. — Le Parlement d'Aix réhabilite Alphonse d'Ornano en lui donnant le droit de participer aux honneurs, faveurs, prérogatives des nobles de France.
Cette réhabilitation s'étendait jusqu'aux Corses qui avaient suivi en France le fils de Sampiero.

Soirée Théâtrale

Ce soir a lieu la représentation au bénéfice de M. Taton, chef d'orchestre.
Nous aurons l'ouverture des *Diamants de la Couronne* et puis le *Bal masqué de Verdi*.

M. Taton a choisi pour son bénéfice une perle de l'écrin de Verdi que le public n'entend pas souvent, même dans les meilleurs théâtres en France. Nous avons, à Bastia, l'avantage de bien connaître la pièce, pour l'avoir entendue maintes fois; et nos oreilles sont encore charmées par l'écho qu'elles conservent de l'exécution, plusieurs fois redemandée, il y a deux ans, à la troupe italienne qui nous a laissé de si bons souvenirs.

Les bruits répercutés par les coulisses, — bruits qui sont assez rarement des effets d'harmonie fraternelle — s'accroissent pour nous assurer que tout ira bien ce soir. Il paraît que le bénéficiaire a obtenu des artistes une somme peu accoutumée de bonne volonté et de répétitions et que les conseils qu'il a pu leur donner ont ajouté à leurs talents tout ce qu'il faut pour que l'exécution soit satisfaisante.

Enfin on nous promet un régal. Franchement la Direction Claudius-Jeanroy ne pourra que gagner à ce que ses abonnés et le public bastiais aient, au moins, cette tardive fiche de consolation, après les soirées de carême anticipé auxquelles nos nombreux dilettanti ont été condamnés.

Quant au bénéficiaire espérons qu'il fera bonne salle et fructueuse soirée.

A. MÈNE.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble de l'article 1er du projet de réforme judiciaire, qui est ainsi conçu: « L'immovibilité est supprimée. Les juges sont élus. »

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

M. Fallières

L'état de santé de M. Fallières s'est amélioré.

Il a été décidé que M. Devès remplacera M. le président du conseil.

Le duc d'Aumale

Les journaux du soir annoncent une lettre du duc d'Aumale protestant contre les projets de loi présentés aux Chambres.

Le Ministre de la guerre

Le général Campenon s'est rendu ce matin à l'Élysée où il a eu un long entretien avec M. Grévy.

Le général a accepté le portefeuille de la guerre.

La séance de demain

Par suite de scission survenue entre divers députés qui devaient prendre la parole demain, dans la discussion du projet sur les prétendants, plusieurs orateurs ont déclaré qu'ils renonçaient à prendre part à la discussion.

On prévoit dès lors que le projet de loi pourra être voté demain par la Chambre.

M. Grévy a reçu le duc de Cumberland et lui a expliqué que la dernière déclaration de ministère sur les affaires extérieures n'altérerait pas les sympathies de la France pour l'Angleterre.

À l'occasion de l'ouverture du concours général agricole de Paris, il y a eu grande réception au ministère de l'agriculture.

Les salons de la rue de Varenne étaient splendidement décorés.

M. de Mahy s'est entretenu particulièrement avec plusieurs grands agriculteurs, qui ont profité de cette circonstance pour faire connaître au ministre la vraie situation de l'agriculture dans leurs départements. M. de Mahy a promis de tenir compte de leurs observations.

M. Jules Simon a fait imprimer son discours sur la *Condition des libérés*, prononcé sur l'initiative du comité d'études pénitentiaires.

Notre ambassadeur à Constantinople a réclamé auprès du gouvernement turc, pour les actes de brigandage dont nos nationaux ont été victimes, et qui ne s'étaient plus renouvelés depuis l'arrestation de l'Anglais Burness.

L'administration va créer un hôpital pour les variolés, derrière les fortifications de Paris.

M. Jules Ferry a annoncé aux instituteurs de la Charente, qui ont acclamé

00002

Nombre des votants	498
Majorité absolue	250
Pour l'adoption	224
Contre	274

La chambre des députés n'a pas adopté.
A voté pour, M. Gavini.
Ont voté contre, MM. Arène, Graziani.
N'ont pas pris part au vote, MM. Bartoli, Peraldi.

Scrutin sur la question préalable proposée par M. Cuneo d'Ornano, sur les conclusions de la commission chargée d'examiner les projets de loi sur les prétendants.

Cette proposition est ainsi conçue:
Article premier. — Les membres des familles ayant régné en France ne peuvent remplir aucun mandat électif ni aucun emploi civil ou militaire.
Dans les scrutins, les bulletins au nom de ces personnes n'entreront pas en compte dans le dépouillement.

Art. 2. — Un décret du Président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France et dont la présence serait de nature à compromettre la sûreté de l'État, de sortir immédiatement du territoire de la République.
Art. 3. — Toute personne énoncée à l'article précédent qui, après avoir été conduite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée sans autorisation du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement de un à cinq ans.
Après l'expiration de sa peine, elle sera reconduite à la frontière.

Nombre des votants	519
Majorité absolue	260
Pour l'adoption	90
Contre	429

La question préalable a été repoussée.
A voté pour M. Gavini.
Ont voté contre MM. Arène, Graziani, Peraldi.
M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Bulletin financier

Paris, le 30 janvier 1883.

Les réalisations de bénéfices ont pesé sur la cote tout entière, mais la résistance a été des plus sérieuses pour les baissiers.

Nous avons d'excellents renseignements sur l'émission du Crédit Foncier.

En dépit de la crise heureusement toute superficielle que traverse la bourse, les demandes des souscripteurs sont très nombreuses depuis lundi, et à l'heure actuelle, le succès de l'opération est déjà pleinement assuré. Les souscriptions d'obligations entièrement libérées ont été considérables.

Le public reconnaît que les actions Sierra Grande au prix de 150 francs, donnant un coupon de 1,25 par mois, sont de véritables titres de portefeuille. Les réserves de la société sont considérables. Dans les circonstances présentes, il est difficile de rencontrer un placement aussi sûr et aussi rémunérateur.

La crise actuelle achèvera certainement les sociétés telles que la Banque Nationale, la Banque Parisienne et la Société Nouvelle et ce, dans un temps peu éloigné.

Lyon 1475. — Orléans 1205. — Nord 1755. — Midi 1025.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.
NAISSANCES. — Néant.
DÉCÈS.

Costa, Marie, veuve, 75 ans, de Bastia.
Colombani, Toussaint, mariée, 66 ans, de Morosaglia.

Bourse de Paris

	31 Janv.	1 ^{er} Fév.
Rente 3 p. 0/0	78,25	78,40
— 3 p. 0/0 amortissable	79,35	79,50
— 4 1/2 p. 0/0	109,50	109,50
— 5 p. 0/0	115,25	115,35

ses projets de loi en matière d'instruction, qu'il leur enverrait prochainement une lettre sur la situation politique.

On annonce le départ d'une expédition scientifique française pour la Mongolie.

SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES: Arrestation du prince Napoléon. — Inauguration, par S. A. S. le prince de Galles, du monument élevé au prince impérial dans l'arsenal de Woolwich. — Lyon; Le procès des anarchistes: Le prince Kropotkine présentant sa défense. — Le général Chanzy, le matin du 11 décembre 1870. — Madagascar (quatre gravures.) — La prière du soir. — Tombeau de famille Gambetta à Nice. — Rebus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Macinaggio, esquif français Ste-Marie, cap. Rogliano, minéral.
De Macinaggio, esquif français La Foi, cap. Dasso, minéral.
De Macinaggio, esquif français Juliette, cap. Bordani, minéral.
De Macinaggio, esquif français San-Pasquale, cap. Giudici, minéral.

SORTIES.

Pour Livourne, vapeur français Conte Baciocchi, cap. Limarola, passagers, diverses.
Pour Livourne, vapeur français Spahis, cap. David, dépêches, passagers, diverses.
Pour Macinaggio, esquif français Ste-Marie, cap. Rogliano, lest.

AVIS

Au Gaspillage de Porcelaines
Place Saint-Nicolas.

Vu le nombre considérable de personnes qui n'ont pu prendre part à nos dernières séances de vente,

AU JOURD'HUI JEUDI
Nouveau et dernier déballage
du solde de tous nos soldes.

ACCOURZ TOUS
FAIRE VOS DERNIERS ACHATS
Tant pis pour les retardataires

Le Crédit Viager

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUÉ LA VIE
SOUS LE CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT
Fondée par décret du 24 mars 1854

Capitaux de Garantie: 32 Millions
Opérations réalisées: 242 millions
Capitaux payés aux assurés et aux rentiers: 42 millions
Opération spéciale au CREDIT VIAGER

Assurance de capitaux différés de 10,000 francs payables par voie d'amortissement dans un délai de 1 à 70 ans.

Moyennant une prime unique de 1,050 fr. ou 20 primes annuelles de 80 francs tout souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou par ses ayants-droit une somme de 10,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à Paris 92, rue de Richelieu, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, nouvelle traverse, en face du théâtre, à Ajaccio chez M. V. Felci, négociant, à Sartène, chez M. Roth négociant

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire aux principaux cabinets de Paris.
Ancien cabinet Pradier: Nouvelle Traverse au Théâtre Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

8^e ANNÉE, N° 618. VENDREDI, 2 FÉVRIER 1883.

Rédaction & Administration :
M. J. Ollagnier, Directeur
 8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audebourg et C^o, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Recit., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE 06 an, 20 fr. 6 mois 12 »
 CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13,50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
 Thermomètre, 11° et 11°.
 Hauteur barométrique, 746.
 Baisse barométrique sur l'observation précédente, 9,007.
 Vent, à 8 h. m. O-S-O. m. - à 3 h. gr. E-N-O. m.
 Etat du ciel, très orageux.
 Etat de la mer, agitée.
 Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
 O-N-O. variable avec grains de pluie.

Librairie Ollagnier
 NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

La Fontaine. — L'homme qui tue 3 50
 Noun. — Nita 3 00
 Robida. — Le vingtième siècle 3 50
 Vêron. — Le guide de l'adultera 3 50
 Perret. — Le mariage en poste 3 50
 Brunetière. — Le roman naturaliste 3 50
 Zaccane. — Blanchette 1 00
 Marivaux. — Théâtre choisi (1er tome) 3 00
 Motin. — Œuvres inédites 8 00
 Gautier. — Isoline 3 50
 Cavaillon. — La fascination magnétique 3 50
 Gagneur. — Le crime de l'abbé Mauffrac 3 50
 Pour recevoir ces volumes franco par la poste, ajouter 30 cent.

BASTIA

LA SÉANCE DE LUNDI

Après la lecture du procès-verbal la parole est donnée au ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. le président du conseil lit la déclaration suivante.

Messieurs,

Un dissentiment intervenu au sujet de la discussion du projet de loi mis à l'ordre du jour de cette séance a amené la démission des ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères.

M. le président de la République m'a chargé de prendre la présidence du conseil. J'ai considéré comme un honneur d'accepter ces hautes fonctions, et je viens me mettre à la disposition du Parlement, car il y a quelques heures seulement cette détermination a été prise.

Le pays n'a rien à redouter pour sa sécurité, et je crois que nous devons nous

hâter de poursuivre les réformes que la Chambre a mis à son ordre du jour. (Applaudissements.)

M. le président dit qu'à la suite de la déclaration qui vient d'être faite par M. le ministre, M. Janvier de la Motte a déposé une demande d'interpellation sur les causes qui ont amené les démissions des ministres des affaires étrangères, de la marine et de la guerre.

Or, les ministres démissionnaires sont précisément ceux qui sont les plus engagés devant la question qui est en ce moment soumise à la Chambre.

La déclaration qui vient d'être lue prouve une chose, c'est qu'on n'a pas trouvé dans l'armée et dans la marine un officier général qui voulût accepter la succession des ministres démissionnaires.

Or, le nouveau ministère n'est pas un ministère, mais un tronçon qui ne se rejoint pas par les deux bouts. M. le président de la République a pu souscrire à une telle combinaison, mais il ne s'en est certainement pas rendu compte.

M. le président invite l'orateur à ne pas faire intervenir M. le président de la République dans la discussion.

M. Janvier de la Motte demande à la Chambre si la responsabilité ministérielle est réelle, effective ou illusoire.

Or, il n'y a ni ministre de la guerre ni ministre de la marine; dans ces conditions, toute discussion est impossible. En conséquence, il demande l'ajournement de la discussion jusqu'à ce que le cabinet actuel soit complété par des ministres qui ne sont pas à leurs bancs. (Bruit et tumulte à droite.)

La parole est ensuite donnée à M. Paul de Cassagnac, qui défend la même thèse que M. Janvier de la Motte en insistant sur ce point qu'il s'agit dans l'espèce d'une question spéciale qui touche à des situations, à des titres acquis, à des grades dans l'armée.

C'est au nom de l'armée qu'il parle, et c'est à ce titre qu'il adjure la Chambre d'ajourner la discussion sur ce sujet puisque la République n'est pas en danger. Puisque vous n'avez pas pu trouver dans l'armée des hommes pour accomplir vos actes, renoncez-y, ou ajournez vos décisions jusqu'à ce qu'il en soit venu pour accepter une pareille responsabilité.

M. le président du conseil réplique à l'orateur, qu'il ne s'agit pas ici de discuter une loi militaire, mais une loi politique, et il n'appartient pas à celui qui vient de descendre de la tribune de se poser en défenseur de l'armée française. (Bruit à droite.)

Le ministère est aux ordres de la Chambre, c'est à elle de décider, et en conséquence qu'elle se prononce dans toute sa plénitude et avec toute liberté.

M. Cunéo d'Ornano monte à la tribune pour contester à M. Fallières la qualité de président du conseil, sous prétexte que le décret n'a pas été porté à la connaissance de la Chambre.

La demande d'ajournement proposée est repoussée à une forte majorité. La parole est à M. le comte de Mun. L'orateur constate que rien n'est plus grave que d'entamer un débat de cette nature devant un ministère incomplet.

Il constate qu'une légitime émotion s'est produite dans le pays, à propos des actes commis par le ministère précédent au sujet d'une arrestation jusqu'ici injustifiée.

C'est là une atteinte au principe de la liberté individuelle, atteinte qui a dégénéré bientôt en événement, en panique, sans que le pays ou la Chambre aient été édifiés sur la nature des faits qui se sont accomplis depuis la date que nous n'avons pas oubliée.

M. Floquet et ses amis disent que la République est le régime de la liberté, et cependant, que penser de son projet? Quant au gouvernement, que penser de son projet, quand il prétend qu'il n'a rien à craindre des prétendants?

Après les discours de MM. Ribot et Floquet, la suite de la discussion a été renvoyée à la séance suivante.

Le prince Napoléon en Corse

A tout ce qui s'est dit sur lui, je viens ajouter un souvenir personnel.

Féris à Ajaccio, lors de la fameuse campagne du parti bonapartiste en Corse contre le prince Napoléon, qui représentait, à ce moment-là, l'idée républicaine.

La lutte fut vive, ardente, comme tout ce qui se fait dans ce pays. De fréquentes réunions avaient lieu, où le prince parlait à ses électeurs avec le charme et la verve, l'empotement et le désordre qui sont le propre de ce caractère étrange...

Il entrain, tête nue, en habit, un cigare aux lèvres,

BRASSERIE

J. GASPARINI

Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

A CÉDER, un fond de commerce, mercerie dans la rue la plus fréquentée de la ville, conditions avantageuses.
 S'adresser au bureau du journal.

Régisseur demandé

On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de gdes propriétés. Logé, chauffé, terrain, et par an 6000 fr. Ne pas envoyer les certificats, dire sa profession. Affectation et timb. p. réponse. Ecrire à M. Leclercq, 51, J.-J. Rousseau, Paris.

L'un des rédacteurs, gérant, MATTHEU OLLAGNIER
 Imprimerie Librairie Ollagnier

Avant vos repas

BUVEZ DU BYDOF

BITTER Russe
 Appétitif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1866

Prix fixe
PCE MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, bracelets, colliers, chaînettes, bagues, médaillons, etc., à des prix réduits, en or, argent, doublé et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'horlogerie et d'optique. — Reparatons de montres pendules, réveils, bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et de pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année
Journal Financier
 PARAIT TOUS LES DIMANCHES 52 N^{os} par An
FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements financiers et industriels. — Études approfondies des entreprises financières et industrielles. — Archives appréciatives. — Cours particuliers par correspondance. — Cours de tout ce qui a des valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement : Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS ALOTS

Document inédit, portant sur tous les tirages effectués pendant les cinq dernières années, et des indications qui ne se trouvent dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 30, rue Taitbout, à PARIS CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des producteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.
 S'adresser à Oletta pour les conditions.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaggio, Nouvelle Traverse.
 S'adresser au Bureau du Journal.

Duo MATTEI AINÉ
 rue Napoléon, 22, Bastia

- Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k. 500 gr. fr. 53,50-54,00
- Co extra, Paul Fls . . . 39,50-40,00
- Novella et Champseaud . 39,50-40,00
- Ste-Co'ombe 38,50-39,00
- Minot d'Italie, (Rougieux) en balle de 100 k. . . 37,50-38,00
- Sucre raffiné en pains (St-Louis et Mediterra née), 100 kilos. . 97,00-100
- Sucre raffiné scié en caisses de 50 k. 0,0 k . . . 111,00
- pilé extra . . . 100,00-104
- Poudre de soie 102,00
- batardes, françaises . 84,00-86
- vergeoises anglaises . 75,00-78
- Savon rose Cyrnos, (par caisses) les 100 kilos 48,50-00
- Savon extra noir et jaune . . 44,00-00
- Riz glace AA, F. Franchini, en balles de 100 kilos 46-46,50
- Riz glace AA, F. Franchini en balle de 100 kilos 41-41,50
- Riz 8 et 6 étoilés 100 k. . 37-38,50
- Café Moka, le kilogram . . 3,75-00
- Ceylan vert . . . 2,75-3,00
- Porto Ricco . . . 2,80-3,10
- Guayra 2,20
- Gros son de Marseille, en balle de 400 kilos 15,00-00,00
- Petit son d'Italie 13,50-14,50
- Repassé blanche 17,00-00,00

santé —
 truction,
 par ces ex
 l'indépen
 Oui, me
 franchir
 étapes qu
 nir. C'est
 raserons
 où les in
 vrière po
 ciété mo
 devancier
 que nous
 j'en ai la
 A so
 pronon
 Me.
 Si nous ain
 lant de
 aluer a
 ion de
 mettez
 ous fa
 int surt
 rielle
 tre
 ister
 vou
 mme
 prei
 ontre
 onnes
 le temp
 à chaq
 Nous
 gré tout
 tout à
 éloigné
 pris pa
 devons
 de notr
 raires.
 Evid
 homme
 mais l'
 les me
 Les
 l'asser
 honora
 efforts
 Von
 sont utile
 nous est effica
 mentendez et qu

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais L.-N. MATTEI Bastia (Corse) Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPRITUEUX		Tabacs en feuilles		Tabacs en brouilles		Tabacs en vrac		Cigares		Cigarettes		Tabac à priser	
3/4 de vin	Kirsch sup.	Kan menthe	Vermouthor	Sauterne	Virginie pu-	Maryland	Extra-fines	Trabucos or	De James	3re qualité			
Col du nord	de la forêt	id. café.	id. Noddy Pr	Chablis	seurs qual	100 crm.	Fines	id. d'Alexan	Java	2e id.			
id. 20ae ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass	id. Turin or.	Cassis blanc	Kentucky	Levant 50 gr.	Bandes de	id. G.Alexan	Sultanes	1re qualité à			
id. super.	id. Herce	id. fines ars	id. Martini	Champagne	Mason C'oou.	Arabe 50 gr.	vies	Entrecoets	Virginie ver.	la rose.			
id. fine chan	id. ordinaire	id. Arn-and.	id. extra	diverses	Tère cavalle	Soisse 50 gr.	Esportat tr	Malskoff	id. blanches	2e id. sans.			
id. extra	Buter ordin	Cassio-Chouvs	id. Seltani	id. Moët	Savoconette	Esportat, tr	Esportat tr	id. fin	Ordin. jaunes				
id. Martel	id. super.	id. Gibello	id. Siro: sassort.	id. Honzova	levant	id. 2ae	id. rns	Blr fina	id. rosee				
id. id.	id. Sulfard	id. Blangui	id. Blangui	Sillery	Honzois	Qual. de Pa-	Qual. de Pa-	id. rosee	id. 40 sigar.				
id. id.	id. Blanqui	id. Anisette MB	id. Anisette MB	id. Lousveta	P'tinader	ris	ris.	id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. id.	id. Amora id.	Liqueurs Bl	Liqueurs Bl	id. Vergony	Beussrade la	Sed'ess	Sed'ess	id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. Esturman	id. Anor Picon	id. fines id.	id. fines id.	Cremont N.	Regie.	Déris de la	Déris de la	id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. Gueirin	id. id. indien.	The chincois	The chincois	id. rose		Regie	Regie	id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. nm ord.	id. Rirch Viet	Madère	Madère	Grand Crem.				id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. Guern	id. Kan de vi	id. Garm ver	id. Garm ver					id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. Marting	id. id. conf	id. id. 1/2	id. id. 1/2					id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. extra.	id. id. anise	id. id. puna	id. id. puna					id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
Kirsch ord.	id. id. anise	id. id. 1/2	id. id. 1/2					id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				
id. Aréand	id. id. anise	id. id. 1/2	id. id. 1/2					id. 40 sigar.	id. 40 sigar.				

familier, souriant aux applaudissements, remerciant, donnant des poignées de main dans la foule, séduisant tout le monde... Puis, à voix basse, d'abord, causant, il entraînait la question. Il parlait de M. Rouher, son concurrent, il parlait de lui, il comparait... Le ressentiment le prenait au cœur, et, grandissant, la voix, le geste large, tandis qu'on s'écartait, l'isolant, il se campait dans un coin de la salle, faisant revivre aux yeux des Corsais, dans cette même ville où naquit le chef de sa race, les souvenirs puissants et vivaces. Et, mêlant les noms de Bonaparte et de République avec une éloquence réelle, acteur accompli, il enlevait la salle! — J'en étais.

d'après lequel la République prenait Calvi sous sa protection et lui promettait de la mettre à l'abri des abus, des exactions, des impositions et du vaselage de ses seigneurs Avogari. Alberto Dorin administrait Calvi où l'intervention Génoise était très ancienne.

Recettes de l'Octroi du mois de Janvier 1883

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Bureau de la Marine (6,448,51), St-Joseph (9,121,70), St-Nicolas (810,08), Filippina (738,03), Recettes accessoires (280,00), Total (17,398,32), Recettes du mois de Janvier 1882 (15,489,71), Différence en faveur de Janvier 1883 (1,908,61).

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Recettes du mois de Janvier 1883 (946,47), id. 1882 (815,26), Différence en faveur de Janvier 1883 (101,21).

Soirée de Bienfaisance

La représentation de demain est réservée au bénéfice de la Société de secours mutuels de Sainte-Dévote. Programme : Guillaume Tell et La Conquête de Rouffler. Intermèdes : Grand air de Charles VI, par Mlle Peyret; — L'Esclave, par M. Desclaux; — Bibi Lolo, par M. Marchay.

Arrestations

En italien, tailleur de pierres, a été arrêté et conduit au poste pour avoir volé une montre à un tonnelier de la rue du Lycée. Le voleur avait profité de l'absence du tonnelier de son magasin pour s'emparer de la clé de la maison qui était suspendue à un clou. Il se rendit dans la chambre du tonnelier, prit la montre et remit la clé de la maison à sa place. Lorsque le tonnelier s'aperçut de la disparition de sa montre, ses soupçons se portèrent immédiatement sur le tailleur de pierres: il le signala à la police qui se mit à sa recherche. Giorgi Timide, confronté avec le propriétaire de la montre, a fait des aveux. Il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République. — Le nommé Cervoni, âgé de 13 ans, demeurant à la citadelle, a porté un coup de couteau au nommé Paris, Jean-Pierre, à la suite d'une dispute survenue au jeu de billes. La blessure de ce dernier ne présente aucune gravité.

Un sauvetage

Le 23 du courant, une tempête terrible s'était déchaînée dans le golfe d'Ajaccio. Ucciani Mare, patron pêcheur bien connu par de nombreux sauvetages, croisa avec sa barque aux environs des îles Sanguinaires. Surpris par la tourmente, il parvint après des efforts inouïs, à gagner le rivage et à sauver ainsi son équipage. Mais au moment où il touchait terre, il entend crier autour de lui: « Une barque sombre! » C'était celle d'un autre patron pêcheur, nommé Merillio, qui se trouvait également aux abords des îles Sanguinaires que l'on considère comme très dangereux. Ucciani était brisé de fatigue; il ne consulta cependant que son courage, se hâta de ramener sa barque à flot et se dirigea avec sept de ses hommes vers le point où quelques moments auparavant, il avait fait périr lui-même. Grâce à des efforts inouïs, il parvint à accoster l'embarcation de Merillio au moment

où elle allait disparaître, prend à son bord les trois pères de famille qui la montaient et est assez heureux, à travers mille dangers, pour les ramener à terre.

Un instant après, la barque de Merillio, la Marie-Argentine, était engloutie. Deux ou trois minutes de plus et les trois hommes qui la montaient étaient perdus. C'est là un acte de dévouement auquel on ne saurait donner trop de publicité. — A. (Le Petit Marseillais)

Le cours public de dessin

Mardi a eu lieu l'ouverture du cours de dessin fait par M. Magnaschi Salvator, professeur au Lycée. De nombreux élèves assistaient à cette première leçon. M. Magnaschi a inauguré ces cours par la petite allocution suivante: Messieurs,

Des personnes, dans une bonne intention sans doute, auraient désiré me voir commencer ces cours par une conférence publique sur l'art du dessin. Je ne puis adhérer à ce désir considérant qu'il n'y aurait aucun profit pour vous, à vous exposer les théories de l'art; plus tard, lorsque vous aurez acquis les principes du dessin, ces conférences pourront vous être utiles, et alors je ne m'y soustrairai pas; pour le moment contentons-nous de travailler avec application et persévérance.

Je crois inutile d'essayer de vous démontrer les services que peut rendre la connaissance du dessin, à tous en général, aux ouvriers en particulier. Tout le monde est unanime à le reconnaître.

Je vous dirai seulement comment seront distribués nos cours.

Nous allons commencer par un cours d'ornement, exercice très utile qui développe et perfectionne le goût en même temps qu'il fait acquiescer de l'adresse à la main et de la rectitude au coup d'œil.

2. Dessin linéaire géométrique qui sera en partie une application du cours de géométrie fait par mon honorable collègue M. Agostini.

3. Enfin un cours de figure et de paysage. Je vous engage à suivre assiduellement ces cours, et à travailler avec ardeur: de mon côté je vous aiderai de toutes mes forces pour vous faire surmonter les difficultés que vous pourrez rencontrer; mais ne perdez pas de vue que dans la suite, vous trouverez dans l'exercice du dessin une compensation de vos efforts aussi utile qu'agréable. En ce qui me concerne je serai bien heureux si je puis contribuer dans la limite de mes forces à propager au sein de l'intelligente jeunesse Bastiaise, à côté de l'utile, le goût du beau.

Ces paroles ont été accueillies par de sympathiques applaudissements.

Bulletin financier

Paris, le 31 janvier 1883. Le marché est très-ferme dès l'ouverture et la hausse va s'accusant jusqu'à la fin de la séance. L'action de la Banque de France est lourde à 5,125. Le Crédit Foncier se tient aux environs de 1,225. Ses opérations de prêts fonciers et communaux ont pris et continuent à prendre un large développement. D'autre part les capitaux lui sont assurés par l'emploi judicieux que fait l'épargne de ses capitaux en obligations foncières. Sa nouvelle émission a consacré de nouveau l'attrait qu'offre un placement de cet ordre, joint à des conditions de prix exceptionnelles. On continue à parler des combinaisons plus ou moins sérieuses que recherche l'administration de la Banque Nationale pour se tirer d'embaras. Il est question d'aliéner le portefeuille de cette banque. La situation peu brillante des finances turques gêne considérablement la Banque Ottomane, aussi ses capitalistes prudents vendent-ils sans hésiter. Les achats en actions Sierra Grande sont chaque

jour plus empressées. On estime que le moment est des plus favorables. Le Comptoir d'Escompte est à 975 et le Lyonnais à 555. Orléans, 1,205. — Nord, 1,750. — Midi, 1,015.

ACTES OFFICIELS

M. Limousis, sous-lieutenant d'artillerie à Bastia, est promu au grade de lieutenant en second.

— M. Ercole, médecin de 1re classe de la marine, a été embarqué sur le Tonquin.

— M. Angelini, maître-adjoint de 2e classe à l'école normale d'Ajaccio, est nommé professeur au même établissement.

— M. Gagnadre, chef de section auxiliaire dans le département des Pyrénées-Orientales, est attaché dans le département de la Corse au service de la construction des chemins de fer, en remplacement de M. Dumoulin, conducteur, mis au service détaché.

— M. Bassot, sous-chef de section auxiliaire dans le département de la Nièvre, est attaché dans le département de la Corse, au service de la construction des chemins de fer en remplacement de M. Cuyet.

— M. Mathez, inspecteur des contributions directes à Vesoul, est nommé directeur du département de la Corse, en remplacement de M. May qui reçoit une autre destination.

— Une décision ministérielle a élevé à 150 francs le chiffre de la pension que le nommé Zuccarelli Martin-Joseph, de Corte, reçoit de l'hospice national des Quinze-Vingts, et accordé une pension viagère aux personnes ci-après dénommées:

Benedittini Jean-Sylvestre, de Rusio.

Renucci Marie-Catherine, de Cozzano.

Folacci, femme Diana, de Bastelia.

— M. Rutali, Cajus, quartier-maître distributeur, a été nommé second maître commis de 2e classe de la marine.

— M. Grimaldi, Toussaint, second-maître magasinier de 2e classe, a été promu de 1re classe.

— M. Margela, 2e maître canonier à Brest, a été nommé gardien de batterie de 2e classe à Cherbourg.

ETAT CIVIL

MARIAGES. Biasotti Joseph, commerçant, de Tornolo, (Italie), et Fajz Marie-Jeanne, sans profession, de Bastia.

Mariani Jacques, chartrier, de Sauto-Pietro, et Giuntini Marie-Saturnine, couturière, de Poggiolo.

NAISSANCES. Franceschi Marie-Anne. — Borghi Benoîte.

DÉCÈS. Corrazzini Marie, veuve, 77 ans, de Bozzio.

Falchetti Maurice, 21 ans, de Lari, (Italie.)

RELEVÉ DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES. De Portovecchio, navire français Aliké, cap. Devoil, lest.

De Livourne, vapeur français Comte Baciocchi, cap. Limarola, passagers, divers.

SORTIES. — Néant.

SOMMAIRE DE LA FRANCE ILLUSTRÉE

TEXTE: Mgr Ardin, évêque d'Oran, par X... — Chronique, par Venet. — Revue de la semaine, par Jean le Guépin. — Eve de la Tour d'Adam (suite et fin), par G. de la Landelle. — Mort de Louis XVI, (poésie), par Henri de Pont. — La statue d'Etienne Marcel, par Ch. Barthélemy. — Une nouvelle exposition de peinture par Oscar Havard. — La Saint-Charles, le magne, par Memor. — Le Mendiant noir, par Paul Féval. — Causerie, par Alexandre de Salies. — Un nouveau genre de chasse, par Ita. — A propos d'étrennes, par Marie Franc. — Nos Gravures, par S. — La prière près d'un berceau, par Léandre Brocherie. — Rébus.

GRAVURES: Bonheur domestique. — Mgr Ardin évêque d'Oran. — Une fâcheuse rencontre. — Un bon père. — Les socialistes.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Le Ministre de la Guerre

M. le général Thibaudier est nommé ministre de la guerre.

Certains journaux disent que M. le général Campenon s'est trouvé en désaccord avec les membres du cabinet sur l'application des dispositions concernant les princes d'Orléans qui appartiennent à l'armée, et que dans ces conditions il n'a pu accepter le portefeuille de la guerre.

L'hésitation du général Campenon est très commentée, car son entrée au ministère de la guerre semblait un fait accompli.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée. Le général Thibaudier était présent à cette réunion.

On s'est occupé uniquement de la discussion qui devait avoir lieu à la Chambre.

Émission Casimir Périer

M. Jean Casimir Périer a résolu de donner sa démission de député.

Dernière heure

M. Cusset, l'imprimeur du manifeste du prince Napoléon a été condamné à 400 francs d'amende.

Réception à l'Elysée

Le président de la République a donné un grand dîner auquel avaient été invités les officiers généraux commandants de corps d'armée qui font partie de la commission de classement.

Après le dîner, il y a eu réception. Le général Thibaudier était très entouré: il s'est longtemps entretenu avec les ministres et avec des membres de la Chambre des députés.

Le député Pieyre proposera un projet de loi ayant pour objet de modifier la loi sur les droits de succession.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Jeudi 1er Février 1883

Présidence de M. Bussox

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bizarelli, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi qui est adopté.

Suite de la discussion du projet de loi et des propositions concernant la situation des membres des familles qui ont régné en France.

Discours du Ministre

M. Develle, sous-secrétaire d'état à l'intérieur, lit le discours de M. Fallières. Le ministre de l'intérieur explique que le gouvernement a l'intention d'expulser seulement ceux des prétendants qui se montrant très actifs dans leurs menées pour ressaisir la situation qu'ils ont per-

due; que l'état de l'armée ne saurait être troublé à aucun point par la disparition de privilèges; qu'enfin, en ce qui concerne l'inéligibilité, elle est déjà établie pour certaines catégories d'individus, et que l'on peut l'étendre à de nouvelles catégories sans aucun inconvénient.

La lecture du discours du ministre est très applaudie.

M. Madier de Montjau succède à la tribune à M. Develle; il défend la proposition Floquet, qu'il considère comme la seule acceptable.

Aucun autre orateur ne demandant la parole sur la discussion générale, le président la déclare close; il consulte la Chambre pour savoir si elle entend passer à la discussion des articles.

Voici le résultat du scrutin: Nombre de votants 530 Majorité absolue 266 Pour l'adoption 396 Contre 134

En conséquence la discussion est ouverte sur l'article 1er.

M. Andrieux propose un amendement dans lequel il rappelle les principes établis dans la déclaration des Droits de l'homme, qui rendent tous les citoyens égaux devant la loi pour concourir à l'occupation des emplois publics.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Item, 4e Fév., 2 Fév. Includes Rente 3 p. 0/0 (78,40 / 78,20), 3 p. 0/0 amortissable (79,50 / 78,90), 4 1/2 p. 0/0 (109,50 / 109,50), 5 p. 0/0 (115,35 / 114,35).

Au Gaspillage

Place Saint-Nicolas.

DERNIERS ARRIVAGES DE MARCHANDISES

ACCOUREZ TOUS

FAIRE VOS DERNIERS ACHATS

G. OLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes

santé. — truction, par ces et l'indépen. Oui, franchiro étapes qu nir. C'est rasserons où les in vrière po ciété mo devancié que nous j'en ai la A so pronon Si nou- lant alue ion met ous int st rielle ore S isten; vous mme) pren ntro l onnes; se temps à chaque Nous gré tout a éloignée pris pa devons e de notr raires. Evide homme- mais l'a les me. Les c l'assem honorai efforts; Vous sont uti- nous est m'entend

Éphémérides Corses

2 Février 1294. — Oberto Dorin quitte Calvi, après avoir négocié un traité entre cette ville et Gênes,

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE Un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE. BASTIA, LE 3 FÉVRIER 1883.
Sainte Geneviève, imprimeur.
Rédaction et Administration :
M. L. OLLAGNIER, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audbourg et Co. Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
Thermomètre, 11° et 11° 1/2.
Hauteur barométrique, 760.
Hauss barométrique sur l'observation précédente, 0,0014.
Vent, à 8 h. m. N-N-O. faible. — à 3 h. gr. S-E m.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
Vent du Sud et variable à l'Ouest.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE LA TOUR-DU-PIN
LOTÉRIE
600 lots en espèces montant à 30.000 francs
120.000 billets à 1 franc le billet
Gros lot : 20.000 Francs
Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 4 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
(Service Télégraphique spécial du Petit Bastiais)
CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du Jeudi 1er Février 1883
Présidence de M. Buisson
SÉANCE DE NUIT

M. Andrieux, invité par plusieurs de ses amis à retirer son amendement, le retire.
M. Camille Pelletan soutient la proposition Floquet.
Il s'agit de la situation des membres des anciennes familles régnantes, des garanties que la République, à l'exemple de tous les autres gouvernements, a le droit d'établir contre les prétendants qui menacent l'existence du régime établi. Il cite les précédents et montre les mesures de défense adoptées par tous les régimes passés.
Si la République en 1871 a reconnu cette loi élémentaire, c'est qu'elle était au début entre les mains des monarchis-

tes, et que les princes ont profité des difficultés qui ont entouré la fondation du régime actuel.
On ne veut pas faire une loi de circonstance. Les républicains ont toujours considéré la présence des prétendants comme incompatible avec la sécurité publique. L'orateur rappelle à l'appui le précédent de 1870. Les princes d'Orléans demandèrent à l'empire à rentrer sur le territoire français, et M. Jules Grévy se refusait, au nom des principes républicains, à s'associer à cette prétention et disait ce mot devenu célèbre : *Je ne serai jamais ni dupe ni complice.*
La fin du discours de M. Pelletan provoque les interruptions de la droite.
MM. Lanjuinais, le comte de la Rochefoucauld-Bisaccia, Haentjens font de nombreuses interruptions.
M. le président les rappelle successivement à l'ordre.
M. le prince de Léon prononce des paroles insultantes pour le général Thibaudin. La gauche proteste en masse et réclame l'application de mesures disciplinaires contre M. le prince de Léon.

La censure
Le président prononce la censure contre M. le prince de Léon.
La parole est donnée au ministre de la justice.
M. Devès répond en même temps à M. Madier de Montjau et à M. Camille Pelletan.
Il engage la Chambre à accepter le projet de la commission.
M. le général Thibaudin monte à la tribune, et répondant aux allusions qui ont été adressées à la mémoire du général Chanzy, il la défend contre les attaques des membres de la droite.
Les paroles du ministre de la guerre sont couvertes d'applaudissements.
Le président annonce qu'il va mettre aux voix l'article 1er de la proposition Floquet, qui est ainsi conçu :
« Le territoire de la France, de l'Algérie » et des colonies est interdit à tous les » membres des familles qui ont régné en » France. »
Voici le résultat du scrutin.

Nombre des votants 524
Majorité absolue 263
Pour l'adoption 172
Contre 352
La Chambre des députés n'a pas adopté.
Le président annonce que l'on va passer à la discussion de la proposition de MM. Lockroy, Ballue et Benjamin Raspail. Cette proposition est ainsi conçue :
« Art. 1er. — La loi du 3 avril 1874 concernant des grades dans l'armée et dans la marine française aux ducs d'Alençon » et de Penthièvre est et demeure abrogée. »
M. Lockroy défend sa proposition.
Le ministre de la guerre la combat. Il la déclare inutile pour parer aux éventualités qu'envisagent MM. Lockroy et Ballue. Le gouvernement est suffisamment armé par la législation existante.
Le ministre explique que les princes seront mis en retrait d'emploi en vertu de l'article 5 de la loi de 1834.
Il ajoute que l'armée est décidée à défendre énergiquement la République contre toutes les attaques.
(Applaudissements à gauche.)
Le scrutin est ouvert sur la proposition présentée par MM. Lockroy, Ballue et Raspail.
En voici le résultat :
Nombre des votants 506
Majorité absolue 254
Pour l'adoption 129
Contre 377
La proposition Lockroy n'est pas adoptée.
Incident
Plusieurs membres font remarquer qu'il est tard et que la séance devrait être levée.
M. Blancsubé monte à la tribune et invite la Chambre à décider qu'elle restera en permanence jusqu'au vote intégral du projet de loi en discussion.
Dans le but de prolonger le débat et dans l'espérance d'incidents qui pourraient en amener l'ajournement indéfini, la droite demande le scrutin public sur la proposition de M. Blancsubé.
Cette tentative d'obstruction n'aboutit pas.

Avant vos repas BUVEZ DU BYDOF

BITTER Russe
apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac irrité.
Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS et Fils à Bastia.

La Banque Nationale du Mexique créée sous le patronage de la Banque franco-Egyptienne, a le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence conditions égales pour les affaires financières du gouvernement. Son capital est de 8,000,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80,000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 fr. Les cours des ces actions est de 7121,5, soit 41,25 à payer.

Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)
PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Bonnes, d'Actions et d'Obbligations. — Télé-complet. — Tirage des Financiers. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Bourse. — Garantie contre les Assurances d'Accidents. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :
AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

AVIS
Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie, M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole. S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE
J. GASPARIANI
Place St-Nicolas, Bastia

Prévoit sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Casavaggio, Nouvelle Traversée.

S'adresser au Bureau du Journal.
L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Librairie Ollagnier

APPAREILS CONTINUS
Pour la Fabrication des Bismous gazeux
Eaux de Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières.
Les seuls qui aient argentés à l'intérieur.

Les siphons à grand et petit débit sont solides et faciles à nettoyer.
J. HERMANN-LACHAPÈLLE
S. BOULEVARD DE LA TRAVVERSE, 17, BASTIA
Pour cause d'agrandissements
RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Grasso 4-6) Paris.
ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
Prix fixe
P. MATTEI FILS
17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titré — Articles d'optique et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et de Pierres fines — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Boulevard du Palais **L.-N. MATTEI** **BASTIA (Corse)** Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouthor	Sauterne	Virginie plus	Maryland	Extra-fins	Trabucos or	De dames	1 ^{re} qualité
Col du nord	Id. de la forêt	Id. id. café.	Id. Noilly Pr	Chablis	seurs qual.	Levant	Pins	id d'Alexan	Java	2 ^e id.
Id. gnao ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	Id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Kentucky	100 gram.	Arabe	Utrecht	Sultanes	3 ^e id.
Id. super.	Id. Berger	Id. fines ass.	Id. Turin or.	Champagne	Mason Coun.	Arabe 50 gr	Suisse	Bandes dorées	Virginie ver.	la rose.
Id. fine cham.	Id. ordinaire	Id. Annand.	Id. Martini	(marques diverses)	Terre cavalle	Exportat. tre	Exportat. tre	Facon sjacc.	Id. blanches	2 ^e id. sans.
Id. extra	Id. Bitter ordin.	Cacao-Chouva	Id. id. extra	(diverses)	Savonnette	Id. 2mc	Qual. de Paris	Malakoff	Ordin. jaunes	Tabacs à priser
Id. Martel	Id. super.	Id. Gabelle	Id. Seltoun	id. Moët	le vant	Qual. de Paris	Qual. de Paris	Cabinet	id. roses	de la Régie
Id. id.	Id. Saillard	Id. P. Gama. Get	Id. Sirop assort.	id. Mousseux	Hongrois	Qual. de Paris	Qual. de Paris	Flor fina	id. 40 sigar.	GROS DÉTAIL
Id. id.	Id. Blanqui	Id. Anisette MB	Id. Blanqui	Sillery	Plantader	Sediceff	Sediceff	Elartista fu	Id. 40 sigar.	
Id. id.	Id. Amara id.	Liqueurs Bl.	Id. Liqueurs	Vergony	Crement bl.	Debris de la	Debris de la	sur	Id. 40 sigar.	
Id. Etuorneu	Id. Amer Picon	Id. fines id.	Id. espagnols	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	Cru d'ovenero	Id. 40 sigar.	
Id. Guerin	Id. indien.	Tis Chinois	Malaga	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	Superb	Id. 40 sigar.	
Id. um ord.	Burrh Vio. et	Chartreuse G	Madère	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	Teresita	Id. 40 sigar.	
Id. Guerro	Eau de Vio.	Id. Garn vert	Porto	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	Representa	Id. 40 sigar.	
Id. Martiniq.	Id. id. coc'c	Id. id. 1/2	Muscet Fron.	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	El Colombate	Id. 40 sigar.	
Id. extra	Id. id. am'ce	Id. id. jeune	id. Lunel	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	de la Havane	Id. 40 sigar.	
Id. Kirsch ord.	Id. id. am're	Id. id. 1/2	Charsala	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	Cigares-Ciga	Id. 40 sigar.	
Id. Annand	Id. id. robe	Raspail vrai	Nypre.	id. rose	Grand Crem.	Debris de la	Debris de la	ettes de la Régie	Id. 40 sigar.	

Le scrutin, en effet, donne le résultat suivant :

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (407, 204, 292, 115).

La Chambre décide que la séance ne sera levée qu'après le vote complet de la loi sur les princes.

Tout fait présager une longue séance de nuit.

Paris, minuit, 20.

Amendement Cunéo d'Ornano

Le président annonce qu'il a reçu M. Cunéo d'Ornano un amendement portant qu'en aucun cas les membres des familles ayant régné en France ne pourront être frappés d'inéligibilité.

M. Cunéo d'Ornano développe son amendement qui est repoussé.

Amendement de Cassagnac

M. Paul de Cassagnac présente un amendement au projet de la commission tendant à supprimer les dispositions qui excluent les princes de tout emploi militaire.

L'amendement de M. de Cassagnac n'est pas adopté.

Le président annonce qu'il va mettre aux voix le paragraphe 1er de l'article 1er de la commission qui est ainsi conçu :

« Les membres des familles ayant régné en France ne peuvent remplir aucun mandat électif ni aucun emploi civil ou militaire. »

On demande que cet article soit mis aux voix avec la suppression des mots : ou militaires.

Il est procédé au scrutin.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (369, 185, 80, 289).

Les mots : ou militaires sont maintenus. Le scrutin est ouvert sur tout le premier paragraphe.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (486, 244, 346, 140).

Le paragraphe premier est adopté.

Le président met aux voix le paragraphe 2 de l'article 1er, ainsi conçu :

« Dans les scrutins, les bulletins au nom de ces personnes n'entreront pas en compte dans le dépouillement. »

Ce second paragraphe est adopté.

Le scrutin est ouvert sur l'ensemble de l'article 1er.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (453, 227, 314, 139).

L'ensemble de l'article 1er est adopté.

Article 2, ainsi conçu :

« Art. 2. — Un décret du Président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France et dont la présence serait de nature à compromettre la sûreté de

l'Etat, de sortir immédiatement du territoire de la République. »

Table with 2 columns: Description (Result of scrutiny, Number of voters, etc.), Value (502, 252, 360, 142).

L'article 2 est adopté.

Article 3, ainsi conçu.

« Art. 3. — Toute personne énoncée à l'article précédent qui, après avoir été conduite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée sans autorisation du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement de un à cinq ans. »

Après l'expiration de sa peine, elle sera reconduite à la frontière. »

Résultat du scrutin.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (489, 245, 354, 135).

L'article 3 est adopté.

Le président annonce qu'il va être procédé au scrutin sur l'ensemble du projet de loi.

M. Anatole de la Forge monte à la tribune pour déclarer qu'il votera contre la loi de proscription qui est soumise à la Chambre.

M. Madier de Montjau répond à M. de la Forge.

L'ensemble du projet est mis aux voix.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (536, 264, 373, 163).

L'ensemble du projet est adopté.

(Applaudissements prolongés à gauche. — Cris de : Vive la République !)

La séance est levée à minuit.

BASTIA

LA CANDIDATURE DU PRINCE NAPOLEON

Les députés bonapartistes se sont réunis chez M. Ferdinand Barrot.

Ils ont pris la résolution de faire tous leurs efforts pour ouvrir les portes de la Chambre au prince Napoléon.

A cet effet, ceux des députés bonapartistes qui seraient sûrs de leur réélection donneraient leur démission pour que le prince pût poser sa candidature dans leur circonscription respective.

Grand assaut d'armes

Le 25 février prochain, il y aura dans la salle de la Militante un grand assaut d'armes.

Deux prix sont mis au concours ; le premier : une paire de fleurets d'honneur, sera exclusivement réservé aux élèves de la Militante ; le second, comprendra une paire d'épées d'honneur.

Les amateurs de la ville non brevetés seront admis à concourir avec les membres de la Militante.

Les membres et amateurs qui désirent prendre part à cet assaut devront se faire inscrire soit au local de la

Militante, soit au domicile de M. le Président de la Société, jusqu'au 19 février.

La tenue de rigueur sera : veste, pantalon de treillis et sandales. La Société fournira masque, gants et fleurets.

Le jury se composera du Président de la Société assisté de six membres dont trois appartiendront à la Militante.

Nul ne pourra assister à cet assaut s'il n'est de nationalité française.

Chaque membre de la Militante aura le droit d'amener un invité.

Le programme du concours sera ultérieurement publié.

Le Président, A. LAZAROTTI.

CONVOCAION DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Il est question de retarder cette année la convocation de l'armée territoriale.

Ce retard serait favorablement accueilli partout et donnerait satisfaction à des intérêts de premier ordre.

Que l'armée territoriale soit convoquée plus tôt ou plus tard dans le cours de l'année, cela est indifférent pour son instruction, et plus les jours grandissent, plus ils donnent de temps à employer d'une façon fructueuse.

Au contraire, les moments où l'agriculture a besoin de tous les bras ne peuvent être arbitrairement fixés, et l'absence des ouvriers, si ces quinze jours sont mal choisis, peut être pour la richesse publique une énorme perte.

Nos campagnes ont été assez éprouvées cette année pour qu'on doive éviter avec soin tout ce qui pourrait leur porter préjudice.

Explosion d'une poudrière

On signale de Madrid l'explosion de la poudrière de Linarès (Andalousie.) Le feu, communiqué aux bâtiments voisins, continue ses ravages et menace le dépôt de dynamite dans le voisinage. Des mesures sont prises dans le but d'arrêter la propagation du fléau.

Baccalauréat

Une session extraordinaire du baccalauréat s'ouvrira le 10 mars prochain, dans les facultés de lettres.

Cette session est exclusivement réservée aux candidats ajournés aux épreuves de la 2e série, et qui en justifient, et à ceux qui ont subi avec succès, depuis un an au moins, les épreuves de la première série.

Le droit d'option, prévu par l'arrêté du 6 mars 1882, est applicable à cette session.

Jeux de hasard

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais, Permettez à un de vos lecteurs de recourir à votre estimable journal pour appeler l'attention de la police sur la nécessité de surveiller un peu de près certains tripots où des « adroits, » — pour ne pas les appeler autrement, — qui pullulent en ville, dévalisent impunément les naifs qui se laissent attirer par l'appât d'un premier gain.

Le nombre de ces réceptacles augmente tous les jours, grâce à l'impunité qui les protège, et partant aussi le nombre des victimes.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

SÉNAT

Présidence de M. LE ROYER.

Séance du vendredi 2 février 1883

Le Sénat discute le projet de loi sur le serment judiciaire.

L'article 1 du projet de loi voté par la Chambre des députés et amendé par le sénat est repoussé.

Par suite de ce rejet le président met en discussion le contre-projet présenté par MM. Salneuve et Vissaguet.

Après une courte discussion, on passe au vote.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (216, 139, 466, 460).

Le sénat n'a pas adopté.

M. Humbert développe un autre contre-projet.

Le scrutin est ouvert sur ce contre-projet.

Table with 2 columns: Description (Number of voters, Absolute majority, etc.), Value (271, 236, 151, 120).

Le sénat adopte.

Le sénat repousse ensuite l'article 3 du projet relatif à la suppression des emblèmes religieux dans les prétoires, et décide qu'il passera à une deuxième délibération.

La discussion de la proposition de loi Dufaure sur le droit d'association est ajournée à huitaine.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à demain.

Le pape Léon XIII avait été sollicité pour faire remettre par le nonce la rose d'or à plusieurs dames françaises, que leurs œuvres de charité ont mises en vue dans le monde religieux. Ces personnes étant signalées pour leurs agissements politiques, cet honneur ne leur a pas été décerné.

Aujourd'hui, a eu lieu, à l'Élysée-Montmartre, la grande fête, concert et bal de nuit, des employés de chemin de fer, au profit de leur Société générale de protection mutuelle.

A cette occasion, un magnifique buste en bronze de la République des Communes, de Jacques France, a été offert à M. Ch. Boyssset, député et directeur politique de leur organe, le *Moniteur des Employés de chemins de fer*.

Des discours ont été prononcés. Un grand nombre de députés, de sénateurs, de conseillers municipaux et de chambres syndicales ouvrières ont assisté à cette fête.

Je laisse à vos lecteurs le soin d'apprécier la situation d'un malheureux ouvrier, quelquefois père de famille, qui, sa semaine dans la poche, est entraîné dans de pareils lieux par un compère.

Il faut déployer de l'adresse pour constater le flagrant délit, j'en conviens, car les propriétaires de ces établissements veillent au grain ; mais la chose n'est pas impossible, surtout dans notre ville, où la police sait parfaitement en quels endroits on se réunit pour jouer le baccarat et le chemin de fer.

Depuis plusieurs jours les tuyaux de dégagement de la borne-fontaine située derrière la maison Benigni, sur la traverse n° 3, sont obstrués, et le trop plein inonde le trottoir et la chaussée.

Malgré l'absence de l'architecte, le fontainier de la ville aurait pu faire exécuter toutes les réparations nécessaires, qui se bornent d'ailleurs au curage du tuyau.

Cette même borne-fontaine présente des fissures qui amènent des fuites nombreuses.

Bulletin financier

Paris, le 1er février 1883.

La bourse est ferme, les achats des capitaux provoquent un relèvement sensible de la cote.

Les valeurs suivent le mouvement d'impulsion. A 5.200 on demande l'Action de la Banque de France.

Le Crédit Foncier s'est hardiment élané à la conquête du cours de 1250 autour duquel il a gravité toute la séance. Nous avons bien raison de dire que les prix cotés la semaine dernière étaient beaucoup trop bas. Le succès de l'émission foncière vient justifier la confiance qu'a le public dans l'avenir de cette société.

La Banque de Paris est fort calme à 930. C'est cependant un des rares établissements qui puissent envisager l'avenir sans crainte.

On tient la Générale à 5,650.

Quelques ordres d'achats sont encore parvenus sur l'Action de Sierra Grande il faut s'attendre à voir ces titres acquérir une prompte plus value. C'est un placement d'avenir qui rapporte 24 1/2 par an. Excellente tenue de nos grandes lignes de chemins de fer.

Lyon, 1,565. — Orléans, 1,210. — Midi, 1,050. Nord, 1,780.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES. — Néant.

DÉCÈS.

- Chauffard François, mécanicien, marié, 73 ans, de Lacange, (Côte-d'Or).
Petit-Ferrandi Nonciade, célibataire, 48 ans, de Pietra-de-Verde.
Tonconi Louis, journalier, 50 ans, de Florence, (Italie.)
Savelli Georgette-Jeanne-Henriette, 16 mois, de Spelomato.

GOUVERNEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

- De la Madeleine, vapeur italien Piemonte, cap. Desimoni, dépêches, diverses.
De Livourne, vapeur français Spahis, cap. David, dépêches, passagers, diverses.
De Nice, vapeur français Blidah, cap. Arnaud, dépêches, passagers, diverses.
De Marseille, vapeur français, Insulaire, cap. Gouelin, passagers, diverses.

SORTIES.

- Pour Livourne, vapeur italien Piemonte, cap. Desimoni, dépêches, passagers.
Pour Porto-Torres, navire italien Païre, cap. Castagnolo, lest.
Pour Marseille, vapeur français Comte Baciocchi, cap. Limarola, passagers, diverses.
Pour Marseille, vapeur français Spahis, cap. David, passagers, diverses.
Pour Livourne, vapeur français, Blidah, cap. Arnaud, dépêches, passagers, diverses.

L'administration des finances a été avisée des faits de fraude qui se produisaient sur la frontière du Nord, et de l'entrée en France d'une très-grande quantité de tabac belge, venue en contrebande.

L'administration de la guerre a décidé que dans la composition des premières compagnies mixtes en Tunisie, l'un des lieutenants français ferait les fonctions de trésorier commandant le dépôt.

Prévoyant son départ du ministère, le général Billot avait fait hâter les travaux de génie pour l'avancement. Ces travaux sont terminés aujourd'hui.

M. Baragoni et ses amis vont entreprendre à Amiens, au Mans, à Chartres, etc, des conférences sur l'instabilité des ministères républicains.

Malgré ses préoccupations actuelles, M. Grévy a accordé hier une audience aux membres de la société d'Agriculture, qui lui étaient présentés par MM. Tisserand et Foucher de Careil.

Le préfet de la Seine prépare un changement complet dans le personnel de la voirie, à la suite des plaintes nombreuses qui lui ont été adressées.

La comtesse de Chambord terminera l'hiver à Goritz, puis se rendront au printemps au château de Frosdorff.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Description (Rente 3 p. 0/0, etc.), Value (2 Fév. 3 Fév., 78,20 78,50, etc.).

Au Gaspillage

Place Saint-Nicolas.
DERNIERS ARRIVAGES DE MARCHANDISES
ACCOUREZ TOUS
FAIRE VOS DERNIERS ACHATS

Ollivier, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.
Ancien cabinet Fradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N° 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de leutre noir et blancs, paille noire chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles des modes.

A DES PRIX TRES MODÉRES

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE en un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ. ALGÉRIE, 23 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE. **SIBERGOTTALES**, 4 FÉVRIER 1883.
Saint André Corsin, avocat, martyr.
Redaction & Administration:
Mathieu Ollagnier, Directeur
8, boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
Thermomètre, 2° et 42°.
Hauteur barométrique, 766.
Hauss barométrique sur l'observation précédente, 0,006.
Vent, à 8 h. m. Sud faible. — à 3 h. S.-E. modéré.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
S.-E. variable.

Librairie Ollagnier
NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES
Karr. — A bas les Jacques! 3 50
La Fontaine. — Lumme qui tue 3 50
Noun. — Nita 3 00
Robida. — Le vingtième siècle 3 50
Véron. — Le guide de l'adultère 3 50
Perret. — Le mariage en poste 3 50
Zaccane. — Blanche 1 00
Marivaux. — Thés choisis (1er tome) 3 00
Motin. — Œuvres inédites 8 00
Gautier. — Isoline 3 50
Cavaillon. — La fination magnétique 3 50
Gagneur. — Le cre de l'abbé Maufiac 3 50
Pour recevoir volumes franco par la poste, ajouter 30 cent.

BASTIA LACRISE

Ce qui se passe depuis deux jours est incompréhensible. C'est le règne de l'imprévu, de l'extraordinaire. Jamais, dans le monde parlementaire, on n'avait vu pareille fête.
C'est juste au moment où l'on croyait la crise terminée qu'elle redouble.
On avait pris des mesures préventives pour le système : aussitôt, il manifeste l'intention bien arrêtée de se perdre.
On voulait une entente, on était mutuellement comu de concessions sérieuses ; par un exemple de sagesse, la commission prétendants avait fait un retour sur elle-même, et afin de présenter un projet acceptable à la fois par le gouvernement et la Chambre, avait soudain adopté des idées de sa minorité. Qui devait, d'abord, bénéficier de

cette transaction ? Le gouvernement. Et, pourtant, qui l'a, seul, repoussée ? Le gouvernement.
Le fait est d'autant plus étrange que la commission, en optant pour le contre-projet Fabre, était fortement autorisée à penser que cette nouvelle serait très-agréable au cabinet.
Il paraît que c'était une grande erreur de sa part.
On allait à la conciliation. On a trouvé la porte de M. Duclerc fermée. On a vu — chose nouvelle — un premier ministre refusant de s'entretenir, dans des circonstances aussi graves, aussi pressantes, avec les membres de son cabinet, successivement évincés.
On a entendu un ministre de la guerre proclamer que la présence des princes d'Orléans aux postes les plus élevés de notre armée est au nombre des « principes fondamentaux de nos institutions militaires ! »
Ces scrupules originaux, cette obstination imprévue, cette conduite à peine croyable, ont causé quelque déception. Finalement, on apprenait que le ministre avait donné sa démission : volontiers, sans doute, puisqu'il semble en avoir cherché le prétexte quand même.
On ne saurait, sans une pénible surprise, considérer le résultat négatif des louables efforts de la commission. Mais cette complication subite sera impuissante à jeter le désarroi dans les esprits. (La Réforme).

Le service des postes
Cette semaine, le courrier de Nice-Ajaccio ayant éprouvé du retard, nous n'avons reçu les dépêches que jeudi à midi, au lieu de mercredi à midi. Nous rappelons, pour mémoire, à l'administration des postes, que si les mesures que nous avons réclamées dans notre article de la semaine dernière, avaient été prises, ce courrier nous serait parvenu à Bastia mardi soir. C'est donc un retard de 40 heures, causé par le fait de l'administration.
M. Cagninacci, Jean-Nonce, devait tracer la route à ses compatriotes, et les fortifier par son exemple, par ses encouragements, par sa puissante protection.
Rentré au sein de sa famille après avoir réalisé une grande fortune, il n'est pas d'œuvre de bienfaisance, particulière ou publique, dont il n'ait pris l'initiative ou qu'il n'ait soutenue.
Après avoir puissamment aidé à l'achèvement de l'Eglise paroissiale dont l'exécution avait été entreprise par son beau-père, le regrettable F. A. Giorgi, ancien maire, et après avoir fait élever la magnifique clocher qui domine la vallée de Miomo, il a commandé à la meilleure fabrique du Mans les bronzes qui doivent appeler les fidèles aux saintes pratiques de la religion.
Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction solennelle des cloches.

Ephémérides Corses
4 Février 1304. — On trouve dans les archives de Pise, dans la section *Spedali riuniti, registri e contratti*, une procuration générale donnée par frère Henry, prieur de l'Hôpital de la Miséricorde de Pise, au prêtre Ventura, membre de la communauté du dit Hôpital, à l'effet de représenter les intérêts de la susdite communauté, quels qu'ils fussent, en Italie et dans l'île de Corse.

Société colombophile l'insulaire
Dimanche, 4 février, à 2 heures de l'après-midi, se tiendra au siège de la Société, une réunion générale des membres de l'insulaire.

141^e RÉGIMENT D'INFANTERIE
PLACE SAINT NICOLAS
Programme du 4 Février 1883, à 3 heures
1. Amiral, (allégo), Baudonck.
2. Ouverture du Châlet, Adam.
3. Le Rouet, (polka), L'Chic.
4. Aïda, (fantaisie), Verdi.
5. Yvonne, (valse), Stoupy.

SAINTE-MARIE DE LOTA
A quelques kilomètres de Bastia, un de nos villages naguère encore peu favorisé au point de vue du bien-être matériel, a subi depuis peu d'années une transformation presque complète, grâce à l'intelligente et persévérante activité de quelques-uns de ses enfants qui n'ont pas hésité à s'expatrier pour aller conquérir au loin, au prix de leur travail, maintes fois même au péril de leur vie, une honnête aisance.
Nous voulons parler de la commune de Ste-Marie de Lota.
M. Cagninacci, Jean-Nonce, devait tracer la route à ses compatriotes, et les fortifier par son exemple, par ses encouragements, par sa puissante protection.
Rentré au sein de sa famille après avoir réalisé une grande fortune, il n'est pas d'œuvre de bienfaisance, particulière ou publique, dont il n'ait pris l'initiative ou qu'il n'ait soutenue.
Après avoir puissamment aidé à l'achèvement de l'Eglise paroissiale dont l'exécution avait été entreprise par son beau-père, le regrettable F. A. Giorgi, ancien maire, et après avoir fait élever la magnifique clocher qui domine la vallée de Miomo, il a commandé à la meilleure fabrique du Mans les bronzes qui doivent appeler les fidèles aux saintes pratiques de la religion.
Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction solennelle des cloches.

Régisseur demandé
On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de gdes propriétés. Logé, chauffé, terrain, et par an 6000 fr. Ne pas envoyer les certificats, être sa profession. Affranchir et timbr. p. réponse. Ecrire à M. Leclercq, 31, J.-J. Rousseau, Paris.
L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Imprimerie Librairie Ollagnier

Avant vos repas
BUVEZ DU BYDOF
BITTER RUSSE
Aperitif reconstituant et fébrifuge
C'est qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.
Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
Prix fixe
POE MATTEI FILS
17, Boulevard Peoli, sur la Traverse, Bastia
Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et de Pierres fines — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

Avis aux Voyageurs
HOTEL DONZELLA, au fond de la Nouvelle Traverse, (Bastia) à l'entrée de la Recette, on trouvera dans cet Hôtel le confortable à des prix très modérés.
A CEDER, un fond de commerce, merce dans la rue la plus fréquentée de la ville, conditions avantageuses. S'adresser au Bureau du journal.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Cannavaglia, Nouvelle Traverse. S'adresser au Bureau du Journal.

Correspondance bleue
Etudes financières industrielle et mobilières. Placement, spéculation, question du jour.
50 boulevard Haussmann, Paris a correspondance bleue 4 à 8 fois par mois
Sommaire :
La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale des pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprises des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placers. Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.
Service de la Correspondance bleue : 40 fr. par an ; 50 fr. pour étranger.
Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an. On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et de l'étranger.
Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50, boulevard Haussmann, Paris.

AVIS
Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole. S'adresser à Oletta pour les conditions.

COMPAGNIE DES HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIERIES de la Marine et des Chemins de fer SOCIÉTÉ ANONYME Capital : 20 Millions
USINE DE TOGA

L'Administration de l'Usine de Toga a l'honneur d'informer MM. les Fabricants de charbon qu'à partir du 1^{er} février prochain, elle achètera tous les charbons forts (voie de terre) qu'on voudra bien lui offrir.
Les personnes désireuses de faire des fournitures de charbon, soit de Cannelle, soit de souche, trouveront dans les bureaux de l'Usine tous les renseignements qu'elles désirent.
Toga, près Bastia, 12 janvier 1883.

BRASSERIE J. GASPARINI
Place St-Nicolas, Bastia
Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
Vins Spiritueux **Tabacs, Cigares**
Boulevard du Palais **L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)** du Pays et Havane
Marque de Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Virginie plus	Maryland	Maryland	Extra-fines	Trabucos or.	De dames	1 ^{re} qualité
Col du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noddy Pr	sieurs qual.	100 gram.	Levant	Fines	id d'Alexan	Java	2 ^e id.
id. 2 ^o ac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Keutucky	Levant 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrech	Sultanes	1 ^{re} qualité à la rose.
id. super.	d. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	Ères	Entractos	Virginie ver.	2 ^e id. sans.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Armand.	id. Martini	Torc cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. 1 ^{re}	Ères	Malskoff	id. blanches	Tabacs à priser de la Régie
id. extra	Butter ordin	Cacao-Chouva	id. id. extra	Savounette	Exportat. 1 ^{re}	Qual. de Paris	Façon sjaec	Cabinet	Ordin. jaunes	GROS DÉTAIL
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. Settoni	Id. Moët	id. 2 ^{me}	Qual. de Paris	Havane gran.	Flor fina	id. roses	
id. id.	id. Safford	Pisone Get	id. Sirops assort.	id. Mousseux	Qual. de Paris	Sedleaff	id. courts.	Elartista fu-nur	id. 10 sigar.	
id. id.	id. Bianqui	Anisette MB	id. esjagnols	Sillery	Qual. de Paris	Debris Scalerlati.	Courants	Ordinaires	Illustrées	
id. Etouneau	id. Amara	Liqueurs Bl	id. Vins de Bord.	Vergensy	Qual. de Paris	Bouts du nègre	Ordinaires	Crux d'venera	Cigares-Cigarettes	
Rh Guérin	Amer Picon	Liqueurs Bl	id. esjagnols	Cremant bl.	Qual. de Paris	Tordus ord.	Ordinaires	Superb	—	
id. um ord.	id. indien.	The chinois	Malaga	Grand Crem.	Qual. de Paris	id. fins	Ordinaires	Représentation	Cigarettes de la Régie	
id. Guérin	Birrh Vio. et	Chartreuse G	Madere	id. rose	Qual. de Paris	Longs (fantaisie)	Ordinaires	El Colombate de la Havane		
id. Martiniq.	Eau de vie	id. Garn. vert	Porto	id. Muscat Fron.	Qual. de Paris	Tabacs de la Régie	Ordinaires			
id. extra	id. id. cor ^e	id. id. 1/2	id. Lunel	id. Lunel	Qual. de Paris		Ordinaires			
id. Kirsh ord.	id. id. am ^e	id. id. 1/2	Charsala	id. Charsala	Qual. de Paris		Ordinaires			
id. Armand	id. id. am ^e	id. id. 1/2	Kypre.	id. Kypre.	Qual. de Paris		Ordinaires			

La cérémonie a été précédée d'une grand'messe célébrée par M. Ristorcelli, curé cantonal.
 A la fin du saint office, M. Pergola, curé de la paroisse, par délégation spéciale de Mgr l'Evêque, a procédé à la bénédiction des cloches en présence de Mme Césarine de Figarelli, et de M. le Docteur Gaudin, représentant du canton au conseil général depuis plus de 20 ans, lesquels assistaient en qualité de marraine et de parrain.

Après la bénédiction, M. le curé Ristorcelli a, dans un langage élevé et choisi, retracé la mystique mission à laquelle se vouèrent les bronzes sacrés dans les circonstances joyeuses et tristes de la vie chrétienne.

Il fait ensuite, avec un tact parfait, l'éloge du donateur et appelé sur lui, sur sa famille, sur la population entière de Ste-Marie de Lota, les bénédictions du Très-Haut.
 L'assistance s'est séparée emportant de cette solennité un souvenir qui ne s'effacera pas de sitôt.
 G. A.

Le Sénat érigé en Haute-cour

On sait que le gouvernement a décidé en principe de traduire le prince Jérôme devant le Sénat érigé en Haute-Cour de justice. Cette décision est fondée sur l'article 9 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 sur l'organisation du Sénat. Cet article est ainsi conçu : « Le Sénat peut être constitué en Haute-cour de justice pour juger soit le président de la République, soit les ministres, et pour connaître des attentats contre la sûreté de l'Etat. » En outre, l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, sur les rapports des pouvoirs publics définit la forme dans laquelle le Sénat reçoit ainsi des attributions judiciaires. Cet article est ainsi conçu : « Le Sénat peut être constitué en cour de justice par un décret du président de la République rendu en Conseil des ministres, pour juger toute personne prévenue d'attentat commis contre la sûreté de l'Etat. » Si l'instruction est commencée par la justice ordinaire, le décret de convocation du Sénat peut être rendu jusqu'à l'arrêt de renvoi.

Ajoutons que si le Sénat est érigé en haute cour de justice, il ne devra pas obligatoirement siéger au Luxembourg. En effet, la loi du 22 juillet 1879, qui a transféré à Paris le siège des Chambres et du gouvernement, dit dans son article 3 : « Dans le cas où conformément à l'article 9 de la loi du 25 février 1875, sur l'organisation du Sénat et à l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 sur les rapports des pouvoirs publics, le Sénat sera appelé à se constituer en cour de justice, il désignera la ville et le local où il compte tenir ses séances. Il est à remarquer que les lois constitutionnelles ne disent rien de plus sur cette question, elles ont laissé sans solution tout ce qui concerne la procédure criminelle à suivre.

En effet, l'article 12 de la loi du 16 juillet 1875, dit expressément : Une loi déterminera le mode de procédure pour l'accusation, l'instruction et le jugement. Or, cette loi prévue en 1875, n'a pas encore pu être faite depuis cette époque, de sorte que si comme cela est très probable le Sénat est appelé à juger le prince Napoléon, on devra se guider pour la procédure d'après les précédents fournis par la Chambre des pairs. Nous croyons savoir, en effet, que le gouvernement s'est préoccupé de cette question et qu'en l'absence de tout texte législatif, il a fait préparer un travail complet fixant la procédure à suivre.

Chronique ajaccienne

Jeudi matin, les vents du Sud-Ouest qui soufflaient avec violence au large, redoublaient dans le golfe de hautes vagues qui se brisaient sur les récifs des Scoglietti et sur les blocs destinés à protéger la jetée de la citadelle.

Trois étrangers d'origine allemande, dit-on, étaient montés sur la jetée que la mer commençait déjà à balayer. Ils n'ont pas tardé à s'apercevoir du

danger qu'ils couraient, mais avant qu'ils fussent arrivés à l'escalier, une lame plus furieuse que les précédentes a enlevé deux de ces étrangers et les a précipités sur le rebord intérieur.

L'un en a été quitte pour de légères contusions, mais le second a été moins heureux. Les marins qui avaient couru pour le relever l'ont trouvé sans connaissance. Il s'était fait dans sa chute des blessures à la tête qui ne sont pas sans gravité.

Ch. G.

Arrondissement de Bastia

Liste des jurés désignés par arrêt de la Cour d'appel du 15 janvier 1883, pour former le jury spécial chargé de fixer définitivement le montant des indemnités dues aux propriétaires expropriés.

Jurés Titulaires.

Gregory, Sébastien, président de la Chambre de Commerce.
 Commandant, Casabianca, de Bastia.
 Baron Galeazzini, propriétaire, de Bastia.
 Bonelli, maire, de la ville de Bastia.
 Ajaccio, Jean-Jacques, propriétaire, de Bastia.
 Baron Cervoni, propriétaire, de Bastia.
 Perich, conseiller général, à Brando.
 Santi, Georges, propriétaire, à Penta-di-Casina.
 Caecchiaguerra, Junior, propriétaire à Volpajola.
 Graziani, conseiller général, à Campitello.
 D'Angelis, conseiller général, à Piano.
 Franchetti, Benoît, propriétaire, à Pero-Casevecchie.
 Piazza, conseiller général, à Oletta.
 Bertola, Paulin, ancien conseiller général, à Lama.
 Paucerazi, capitaine en retraite, à Borgo.
 Mughioni, François, propriétaire, à Pero-Casevecchie.

Jurés Supplémentaires.

Campocasso, Ignace, propriétaire, Bastia.
 De Mondesert, colonel en retraite, Bastia.
 Docteur Pitti-Ferrandi, Bastia.
 Cagninacci, Toussaint, rentier, à San-Martino-di-Lota.

LES NOMS DES RUES

Une commission a été chargée par le conseil municipal du soin de présenter un rapport sur les noms à donner aux nouvelles rues qui n'en ont pas.

Si nous sommes bien informé, voici les dénominations qui auraient été arrêtées et auxquelles il ne manque plus que la sanction du conseil.

La nouvelle traverse, dite rue n° 3, s'appellerait *Rue nationale* ;

La partie comprise entre les maisons Bertin, à Saint Nicolas, — *Boulevard du Nord* ;

La partie comprise entre la maison Ramelli et la maison Bertin, quartier Saint-Nicolas, — *Boulevard de Toga* ;

La partie comprise entre les écuries de l'Artillerie et la maison Ramelli, — *Rue des Capanne* ;

Entre la maison Nardini et le terrain Fantauzzi, — *Rue du Moulin Blanc* ;

Entre le café Andreani et la librairie Marchi, — *Rue Salvatore Viale* ;

Devant les magasins Anoletti et la grande maison, — *Rue Favalletti* ;

La place du nouveau théâtre, — *Place Favalletti* ;

La place du marché, — *Place de l'hôtel de ville* ;

Depuis les magasins Lizza jusqu'au mamelon Nicolini, — *Rue Miot*.

La commission proposera de placer des plaques en fonte émaillée.

Hier matin, une foule nombreuse se pressait derrière le convoi de Mademoiselle Pitti-Ferrandi enlevée en quelques mois à l'affection de ses parents.

Nature angélique, qui se répandait en prévenances délicates pour tous ceux qui l'approchaient, elle laisse parmi les siens un vide immense. Elle s'est éteinte, après une existence consacrée toute entière aux devoirs de famille et aux pratiques religieuses.

Sa dépouille mortelle a été transportée à Pietra di Verde pour être déposée dans le caveau de la famille.

SPECTACLE DE JOUR

Haydée, 2e acte.
 Un scandale au théâtre de Bastia, vaudeville en un acte.
Charles VI, 3e acte.
 Les trois épiciers, 2e acte.
La Mascotte, 2e acte.

ACTES OFFICIELS

M. Giustiniani, François-Antoine-Laurent, docteur en médecine, a été nommé au grade de médecin aide-major de 2e classe dans le cas des officiers de réserve.

Le ministre de la marine a décerné les récompenses suivantes pour fait de sauvetage.

Médaille argent de 2e classe — Brunetti, Louis, représentant de commerce à Jorlaix ; sauvetage d'un enfant le 7 septembre 1882.

— Tamburini, Jacques-Antoine, gendarme à la compagnie des Alpes-Maritimes ; dévouement pendant une inondation à Cannes, le 27 octobre 1882.

— Poggiale, Xavier, employé de commerce ; sauvetage de diverses personnes qui tenaient une embarcation chavirée sur la côte de la route des Sanguinaires, le 2 novembre 1882.

Campocasso, Ange-Toussaint, sous-brigadier des douanes ; sauvetage de deux naves à Oran, le 23 août 1882.

Maestracci, Louis, matelot, sauvetage d'un homme à Aden, le 9 juin 1882.

Témoignages officiels de saction. — Luciani, Crucien, préposé des douanes à Marseille ; sauvetage d'une femme. — Solet-Etienne, quartier-maître de manœuvre ; sauvetage d'un enfant, à Marseille, le 10 avril 1882 ; — Vivieri, Edouard, lithographe ; sauvetage d'un cadavre à Marseille, le 14 juillet 1882. — Bellapiani, Luc, mousse ; Bargiarella, Thomas, cordonnier ; Dreucci, François, manœuvre ; Olmi, Antoine, cuisinier ; sauvetage de diverses personnes qui tenaient une embarcation sur la côte de la route Sanguinaires, le 2 novembre 1882.

Bulletin financier

Paris 2 février 1883.

La Bourse garde son attitude de la semaine dernière.

L'action du Crédit Foncier est très demandée à 1,250.

Les personnes qui connaissent l'organisation et la situation excellente de cette société, n'ont pas douté du succès de l'émission d'obligations foncières. L'événement a montré que ces font toujours la faveur du public. L'épargne a confiance. On lui demandait 200 millions : sans tarder, elle en a versé 400, les ressources sont débondantes, il suffit désormais de bonnes affaires obtenir un succès.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie se tient à 470. Les actionnaires n'ont pas à redouter d'appel de fonds.

Le Lyonnais est demandé au cours de 555.
 Quand à la Banque Nationale ses titres s'effondrent chaque jour. Si un appel de fonds ne peut être tenté, cette société devra se transformer ou disparaître.

Il en est de même de la Banque Parisienne dont l'avenir paraît peu brillant.

Les actions de Suez et de Panama sont très effervescées, les premières à 2,125, les secondes à 472.50.

Lyon, 1,497,50. — Midi, 1,003. — Nord, 1762,50 — Orléans 1,205.

Une excellente mesure

Un décret vient d'interdire aux plombiers et aux couvreurs d'employer des enfants à des travaux sur les toits.

Les Charretons

Quand donc, s'avisera-t-on d'en finir avec ces charretons dits suspendus de leurs propriétaires conduisant dans nos rues, d'une façon si ridicule et si dangereuse pour les passants ?

Nous écrivions, dits suspendus, parce que en réalité, ces charretons ne le sont pas du tout et que c'est abusivement que les propriétaires s'arrogent le droit de monter dessus pour les diriger.

Une sorte de taquet placé centre des ressorts, paralyse le jeu, et perd de leur impose les poids les plus lourds.

Encore si nos gens se bornent à s'asseoir sur l'avant de leur véhicule comme font les cochers de fiacre, le mal ne serait pas grand et la police aurait raison de fermer les yeux sur ces abus qui permettraient de repasser en route et qui ne empêcheraient pas cependant de veiller à la sûreté la vie de leurs concitoyens. Mais il n'en est rien, c'est à l'arrière même du charretton qu'ils s'installent, le plus souvent sur un banc volant suspendu de derniers montants et quelque fois tout simplement sur les bords du charretton lui-même. Or, ces charretons sont généralement établis de manière à avoir l'avant beaucoup plus haut que l'arrière en résulte que leurs conducteurs ne peuvent voir ce qui se passe devant leur tête, ce qui, joint à une habitude désordonnée et constamment exacerbe le fouet et la voix, constitue pour les piétons un danger des plus graves et auxquels nous croyons qu'il devrait mettre un terme.

Le Citoyen

ÉTAT CIVIL

MARIAGE
 Triviaux, Jean-Victor, typographe, et Sarzana Marie-Annonciade, ménagère, deux de Bastia.
 NAISSANCES, DÉCÈS
 DÉCÈS
 Genovesi, Jean-Baptiste, faire en retraite, marié, 76 ans, de Prunelli de pile.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES. — SANT.
 SORT
 Pour la Spezia, navire à la Caterina, capitaine Canapa, lest.
 A la mer, vapeur ang-Franco, capitaine Broven, yacht de plaisance

Bourse des céréales

	3 Fév.	4 Fév.
Rente 3 p. 0/0	78,50	79,60
— 3 p. 0/0 amortiss.	79,60	80,30
— 4 1/2 p. 0/0	109,50	110,50
— 5 p. 0/0	114,67	114,95

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin sous la présidence de M. Grévy. Après discussion il a été décidé que M. Devès déposerait immédiatement sur le bureau du sénat le projet de loi relatif aux prétendants voté par la Chambre des députés, mais qu'il ne demanderait pas l'urgence.

Le conseil s'est réparé après s'être occupé des affaires courantes.

Le projet de loi sur les prétendants au Sénat

L'union républicaine du sénat s'est réunie pour décider quelle conduite elle devait tenir à l'égard du projet de loi voté par la Chambre.

A l'unanimité elle a accepté ce projet de loi.

Le centre gauche du sénat s'est également réuni. Il est disposé à accepter le projet de loi après transaction.

SÉNAT

Présidence de M. Le Royer.

Séance du samedi 3 février 1883

Après l'adoption du procès verbal de la séance d'hier, le ministre de la justice a déposé sur le bureau le projet de loi adopté par la Chambre concernant les membres des familles qui ont régné en France.

Le président annonce que ce projet sera imprimé et distribué.

Le Sénat adopte des projets de loi d'intérêt local et s'ajourne à lundi.

Le vote de jeudi

Les journaux républicains disent que la Chambre en adoptant en entier les propositions de la commission a fait un acte d'énergie et de patriotisme.

Le vote de la Chambre n'a produit aucune émotion dans les groupes sénatoriaux. On s'y attendait d'ailleurs ; mais on doute fort que le sénat ratifie ce projet de loi.

M. Fallières a repris la direction des affaires.

Son indisposition avait été causée par l'excès de travail auquel il s'était livré depuis deux semaines environ : trois jours de repos complet ont suffi pour son rétablissement.

Les papiers politiques qui avaient été pris pendant la guerre à M. Rouher, au château de Cercey, viennent de lui être rendus.

— Un crédit de 400,000 francs sera demandé à la Chambre pour l'agrandissement de l'École normale supérieure.

— Le gouvernement français est entré en pourparlers avec l'Angleterre pour lui acheter des canons de cent tonnes, système Armstrong, comme ceux destinés à la défense de Gibraltar.

Les comités conservateurs de Paris se sont concertés pour répandre partout l'idée de la dissolution de la Chambre.

— L'administration de la guerre a été avisée des cas nombreux de maladie qui se produisaient dans la garnison de Belfort, et notamment au fort de Roppe.

Une note du gouvernement espagnol au gouvernement français l'invite à faire surveiller l'agitation des carlistes dans les Pyrénées, et le transport de la contrebande de guerre. Cette note exprime quelques regrets sur l'attitude indifférente de la France, vis-à-vis de pareils faits, depuis l'époque où ils lui furent signalés par M. Vega de Armijo.

— Le vice amiral Jauréguiberry a envoyé des jumelles marines d'honneur, pour être données par nos consuls aux marins étrangers, qui se sont signalés par leur bravoure en sauvant nos compatriotes en danger de mort.

— Le duc et la duchesse de Montpensier partent pour leur château de Randan.

— M. de Bismarck voulait faire rechercher en France un complice de Kullmann, qui tenta de l'assassiner à Kissingen. La sûreté générale a été avisée que cet individu était parti pour l'Irlande.

Dépêche Télégraphique

Gaspillage Porcelaines, Bastia.

Demain Lundi

Donnez tout pour rien

FAITES GRANDE DIMINUTION DE PRIX

SUR TOUTES MARCHANDISES

PARTEZ IMMÉDIATEMENT

VENDEZ TOUT

N'IMPORTE A QUEL PRIX : IL LE FAUT

DIRECTEUR EN CHEF.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur principal cabinets de Paris.
 Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.
 Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDISES DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N° 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleurs fabriciens de Paris.

Chapeaux de couleur noir et blanc, paille noire chapeaux pour deuil confectionnés en tous genres on trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles de modes

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Le Petit Bastiais

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

5 cent.

cent. 5

8^e ANNÉE, N^o 102, LUNDI 5 FÉVRIER 1883.
Saint Jean, Chrysostome (Février).

Redaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud., 0,25.

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE : un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 43.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas de manuscrits déposés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 12° en 3.
Hauteur barométrique, 765.
Hauss. barométrique sur l'observation précédente, 0,001.
Vent, à 8 h. m. calme — à 3 h. E-N-E. faible.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, houleuse.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent du sud variable.

CAISSE DES ÉCOLES 1^{er} XIX^e ARRONDISSEMENT LOTÉRIE

100,000 billets à franc le billet

Un gros lot de 20,000 francs et un grand nombre de beaux lots en nature offerts par nos principaux Artistes :
Tableaux, Sculpture Objets d'art, etc., etc.

Les Billets se trouvent à Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les revoir franco par la poste, ajouter 15 centimes post à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BASTIA

LES DÉGREVEMENTS IMPÔTS EN BALAGNE

Plusieurs propriétaires l'arrondissement de Calvi ayant exposé à M. le député, que leur situation, par suite des mauvaises récoltes, les mettait dans l'impossibilité de payer les impôts qui grèvent les propriétés rurales, notre concitoyen a transmis leur requête à M. le ministre de l'Agriculture ; à la suite de cette démarche a reçu du ministre des finances la lettre suivante

MINISTÈRE DES FINANCES

Dégrevements d'impôts pour pertes de récoltes

Paris, le 20 janvier 1883.

Monsieur le Député et cher Collègue, Par lettre du 20 décembre dernier, que mon collègue de l'agriculture m'a transmise comme objet entrant dans mes attributions, vous avez attiré l'attention de l'Administration sur la situation des propriétaires d'oliviers de cédratiers de l'arrondissement de Calvi, auxquels la sécheresse exceptionnelle de l'année 1882 aurait fait éprouver des pertes considérables.

Correspondance bleu

Etudes financières industrielles immobilières. Placement, spéculation, question du jour.

50 boulevard Haussmann, Paris la correspondance bleue paraît 4 à 8 fois par mois

Sommaire :

La banque catholique — banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée de pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suède. — Le crédit foncier. Le mobilier espagnol. — Reprise des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placer. Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.

Service de la Correspondance bleue : 4 fr. par an ; 50 fr. par étranger

Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an

On peut s'abonner dans tous bureaux poste de France et l'étranger

Pour titres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de Correspondance bleue 2 boulevard Haussmann, Paris.

Médecin demandé

On dit, une pers. honnête, sérieuse, province, pour être régisseur de propriétés. Log. chauffé, et par an 6000 Ne pas voyer les certificats, d'avis prouvé. Adresser et timbre p. récép. Ecrire à M. Leclerc 51, J. Rousseau, Paris.

Les directeurs, garant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable.

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Étendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fertilisante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Blanc, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse et chez Messieurs les Entrepôts de Bastia.

Distillerie à vapeur J. U. Blanqui, fils, Nice.

Avant vos repas BUVEZ DU BYDOF

BITTER Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS et FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1863

Prix fixe

MAISON MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, bracelets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et de Pierres fines — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOULSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOULSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr. PARIS, 15, Place de la Bourse, 15, PARIS

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux

Tabacs, Cigares

L.-N. MATTEI

BASTIA (Corse)

du Pays et Havane

Marque de

Fabrique

S P I R I T U E U X				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangères	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or	Sauterne	Virginie plus	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos de dames	1 ^{re} qualité
Col du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	Chablis	id. 50 gr.	Levant	id. d'Alexandrie	Fins	id. d'Alexandrie	2 ^e id.
2 ^o mac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. 1/2 l.	Cassis blanc	Arabe 50 gr.	Arabe	Utrecth luttanes	Bandes dorées	Entractos d'Argentine ver.	2 ^e id. sans.
id. supér.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Suisse 50 gr.	Suisse	Malakoff 1. blanches	Façon ajacc.	Cabinet d'Inde jaunes	Tabacs à priser de la Régie
id. fine cham	id. Arnaud.	Cacao-Chouva	id. id. extra	Turc cavalle	Exportat. fre	Exportat. fre	Flor fina 1. roseo	Havane gran.	Flor fina 1. 40 cigar.	GROS DÉTAIL
id. extra	Bitter ordin.	id. id.	id. Seltoni	Savounette	id. 2 ^{me}	Qual. de Paris.	Elartista 1. 40 cigar.	Courants	Sur lustrées	
id. Martel	id. supér.	id. Gabelle	id. Mousseux	Id. levant	Qual. de Paris.	Qual. de Paris.	Ordinaires	Bouts du négoci	Crux d'Orléans-Cigares	
id. id.	id. Saillard	Piperim. Get	id. Sillery	Hongrois	Sedleaff	Sedleaff	Debris Scalfertati.	Ordinaires	Superb rettes	
id. id.	id. Blanqui	Anisette M.B.	id. Blanqui	Plantador	Debris de la Régie.	Debris de la Régie.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	Représentation de la Régie	
id. id.	id. Amra id.	Liqueurs Bl.	id. Vins de Bord.	Briseurs de la Régie.	Regie.	Regie.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. Elbourneau	id. Amer Picon	id. fines id.	id. espagnols	Cremant bl.	Malaga	Malaga	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. Guerin	id. indien.	The chinois	id. Madère	id. rose	Chartreuse G	Chartreuse G	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. Birrh Vio et	Chartreuse G	id. Porto	Grand Crem.	id. Garn. vert	id. Garn. vert	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. Eau de vi	id. id.	id. Muscat Fron.	id. id.	id. id.	id. id.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. id. corf	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. id. am'ée	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. id. asée	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	
id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	id. id.	Tabacs de la Régie	Ordinaires	El Colomb della Hav	

Dans les termes où elle est conçue votre lettre contient, en faveur des perdants, une demande collective de dégrèvement d'impôt. J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'en adresser une copie à M. le Préfet de la Corse, en lui faisant remarquer que les règlements en vigueur n'autorisent la production des demandes de l'espèce que par les contribuables, en leur nom individuel, ou par les maires, lorsque les pertes ont atteint une partie des habitants de leurs communes. J'ai donc prié ce magistrat d'inviter soit les contribuables intéressés à lui adresser des demandes individuelles, soit les maires à lui présenter des demandes collectives, qu'il lui appartiendra de soumettre à l'instruction d'usage pour y statuer ensuite.

Agréer, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,
TIRARD.

La liste d'inscription sera close le 20 février. NOTA. Les postulants pourvus d'un diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences seront dispensés de subir les épreuves du concours, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions imposées aux autres candidats.

Le mois de février

Voici le temps probable pour la Provence, d'après les prévisions de M. Roche :
Mois généralement venteux, peu pluvieux et assez froid. Forts coups de vent avec abaissement de température pendant la première dizaine, notamment les 4, 5, 6, 8 et 9. Neige sur les sommets élevés les 6 et 9. Période relativement belle du 11 au 17. Temps variable avec vent et pluie du 19 au 21 et du 23 au 27.
Il est probable que les mouvements atmosphériques du 4 au 10 et du 19 au 21 seront accentués et amèneront des vents avec abaissement de température. Sauf la période du 11 au 17, ce mois sera généralement agité.

ACTES OFFICIELS

M. Taddei, Martin, gendarme à la 2e compagnie de la Corse, a été décoré de la médaille militaire ; 19 ans de services, 4 campagnes, 3 blessures reçues dans une rencontre avec deux contumax.
— M. Polverini, officier d'administration adjoint de 2e classe, 1er adjoint à la 12e section d'infirmiers militaires, est désigné pour être employé au 16e corps d'armée.
— M. Fassio, officier d'administration adjoint de 1e classe, 1er adjoint à la 3e section d'infirmiers militaires, est désigné pour remplir les fonctions de 1er adjoint à la 2e section.
— M. Le Ny, lieutenant au 141e d'infanterie, passe avec son grade dans la gendarmerie et est placé à Avesnes (Nord).
— M. de Peretti, Emile-Henri-Armand-Jean-Baptiste, capitaine d'infanterie hors cadres (service d'état-major) a été nommé au grade de chef de bataillon, et affecté au 5e régiment d'infanterie.
— M. de Peretti a été autorisé à permuter avec le major du 73e d'infanterie.

VOL

Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs ont pénétré dans le magasin de M. Aimo, route de Saint-François.
Ils ont ouvert la porte extérieure au moyen de crochets, ont pénétré dans l'intérieur, forcé le comptoir, qui ne contenait que vingt-deux sous en billon, et emporté quelques livres de café.
Il semble que les voleurs aient été dérangés dans leur opération, car ils n'ont pas poussé plus loin

Le Petit Bastiais

00011

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

8^e ANNEE, N^o 101, le 24 FEVRIER 1883.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audoubert et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE au 24, 20 fr. 6 mois 42 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 43,50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Rédaction & Administration :
Mathieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricole.

S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE

J. GASPARINI
Place St-Nicolas, Bastia

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de **KUKLA de WESTPHALIE**, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,30 cent. e bock.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaglia, au 2^e étage, Nouvelle Traversée. S'adresser au Bureau du Journal.

A CÉDER, un fond de commerce dans la rue la plus fréquentée de la ville, conditions avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, guillets, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'horlogerie et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

CHARENTAIS **CANET-GÉRALD**, guéris, prompt de plaies, panaris, blessures de toutes sortes. Prix 2 fr. env. par la poste. 200. DÉPÔT : 2, rue des Orfèvres, Paris, 1^{er} VÉRITÉ

Avant vos repas
BUVEZ DU BYDOF
BITTER RUSSE

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du **BYDOF** sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le **BYDOF** est un reconstituant énergique qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le **BYDOF** dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le **BYDOF** est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepreneurs pour toute la Corse, MM. P. BOURCOIS ET FILS à Bastia.

Le journal LA SCIENCE POUR TOUS est entré dans sa vingt-septième année. C'est un organe illustré qui met à portée de tous les découvertes de la science et leurs applications à l'industrie, l'hygiène, au bien-être en général.

La Science pour Tous est honorée d'une souscription du ministre de l'Instruction publique.

La Science pour Tous publie chaque semaine une correspondance et une revue financières des plus utiles à consulter pour qui veut éviter les placements dangereux.

La Science pour Tous offre à ses abonnés des primes dont le prix réduit rembourse en quelque sorte la dépense de l'abonnement.

Prix d'abonnement : Prix, 7 fr. ; départements, 8 fr. Rue du Croissant, 21, à Paris.

Envoi de cinq numéros spécimen sur demande gratuite.

La Banque Nationale du Mexique créée sous le patronage de la Banque franco-Egyptienne, a le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières de gouvernement. Son capital est de 8.000.000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80.000 actions de 10 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées à change de 5 fr. Les cours des actions est de 71 25, soit 41,25 a payer.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT d'une ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 40 CH. FAY, INVENTEUR ET — 9, RUE DE LA PAIX
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 5 mai 1873.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)

Boulevard du Palais

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Clottes	Tabac à priser
3/3 de vin Col du nord	Kirsch sup. id. de la forêt	Eau menthe id. id. cafe.	Vermouthor id. Nully Pr	Virginie plus-seurs qual.	Maryland 100 gram.	Maryland Levant	Extra-fins Fins	Trabucos or. id d'Alexan	Dames Jav	1re qualité 2e id.
id. 2 ^{nc} ord.	Abs. Perno	Liqueurs ass. id. fines ass.	id. Turin or. id. Martini	Kentucky Mason Coun.	Arabe 50 gr	Arabe Suisse 50 gr	Bandes dorées	Ulrecht Extracot	Vins ver. id anches	1re qualité la rose. 2e id sans.
id. 3 ^{nc} ord.	id. Berger	id. ordinair. id. Anard.	id. extra id. Cabello	Turc cavalle Savounette	Exportat. fr. id. 2 ^{nc}	Qual. de Paris. id. sms	Ères	Malakoff Cabinet	id jaunes	— Tabac à priser de la Régie
id. 4 ^{nc} ord.	id. super.	Cacao-Chouva id. super.	id. Seltoni	Id Moët	Qual. de Paris. id. 2 ^{nc}	Qual. de Paris. id. sms	Fagon s'jac.	Flor fina	id. id.	GROS DÉTAIL
id. 5 ^{nc} ord.	id. extra	Géran-Couva id. super.	id. Seltoni	Id Mouton	Qual. de Paris. id. sms	Qual. de Paris. id. sms	Havanegran. id. courts.	Elartista fu-	id. id.	
id. 6 ^{nc} ord.	id. 1 ^{er} Martel	Pierrem. Get id. Anisette MB	id. Seltoni	Hongrois Plantador	Qual. de Paris. id. sms	Qual. de Paris. id. sms	Courants Ordinaires	Bouteils fu-	id. id.	
id. 7 ^{nc} ord.	id. 2 ^{nc} Martel	Sirops assort. id. Blanqui	id. Seltoni	Sillery Vergenay	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Bouteils fu-	Cgus d'venero Superb	id. id.	
id. 8 ^{nc} ord.	id. 3 ^{nc} Martel	Amara id. Liqueurs Bl.	id. Seltoni	Vins de bord. id. espagnols	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Ordinaires	Terentis Representa-	id. id.	
id. 9 ^{nc} ord.	id. 4 ^{nc} Martel	Amer Picon id. fines id.	id. Seltoni	Malaga Madère	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Tordus ord. id. fins	Colombate de la Havane	id. id.	
id. 10 ^{nc} ord.	id. 5 ^{nc} Martel	The chinois id. Garn vert	id. Seltoni	Porto Muscat Fron.	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 11 ^{nc} ord.	id. 6 ^{nc} Martel	Chartreuse G id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 12 ^{nc} ord.	id. 7 ^{nc} Martel	Porto Muscat Fron. id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 13 ^{nc} ord.	id. 8 ^{nc} Martel	Chartreuse G id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 14 ^{nc} ord.	id. 9 ^{nc} Martel	Porto Muscat Fron. id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 15 ^{nc} ord.	id. 10 ^{nc} Martel	Chartreuse G id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 16 ^{nc} ord.	id. 11 ^{nc} Martel	Porto Muscat Fron. id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 17 ^{nc} ord.	id. 12 ^{nc} Martel	Chartreuse G id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 18 ^{nc} ord.	id. 13 ^{nc} Martel	Porto Muscat Fron. id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 19 ^{nc} ord.	id. 14 ^{nc} Martel	Chartreuse G id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	
id. 20 ^{nc} ord.	id. 15 ^{nc} Martel	Porto Muscat Fron. id. Garn vert	id. Seltoni	Chartruse G id. Garn vert	Sedieall Debris de la Régie	Sedieall Debris de la Régie	Longs (fantisie)	— Cigares sui*	id. id.	

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 42° et 43°.
Hauteur barométrique, 763.
Hauteur barométrique sur l'observation précédente, 0,002.
Vent, à 8 h. m. Sud faibl. — à 3 h. Sud faible.
Etat du ciel, nuageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
Vent du S-E. variable avec pluie.

Librairie Ollagnier

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Karr. — A bas les masques!	3 50
La Fontaine. — L'homme qui tue	3 50
Noun. — Nita	3 00
Robida. — Le vingtième siècle	3 50
Véron. — Le guide de l'adultère	3 50
Perret. — Le mariage en poste	3 50
Zaccane. — Blanchette	1 00
Marivaux. — Théâtre choisi (1er tome)	3 00
Molin. — Œuvres inédites	8 00
Gautier. — Isoline	3 50
Cavaillon. — La fascination magnétique	3 50
Cagneur. — Le crime de l'abbé Maufrac	3 50

Pour recevoir ces volumes franco par la poste, ajouter 30 cent.

BASTIA UN MENDIANT

Ceci, mesdames, ceci, messieurs, est une véridique, trop véridique histoire. Celui qui en fut le héros est mort, et si, comme nous le croyons, ceux qui ont beaucoup souffert trouvent au delà des brouillards et des tristesses d'ici-bas, l'éternelle clarté avec l'éternelle joie, il doit être parmi les bienheureux.

Il menait dans nos rues une sombre existence; à peu près perclus des bras et des jambes, il se traînait avec peine vers les points de la ville où le nombre des passants faisait espérer une aumône. Là, immobile pendant des heures, il ne prononçait pas un mot, n'adressait pas une prière; donnait qui voulait. Pendant que sa casquette posée près de lui attendait l'obole de la charité, son regard atone et perdu dans le vague révélait les profondeurs de ses misères.

Un jour, l'effroyable vermine envahit ses vêtements qu'il ne quittait jamais, car paralysé, seul au monde, sans aide, sans appui, il ne pouvait les enlever même à l'heure où, comme dit le poète, le sommeil, don divin, se glisse dans les membres fatigués des mortels. Ce fut un horrible supplice enduré quelques jours avec le courage d'un stoïcien.

Soudain le soleil jusqu'alors éclatant se voila, de grands nuages noirs envahirent le ciel, et une pluie battante transforma nos routes et nos rues en torrents impétueux, les moindres excavations en bassins profonds. La tentation était forte; sous l'orage, péniblement, à pas lents, le mendiant sortit de la ville, pour éviter les indiscrets et les curieux, puis, quand il fut bien seul, il avisa une mare boueuse et s'y jeta tout habillé.

C'était le seul moyen en son pouvoir de chasser la vermine, et ce fut, pendant quelques minutes, un bien-être inexprimable.

Le lendemain le mendiant reprit sa place ordinaire, mais il grelottait la fièvre; quelques bonnes femmes qui le connaissaient, lui demandèrent la cause du tremblement qui l'agitait. En d'autres temps il eût gardé un silence hautain, mais le délire envahissait déjà le cerveau; il dit la vérité. On essaya de le secourir, trop tard! de l'hôpital il passa dans le corbillard des pauvres.

Voilà, Mesdames et Messieurs, notre histoire. Nous ne nions pas que le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement ne soient des questions palpitantes, nous ne nions pas que la politique générale et locale ne soient d'un haut intérêt, mais il nous semble que Dieu jetterait un regard plus favorable sur nos demeures, nos familles, nos enfants, si nous construissions un asile où les indigents recevraient des soins qui les mettraient à l'abri d'aussi intolérables douleurs.

Mesdames et Messieurs, qu'en pensez-vous?

Le général Thibaudin

Le général Thibaudin, le nouveau ministre de la guerre, est âgé de soixante ans. Il était, en 1868, lieutenant-colonel.

Pendant la guerre franco-allemande, il commandait à Rezouville, où il se comporta vaillamment. Il y fut blessé, emmené en Allemagne. Il revint en France et le gouvernement de la Défense nationale le nomma général de brigade. Ce fut le ministre qu'il remplace qui le fit divisionnaire.

Le général Thibaudin a été successivement chef d'état-major du corps d'armée de Lyon, directeur du bureau de l'infanterie au ministère de la guerre, et commandant du 6^e corps.

Informations

Il n'est pas exact que M. Jules Simon ait eu un récent entretien avec le Président de la République.

La plus grande incertitude règne sur la nomination du futur ministre des affaires étrangères. On dit que M. Tissot n'a point accepté. La nomination de M. Tirard à ce poste ne rencontre, on doit le dire, aucun crédit.

Il n'est pas question, pour la marine, du vice-amiral Peyron qui, d'ailleurs n'accepterait pas, dit-on.

Le choix du titulaire pour les affaires étrangères sera beaucoup plus délicat. On parle d'un ambassadeur, ou encore de M. Challemeil-Lacour.

On suppose déjà les chances de rejet du projet Fabre au Sénat. On parle d'une majorité de 40 voix contre.

Si le Sénat rejette les lois d'expulsion, la Chambre, par un ordre du jour motivé, invitera le gouvernement à expulser les princes en vertu de son pouvoir discrétionnaire de haute police.

Le Prince Jérôme à Auteuil

Nous avons annoncé et puis confirmé la nouvelle du transfert du prince Jérôme de la Conciergerie à Auteuil; malgré les démentis de certains journaux, hier soir, en effet, vers neuf heures, le prince accompagné de M. Kuehn, commissaire de police du quartier Saint-Germain l'Auxerrois, a été conduit en voiture à l'établissement du docteur Denis-Barde, rue Boileau, à Auteuil. Ce sont les docteurs Ricord et

Doehambre, médecins ordinaires du prince Napoléon, qui ont pris l'initiative des premières démarches faites auprès du procureur de la République en vue d'un transfèrement dans une maison de santé, aussi le prince fut-il fort surpris lorsque M. Benoist, juge d'instruction, vint lui annoncer la mesure dont il était l'objet.

Quand le prince Napoléon et M. Kuehn arrivèrent rue Boileau, ils trouvèrent dans l'antichambre qui précède l'appartement qui devait être occupé par le prisonnier deux agents de la sûreté qui les avaient précédés de quelques instants et qui resteront en permanence à la maison de santé de la rue Boileau.

Le prince est installé dans un pavillon situé à gauche en entrant dans le jardin, en face de la loge du concierge. L'appartement qui est au premier, au-dessus de l'entresol, est composé d'une chambre à coucher, d'un salon et d'une salle à manger; ces pièces sont éclairées par six fenêtres donnant sur le jardin et sur la rue. M. Georges Lachaud, un des conseillers du prince, prévenu immédiatement du transfert à Auteuil, s'est présenté dans la soirée chez le docteur Denis Barde et a été reçu par le prince, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure.

Le procureur de la République a renvoyé aujourd'hui au juge d'instruction les pièces de la procédure suivie contre le prince Napoléon, mais on ignore absolument le sens de ses réquisitions. M. le juge d'instruction Benoist rendra probablement une ordonnance ce soir ou demain; on est plus que jamais convaincu dans les couloirs du Palais que ce sera une ordonnance de renvoi devant la Chambre des mises en accusation.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à la discussion des articles du projet de loi et des propositions concernant la situation des membres des familles qui ont régné en France.

(Les textes des propositions et des articles ainsi que les résultats des votes ont été publiés dans notre numéro de samedi dernier.)

Ont voté pour, MM. Arène, Graziani, Peraldi.
A voté contre, M. Gavini.
N'a pas pris part au vote, M. Bartoli.

Scrutin sur la prise en considération de l'amendement retiré de M. Andrieux et repris par M. Cuneo d'Ornano.

A voté pour, M. Gavini.
Ont voté contre, MM. Arène, Graziani, Peraldi.
N'a pas pris part au vote, M. Bartoli.

CAISSE D'ÉPARGNE DE BASTIA

Opérations du 4 Février 1883

Solde dû au 28 Janvier 1883.	1.361.448.83
Versements	10.581.00
Remboursements	8.823.15
	1.757.85
	1.757.85

En caisse le 4 février 1883. 1.363.206.68

L'Administrateur, P.-D. GUERINI.
Le Caissier, J.-A. MARINETTI, négociant.

VARIÉTÉS

À Ajaccio à Propriano

(Voir le numéro d'hier)

Ventre affamé n'a pas d'yeux; la contemplation de la nature et quatre heures de traversée nous ont creusé l'estomac. En pareil cas, les galets du rivage tiennent lieu de fauteuils capitonnés, et ce sont les dames qui donnent l'exemple, sans souci de leurs toilettes. Les sylarites qui aiment leurs aises remontent sur le Progrès; des deux côtés la lutte s'engage contre de robustes appétits et des plats non

moins solides. Après un combat acharné la victoire reste à ces derniers, à charge de revanche; de la terre et de la mer, les détonations des bouteilles de Champagne établissent des signaux sémaphoriques préférables à ceux des Sanguinaires.

Ce n'est pas précisément pour déjeuner sur le bord de la mer que nous avons quitté Ajaccio. Les Calanche de Piana sont la but de notre excursion, et nous devons nous hâter si nous voulons exécuter les diverses parties de notre programme.

Les chevaux et les mulets envoyés par le maire de Piana arrivent à point nommé, avec l'accompagnement obligé de coups de fusil. De charmantes jeunes femmes, amazones improvisées, enfourchent leurs montures et, la plume de leur chapeau au vent, conduisent la caravane. Nous nous enfonçons dans la gorge étroite creusée par le lit du torrent; nous montons, nous montons, mais le sentier qui date des Vandales, si ce n'est des tribus autochtones, s'allonge à mesure que nous approchons du sommet, et au bruit de mille cascades dont les eaux se précipitent dans de profonds ravins, nous franchissons la dernière crête et nous sommes sur la route d'Ajaccio à Calvi, aux Calanche de Piana.

Il y a de cela vingt-cinq ou trente ans. Un massif rocheux établissait une barrière infranchissable entre Piana et la vallée de Porta et d'une hauteur de mille mètres tombait à pic sur la mer. Pour abattre cette barrière, il fallait ou passer un tunnel ou couper la montagne. C'est à ce dernier moyen que s'est arrêtée l'administration des Ponts et Chaussées. Elle a élevé, comme au couteau, une tranche de la montagne et assis la route sur l'abîme. A nos pieds, une pierre lancée par-dessus le parapet rebondirait de pointe en pointe jusqu'au rivage; sur nos têtes, le mur cyclopéen de granit aux arêtes découpées par de capricieuses dentelures. Chapelles de vieilles cathédrales, ogives finement taillées par un architecte mystérieux, statues de madones et de guerriers, sphinx, griffons, animaux fantastiques des légendes vivent aux rayons du soleil ou projettent dans la nuit leurs grandes ombres aux clartés de la lune. Créations surnaturelles d'un génie inconnu, tout cela se presse, tout cela attire, tout cela restera gravé dans la mémoire des voyageurs. Nul de nous n'oubliera les Calanche de Piana.

Le soleil descend lentement vers la mer. Nous reprenons à regret la route qui nous ramène au village aussi coquet qu'une petite ville; les douaniers nous toisent du haut de leurs galons et demandent au capitaine son manifeste; celui-ci se borne à manifester son étonnement et nous passons devant les gardarmes qui saluent respectueusement Monsieur le maire et ses hôtes. Il est nuit close lorsque par un sentier presque aussi rapide que le premier, nous nous retrouvons sur la plage, consciencieusement gardée par un douanier, la carabine sur l'épaule. Si nous allions débrancher des cartouches de dynamite et faire sauter les Calanche!

On dîne gaiement à la lueur de bougies plantées dans le sable et, la dernière bouteille bue, la cloche du Progrès donne le signal du ralliement et du départ. Afin que rien d'étrange ne manque à la fête, la lune apparaît tout à coup encadrée dans une fenêtre pratiquée par je ne sais qui sur la cime de la montagne au milieu d'un bouquet de lentilles, et nous souhaitons un bon voyage. Le joli steamer dérape, chaque tour d'hélice fait jaillir des millions d'étoiles phosphorescentes; les chants recommencent, ils n'étaient pas encore achevés qu'un premier coup de minuit nous touchions le quai d'Ajaccio.

Ch. G.

Ephémérides Corses

7 Février 1736. — Le sénateur Paul-Baptiste Rivarola arrive en Corse pour annoncer aux chefs Corses que le Sénat avait rejeté les conditions qu'ils mettaient à leur soumission.
Son arrivée fut saluée par de grandes démonstrations de joie, car on croyait qu'il portait une réponse favorable aux conditions présentées; et aussi parce qu'il avait laissé un souvenir sympathique de son administration de l'Île.

VOI

Lundi matin l'agent de police Lavezzi informé par un jeune homme d'origine italienne, qu'un vol à la tire avait été commis à son préjudice dans une buvette, par deux de ses compatriotes qui lui avaient enlevé cent francs, s'est mis immédiatement à la recherche de ces individus.

Il n'a pas tardé à se convaincre que les voleurs avaient été déjà signalés à la police comme ayant participé à d'autres méfaits commis à Bastia. Lavezzi n'hésita pas: il se rendit chez l'un d'eux, surnommé Cappelloni, qui habite la maison de l'ancienne mairie, dans la rue droite. Cappelloni était chez lui, en compagnie de sa femme. L'agent de police le saisit au collet, lui fit avouer son vol et lui demanda où se trouvait son camarade. Cappelloni donne des réponses évasives, et Lavezzi n'écoulant que son devoir, bien que se trouvant seul dans une maison presque obscure, tient toujours Cappelloni par la poitrine et visite les appartements. Dans la dernière pièce il aperçoit un individu accroupi dans un coin. Lavezzi l'arrête et conduit ses deux prisonniers hors de la maison.

Nous l'avons vu tenir ces deux italiens en respect et les conduire au bureau de police. Là les deux voleurs ont fait des aveux: Cappelloni avait sur lui 60 francs, l'autre avait remis pareille somme à la femme Cappelloni.

Ces deux individus appartiennent à une bande organisée à laquelle on attribue les divers vols récemment commis en ville, et qui ne doit pas être étrangère au vol de Saint-Roch.

Nous devons des félicitations à l'agent Lavezzi pour cette bonne capture, et pour le courage dont il a fait preuve en l'accomplissant.

LA MILITANTE

PROGRAMME DU CONCOURS DU 26 FÉVRIER 1883

Le concours est divisé en deux parties:
1. — Concours d'élèves.
Prix à décerner: Une paire de fleurets d'honneur portant une inscription qui relatara la date du concours et le nom du Lauréat.
2. — Concours d'amateurs.
Prix à décerner: Une paire d'épées d'honneur portant les mêmes inscriptions.
Le concours d'élèves se subdivise en deux parties.
1. — Leçon au plastron.
2. — Assaut « 6 coups de bouton ».
Le coefficient sera de:
6 pour la leçon.
10 pour l'assaut.

Les boutons seront trempés dans de la couleur. Le prix d'amateur sera décerné à celui qui le premier aura donné six coups de bouton.

Les jeux soit pour les élèves soit pour les amateurs seront organisés par le tirage au sort, et après élimination faite, les vainqueurs seront groupés de la même manière.

Seront admis à concourir pour le prix d'amateur, les amateurs de la ville non brevetés et les officiers de la garnison ou assimilés.

Le jury est composé de 7 membres dont 4 choisis parmi les membres de la Militante et 3 amateurs. Le maître d'armes du 141e est adjoint au jury avec voix consultative.

Le jury se réserve le droit de juger de la valeur des coups de bouton. Seront seuls comptés les coups portés sur le plastron au-dessus de la ceinture. On ne tirera pas le mur; on se contentera du salut des armes.

Les tireurs élèves ou amateurs devront obéir à toutes les invitations faites par les membres du jury.

Le Président.
A. LAZAROTTI.

LA MORT DE GAMBETTA

Nous venons de recevoir une magnifique photographie représentant les derniers moments de Gambetta. Autour du lit se trouvent MM. Fieutzal, Bort, Spuller, Etienne et madame L., au fond de la salle un jeune homme qui pleure.

Prix 2 francs, par la poste 2,15.
On trouve également à notre librairie de grands portraits de Gambetta à 0,30 — 0,75 et 2 francs.
Ajouter 15 centimes pour les recevoir franco.

Ecole de Saint-Cyr

L'instruction pour le concours d'admission à l'école militaire de Saint-Cyr, qui doit s'ouvrir le 14 juin 1883, est déposée à la sous-préfecture et à la mairie de Bastia; elle sera communiquée sans déplacement à tout intéressé qui en fera la demande.

Les candidats devront se faire inscrire à la Préfecture avant le 30 avril prochain, époque à laquelle la liste sera définitivement close.

Les demandes de bourses devront parvenir à M. le Préfet régulièrement instruites avant le 1er juin, et, dans le cas de circonstances exceptionnelles dont les familles auraient à justifier, avant le 1er juillet — Toute demande produite plus tard, de quelque manière qu'elle se présente et quelles que soient les causes du retard, sera irrévocablement écartée.

Plus de collisions en mer

Un marin vient d'inventer un système permettant d'arrêter les steamers en marche.

Sur chaque côté de l'étrambot du bâtiment, il adapte une sorte de nageoire en fer qui, dans l'état normal, est placée parallèlement et près de la quille.

Dès qu'une collision devient imminente ou qu'un danger quelconque est à craindre, un homme peut, à l'aide d'un mécanisme placé sur le pont, faire dresser ces nageoires perpendiculairement à la coque et arrêter ainsi la marche du navire.

En cas de brouillard, on adapte en avant de l'étrave une longue perche dont le choc contre un obstacle solide, provoque également le fonctionnement automatique des nageoires.

Avec ce système, s'il est efficace, plus de collisions en pleine mer.

Bulletin financier

Paris, le 5 février 1883.

Malgré tous les efforts des vendeurs pour peser sur les cours, la reprise des rentes et valeurs a été continuée au début.

Sur la Banque de Paris on fait 927,50.
Les titres du Crédit Foncier sont un peu moins soutenus à 1240. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'un mouvement aussi léger qui ne se maintiendra pas car chaque jour l'importance et l'utilité de cette société s'affirment dans le monde des affaires.

On a traité la Foncière de France et d'Algérie à 406. C'est un excellent titre de placement à acheter en ce moment.

Le Lyonnais fait 555.
Le Mobilier Français reste à 325.
La Générale est fort calme à 568,75.

Les valeurs industrielles sont plus lourdes que la veille.

Le Suez fléchit à 2.125.
Le Panama très-offert s'inscrit à 472,50.
Lyon, 1,497. Midi, 1,040. Nord, 1,780. Orléans, 1,265.

Bourse de Paris

	6 Fév.	7 Fév.
Rente 3 p. 0/0	78,95	79,35
— 3 p. 0/0 amortissable. . .	79,50	80,20
— 4 1/2 p. 0/0	109,00	109,50
— 5 p. 0/0	114,60	114,85

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy.

Après l'expédition des affaires courantes, M. Fallières a rendu compte de l'entrevue qu'il avait eu dans la matinée avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, élu président de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés concernant les prétendants.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a fait connaître au président du conseil quelle semblait être la décision que prendrait le sénat.

SÉNAT

Les commissaires élus par les bureaux se sont réunis et ont nommé leur rapporteur, M. Allou.

M. Allou a été invité par ses collègues à faire immédiatement son rapport. M. Allou a promis de le déposer à la première séance, afin qu'il puisse venir en discussion vendredi.

M. de Lesseps repart pour l'isthme de Suez.

On annonce l'arrestation au Tonking des assassins du chef d'expédition Garnier.

Une lettre de M. de Bismarck à l'empereur Guillaume sur l'agitation royaliste en France :

« Nous avons besoin que la France nous laisse en repos, et nous devons empêcher qu'elle trouve des alliés: une république française trouvera très-difficilement comme allié contre nous un gouvernement monarchique. Cette conviction me met dans l'impossibilité de conseiller à Sa Majesté de songer à réveiller en France le droit monarchique qui, de plus, impliquerait un progrès de l'élément ultramontain, hostile à notre république. »

— Les amis de M. Grévy, notamment le général Pittié, lui ont conseillé d'aller faire un voyage dans deux ou trois départements à la fin du mois, pour affirmer devant les populations que le prestige de la République n'est nullement affaibli. Le président de la République a dit qu'il appréciait cet avis.

— Le ministre de l'intérieur et M. Scherph, directeur de la sûreté générale, ont

décidé qu'une partie des fonds secrets sera employée à une grande propagande républicaine en Bretagne, à l'aide d'un journal qui sera distribué gratis.

La colonie hispano-américaine habitant Paris s'est réunie et a fêté dans un grand banquet l'anniversaire du 5 février 1837, date de la constitution des Etats-Unis mexicains.

— Le prince Jérôme a renvoyé à Bazaine une lettre politique que celui-ci lui avait adressée.

— Le gouvernement a accordé la reversibilité au profit de Mlle de Sabry, de la pension allouée à sa mère, sœur de Bisson, l'enseigne de vaisseau qui fit sauter son navire pour l'honneur de la France.

— M. Fallières répondant à une demande de M. Achard, président de la gauche radicale, lui a affirmé que les rapports de police ne considéraient nullement Bordeaux comme un centre d'agitation légitimiste et carliste, insinuation lancée par des journaux mal renseignés.

SOMMAIRE DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

GRAVURES: Gustave Doré, décédé le 25 janvier 1883. — L'atelier de Gustave Doré, rue Bayard. — L'église Saint-Eloi, à Dunkerque. — Abordage de la *Cimbria* et du *Sultan*, sur les côtes de Hollande, le 19 janvier dernier. — La légende du Juif-Errant. — Usines et magasins de tapis Linoleum de la maison MM. Naim et Cie (sept gravures). — Dessins et autographe de Gustave Doré. — Rébus.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De Marseille, vapeur français Comte Raciocchi, capitaine Linarola, passagers divers.
De Marseille, vapeur français Marie-Louise, capitaine Vivienne, dépêches passagers divers.
De Bône, navire italien Antonio, capitaine Capodano, minéral.

SORTIES.

Pour Marseille, vapeur français Insulaire, capitaine Gosselin, passagers divers.
Pour Livourne, vapeur français Marie Louise, capitaine Vivienne, dépêches, passagers, divers.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris.

Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traversée du Théâtre, Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCHANDE DE MODES, à Bastia, Boulevard du Palais N° 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de loutre noir et blanc, paille noire chapeaux pour dentif confectionnés en tous genres ou trouvera aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles des modes

A DES PRIX TRES MODIFRES

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE par an, 20 fr. 6 mois 12 »
 CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE N. 022. — JEUDI, 8 FÉVRIER 1883.
 Rédaction & Administration :
Mathieu Ollagnier, Directeur
 8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audoignon et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

AVIS
 Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés
 Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
 Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole. S'adresser à Oletta pour les conditions.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
 Prix fixe
POE MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia
 Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

Avant vos repas
BUVEZ DU BYDOF
 BITTER Russe
 Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.
 Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
 Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
 Agents généraux et seuls entrepreneurs pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS Fils à Bastia.

BRASSERIE
J. GASPARI
 Place St-Nicolas, Bastia
 Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaggio, au 2^e étage, Nouvelle Traverse. S'adresser au Bureau du Journal.

Avis aux Voyageurs
HOTEL DONZELLA, au fond de la Nouvelle Traverse, (Bastia.) à l'entrée de la Recette, en trouvant dans cet Hôtel le confortable à des prix très-modérés.
 L'un des directeurs, gérant, **MATTHEU OLLAGNIER**.
 Imprimerie Librairie Ollagnier

LA GAZETTE DE PARIS
 Journal Financier
 Paraît tous les dimanches 52 N^{os} par An
2 FRANCS PAR ANNÉE
 Sommaire de chaque numéro : Situation politique et financière. — Mouvements sur toutes les valeurs. — Etude approfondie des entreprises industrielles et commerciales. — Cours de tous les valeurs cotés et non cotés. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
 Chaque abonné reçoit gratuitement : Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
 Document inédit, paraissant tous les quinze jours renfermant tous les tirages, et des indications sur les tirages dans tout autre journal financier
 EN S'ABONNANT, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 50, rue Taitbout, à PARIS
 ONT TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

Correspondance bleue
 Etudes financières industrielle et immobilières. Placement, spéculation, question du jour.
 50 boulevard Haussmann, Paris la correspondance bleue paraît de 4 à 8 fois par mois
 Sommaire :
 La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée des pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprises des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placeurs. Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.
 Service de la Correspondance bleue : 40 fr. par an ; 50 fr. pour étranger.
 Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an. On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et de l'étranger.
 Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50, boulevard Haussmann, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
 Thermomètre, 11^e et 12^e 1/2.
 Hauteur barométrique, 761.
 Baisse barométrique sur l'observation précédente, 0,002 1/2.
 Vent, à 8 h. m. E-N-E. faible. — à 3 h. N-E. faible.
 Etat du ciel, orageux.
 Etat de la mer, peu agitée.
 Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
 E-N-E. variable.

CAISSE DES ECOLES DU XIX^e ARRONDISSEMENT
LOTÉRIE
 100,000 billets à 2 franc le billet
 Un gros lot de 10,000 francs et un grand nombre de très beaux lots en nature offerts par nos principaux Artistes : **Tableaux, Sculptures, Objets d'art, etc., etc.**
 Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BASTIA ET LE SÉNAT ?

Maintenant que la Chambre a voté, tout le monde dit : « Et le Sénat ? » C'est donc du Sénat qu'il faut s'occuper. Nous ne reviendrons pas sur ce qui s'est passé devant la Chambre ; l'imbroglio a été assez complet pour diviser le parti républicain, et, dans le parti, bien des amis surpris, pour une fois, de ne pas penser de même. J'écris, ayant voté la loi, dans un journal où on l'a vigoureusement combattue. N'empêche que je trouve le journal excellent et qu'on ne m'y considère pas comme un député à mettre au rebut. Je crois même, tant on a de plaisir à se retrouver d'accord, que nous allons merveilleusement nous entendre devant le Sénat.
 C'est le propre du Sénat, son malheur peut-être, que les questions ne lui arrivent jamais entières. Elles ont été, avant qu'il y touche, maniées en tous sens par

l'autre Chambre. Jamais aucune ne lui arrivera plus ressassée que celle des princes. Tout a été dit là-dessus, et même un peu plus. On a siégé le jour, la nuit, et c'est bien la première fois que les d'Orléans nous ont empêché de dîner. Finalement, on a voté : les princes sont condamnés en première instance ; les voilà en appel, mais cette fois sans nous. Si généreux que nous soyons, nous leur avons assez donné.
 La situation a légèrement changé depuis hier. Une des raisons qui ont dicté la conduite de ce journal et qui l'ont, quoique à regret, obligé de faire route à part, était qu'on ne devait pas prêter plus d'attention qu'il n'en fallait aux confidences de M. Jérôme Napoléon à ses concitoyens ; qu'à plus forte raison il ne fallait pas étendre à d'autres la peine des joyeuses farces de ce prétendant d'opérette. Tout cela a été dit ici et à la tribune de la Chambre ; rien n'y a fait et, dans l'état des esprits, n'y pouvait faire. C'est voté, voilà qui est bien certain.
 Il s'agit de savoir aujourd'hui si cette affaire va continuer longtemps encore à nous occuper. Calculons bien : elle a mis à mal un gouvernement, agité la Chambre une bonne semaine, couché deux présidents du conseil, séparé, ne fût-ce que pour une heure, des doigts d'une même main, tout troublé, tout arrêté.... Est-ce qu'elle va maintenant amener un conflit entre la Chambre et le Sénat ? Est-ce que nous allons voir la loi rejetée au Luxembourg, reprise au Palais-Bourbon, un nouvel effarement, une nouvelle agitation ? Toute la question est là aujourd'hui, et — c'est très malheureux, nous le voulons bien, mais c'est ainsi, — ce n'est plus les princes que le Sénat a devant lui, c'est la Chambre.
 Certes nous ne prétendons pas que par le seul fait qu'une loi a été votée par les députés, les sénateurs soient obligés de l'adopter. Le Sénat souvent ils le font, et c'est tant mieux ; quelquefois ils ne le font pas, et c'est tant pis, mais c'est leur droit. L'essentiel, à notre avis, est toujours, quand il y a désaccord, que le désaccord se produise sur des questions très nettes, très définies, que le pays

comprenne, et qui, en aucun cas, ne puissent prêter à la moindre équivoque. Mais aujourd'hui ! à propos des princes ! Deux Chambres républicaines en venant aux mains pour les beaux yeux de M. le prince Napoléon ou de M. le duc d'Aumale ! Cela mérite réflexion, et le Sénat, nous en sommes bien sûr, n'aura pas besoin de veiller jusqu'à minuit pour y réfléchir !
 EMMANUEL ARÈNE.
 (Paris).

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE BASTIA
RAPPORT
 Sur les questions de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Bastia pendant l'année 1882, présenté au Conseil des administrateurs, convoqués en Assemblée générale, en exécution des circulaires de M. le Ministre de Commerce en date des 22 février et 27 décembre 1881, par M. Bonelli, Président.

Messieurs,
 En soumettant à votre examen le compte-rendu des opérations de la Caisse d'Épargne pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-deux, je suis heureux de constater que les résultats qu'il présente sont satisfaisants, soit qu'on examine les chiffres eux-mêmes, soit qu'on apprécie les conséquences qu'on peut en déduire.
 Je vous signalerai tout d'abord l'ensemble des résultats de l'an dernier, je passerai ensuite en revue les divers éléments qui y ont concouru.
Résultats généraux. — Solde dû aux déposants.
 Nombre de Livrets.
 Le solde dû à nos déposants était au 1^{er} janvier 1882 de Neuf cent quatre vingt sept mille quatre cent cinquante francs, trente centimes ; au 31 décembre de la même année il s'élevait à un million, trois cent cinquante mille, six cent cinquante-huit francs, quatre-vingt-trois centimes, présentant ainsi un accroissement de trois cent dix-huit mille deux cent huit francs, cinquante centimes.
 Ainsi le solde de nos dépôts qui depuis l'année 1870 jusqu'à 1875 avait subi une dépression très-marquée, est remonté de huit cent soixante-sept mille, huit cent quatre-vingt-quatorze francs, dix centimes, dans le cours des sept derniers exercices.
 Si le montant des dépôts s'est accru, le nombre des déposants a, naturellement, aussi augmenté. Nous en comptons, en effet, mil huit cent cinquante-un le treize décembre 1881 ; nous en comptons à la fin de la même année deux mille treize, soit cent soixante-deux de plus que l'année précédente.
 Nous ne pouvons qu'être heureux de recueillir tous les ans, cette preuve de popularité de notre établissement et de la confiance de nos déposants.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux **Tabacs, Cigares**
L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)
 Boulevard du Palais du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth	Virginie pl.	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabuco or.	De dames	1 ^{re} qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. 1/2 café	id. Noilly Pr	Keutucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id d'Alexon	Java	2 ^e id.
Coznac ord.	Abs. Fernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	Mason C'oun.	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes do-	Utrecth	Sultanes	1 ^{re} qualité à
id. supér.	id. Berger	id. fines ass.	id. Martini	Turc esvalle	Suisse 50 gr.	Suisse	rières	Entractos	Virginie ver.	la rose.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arm-od.	id. id. extra	Savonnette	Exportat. fre	Exportat. fre	Façon ajac.	Malakoff	id. blanches	2 ^e id. sans.
id. extra	id. Bitter ordin	Cacao Chouva	id. id. extra	le vant	id. 2 ^{me}	Qual. de Pa-	Havane gran.	Cabinet	Ordin. jaunes	—
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. id. extra	Hongros	Qual. de Pa-	ris.	id. courte.	Flor fina	id. 40 sigar.	Tabacs
id. id. ***	id. Saillard	Piperm. Get	Siro; assort.	Plantador	Qual. de Pa-	Sedleaf	Courants	Elartista fu-	Illustrés	a priser
id. id. ***	id. Blanqui	id. Eranqui	Vins de Bord.	Briseurs de la	Regie.	Debris Sc-	Ordinaires	nur	Cru d'aveners	de la Régie
id. id. ***	id. Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	Regie.	—	ferlati.	Bouts du né-	Superb	Cigares-Ciga-	rettes
id. id. ***	id. Amer Picon	id. fines id.	Malaga	Grand Crem.	—	—	gre	Teresita	Cigarettes	GROS
id. id. ***	id. Guérin	The chinois	Madère	Grand Crem.	—	—	Tordus ord.	Représenta-	de la Régie	DETAIL
id. id. ***	id. Rhum ord.	Chartreuse G	Porto	—	—	—	id. fins	tion	—	—
id. id. ***	id. Guterro	id. Garn vert	Muscet Fron.	—	—	—	Longs (fan-	El Colombate	—	—
id. id. ***	id. Martiniq.	id. id. 1/2	id. Lunel	—	—	—	taisie)	de la Havane	—	—
id. id. ***	id. extra	id. id. saive	Charsala	—	—	—	—	—	—	—
id. id. ***	id. Kist ord.	id. id. saive	id. id. 1/2	—	—	—	—	—	—	—
id. id. ***	id. Arand	id. id. saive	id. id. 1/2	—	—	—	—	—	—	—

Versements

Les sommes versées en 1882 ont été de cinq cent soixante-dix-sept mille, quatre cent trois francs, trente-sept centimes.

Remboursements

Par contre, notre caisse a remboursé à ses déposants, pendant l'année qui vient de s'écouler :

En huit cent soixante-cinq retraits, dont pour solde cent quatre-vingt, la somme de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille, neuf cent quatre-vingt-un francs, soixante-sept centimes.

Transferts-rectes. — Transferts-paiements.

Le mouvement des fonds transférés, (conformément aux lois qui régissent les caisses d'épargne) sur celle de Bastia, et réciproquement pour le compte des déposants qui changent de résidence, a été plus important en 1882 qu'en 1881.

La Caisse d'Épargne de Bastia a reçu dans le courant de l'année dernière en onze transferts neuf mille six cent dix-sept francs, quatre-vingt-sept centimes.

Par contre, elle a envoyé, savoir :

1. A diverses caisses en neuf transferts-paiements sept mille sept cent quarante-neuf francs, trente-deux centimes, ci 7,749, 32.

2. A la Caisse postale de Bastia en six transferts-paiements, mille neuf cent soixante-six francs, soixante-quatre centimes 1,966, 64.

Soit en quinze transferts-paiements, 9,715, 96.

La faculté de virement est pour les déposants un bienfait réel, puisqu'il leur permet, lorsqu'ils changent de résidence, de se faire suivre de leur argent, sans frais et en toute sécurité.

Remise de rentes. — Rentes en portefeuille. Arrérages de rentes.

Sept inscriptions s'élevant à soixante-dix francs de rente ont été restituées, sur leur demande, aux déposants en 1882.

Le nombre des titres dont la garde et la conservation nous sont laissés par nos déposants est de vingt-neuf.

Vous savez, messieurs, qu'aux termes de la loi, nous nous chargeons pour ceux de nos déposants qui n'ont pas retiré leurs titres, d'encaisser et de porter à leur crédit les arrérages des inscriptions laissées par eux entre nos mains. Cette faculté est précieuse pour eux, car elle leur évite des déplacements et grossit insensiblement leur pécule par l'accumulation des arrérages et des intérêts.

Intérêts. — Capitalisation. Balance des comptes.

Les intérêts bonifiés à nos déposants pour l'année 1882 se sont montés à quarante-trois mille huit cents francs, quatre-vingt-quinze centimes, dont cinq mille deux cent trente-cinq francs, trente-huit centimes, capitalisés dans le cours de l'année sur les comptes soldés, et trente-huit mille cinq cent soixante-cinq francs, cinquante-sept centimes, bonifiés à la fin de décembre aux comptes existants.

Notre comptabilité nous a donné, comme d'habitude, la balance des comptes généraux et des comptes particuliers, condition indispensable de notre sécurité.

Service hebdomadaire.

Le service hebdomadaire les administrateurs s'est fait très-régulièrement pendant l'année 1882, tous les dimanches de midi à deux heures.

Je ne terminerai point cet exposé sans constater que l'augmentation de trois cent dix-huit mille, deux cent huit francs, cinquante centimes, dont il est parlé aux chapitres des résultats généraux, est due surtout à la faculté accordée aux déposants par la loi du neuf avril 1881 de déposer sur chaque livret la somme de deux mille francs.

J'ai donc l'honneur de vous proposer l'approbation du compte-rendu fait par notre caissier et de consigner au procès-verbal de la séance votre satisfaction pour le soin et le zèle qu'il apporte dans l'accomplissement de ses délicates fonctions.

LE MONUMENT A SAMPIERO

Un comité vient de se former à Bastia pour recueillir les sommes nécessaires à l'érection d'une statue à Sampiero. Il a déjà décidé de donner une représentation au théâtre dont la recette nette lui appartient.

Voici l'appel que ce comité a adressé à nos concitoyens.

Samedi 10 du courant, aura lieu une représentation au bénéfice de la souscription nationale ouverte en vue d'élever un monument à la mémoire de Sampiero Corso. Nous vous prions de vouloir bien y assister avec votre famille.

C'est une soirée patriotique, la première dans ce genre qui ait été organisée en Corse et où se donneront rendez-vous tous les admirateurs des grandes vertus civiques.

La ville de Bastia que Sampiero a délivrée de la tyrannie en 1853, lui rendra ce soir-là un témoignage d'admiration et de reconnaissance.

Où a déjà vu quel esprit de fraternité anime l'excellente population qu'elle renferme dans son sein. A cet esprit de fraternité, tous les Corses joignent l'amour de la Patrie.

Nous faisons appel à votre patriotisme.

Le Comité de Bastia.

Arrighi, conseiller honoraire, président d'honneur. Baron Cervoni, vice-président d'honneur.

Thiers, Jean-Baptiste, président. Gaudin, Auguste, adjoint mun. vice-président, Orenga, Eugène, avocat, vice-président.

Docteur Perelli, Mathieu Ollagnier. P. de Gaffory, avocat. Dominique Fumarolli. Jean-Baptiste de Caraffa, avocat. R. Mattei.

Emile Faggiarrelli. J. Leschi, secrétaire.

LES CIRCONSCRIPTIONS DE L'INSPECTION PRIMAIRE EN CORSE

En exécution de l'arrêté du 18 novembre 1882 portant création d'une sixième circonscription d'inspection primaire, dont le chef-lieu était établi à Cervione, le service a été ainsi réparti :

La première circonscription, ayant pour chef-lieu Ajaccio, comprend les cantons d'Ajaccio, Bastelica, Bocognano, Salice, Sainte-Marie-Sicché (communes d'Albitreccia, Azilone-Ampaza, Campo, Forciolo, Frassetto, Grosseto-Prugna, Pietro-sella, Quasquara, Sainte-Marie-Sicché, Torgia-Cardo, Zigliara et Urbalacone), Sani-d'Orcino, Sarrola-Carcopino, Soccia, Vico.

La deuxième circonscription, ayant pour chef-lieu Bastia, comprend les cantons de Bastia, Borgo, Brando, Campile, Campitello, Luri, Nonza, Porta, Rogliano, Saint-Florent, Saint-Martin-de-Lota, Vesco-vato.

La troisième circonscription, ayant pour chef-lieu l'Ile-Rousse, comprend les cantons de l'Ile-Rousse, Calenzana, Belgodere, Calvi, Maro, Olmi-Cappella, Evisa, Piana, Lama, Murato, Oletta, Saint-Pierre-de-Tenda.

La quatrième circonscription, ayant pour chef-lieu Cervione, comprend les cantons de Cervione, Pero-Casevecchia,

Saint-Nicolas, Valle-d'Alesani, Pietra-di-Verde, Moita, Vezzani, Ghisoni, Prunelli-de-Fiumorbo, Zicavo.

La cinquième circonscription, ayant pour chef-lieu Corte, comprend les cantons de Corte, Calacuccia, Castifao, Morosaglia, Omessa, Piedicorte-di-Gaggio, Piedicroce, Saint-Laurent, Sermano, Venaco.

La sixième circonscription, ayant pour chef-lieu Sartene, comprend les cantons de Sartene, Bonifacio, Levie, Olmeto, Petreto-Bicchisano, Porto-Vecchio, Sainte-Lucie-di-Tallano, Serra-di-Scopamene, Sainte-Marie-Sicché (communes de Cognocoli-Montichi, Guargualè, Pila-Canale, Serra-de-Ferro et Coti-Chiavari).

Cour d'appel de Bastia (Chambre Civile)

CLASSEMENT DU 7 FÉVRIER 1883

Affaires classées pour les audiences des 12, 13, et 14 février 1883.

A Conclure.

Siuiors, c. Santucci. Tavera, c. Tavera. Antonini, c. Battini. Boufante, c. Capiñali.

A Plaider.

Rossi, c. Battesti. Ghirardi, c. Passano. Tomel, c. Galland. Tranoloni, c. Zevaco. Pozzi, c. Thomas. Benigni, c. Giorgi. Achilli, c. Achilli. Galloni, c. Galloni. Prunelli, c. Biaggi. Pannier, c. Perelli.

Ephémérides Corses

8 Février 1733. — Le comte de Boissieux débarque en Corse avec six bataillons français.

Ce général resta à Bastia avec quatre bataillons et envoya Villemar, à Calvi, avec les deux autres ; à peine arrivé il chercha à soumettre les Corses à l'obéissance génoise.

En cela il se conformait aux termes du traité intervenu entre Louis XV et la sérénissime république de Gènes.

Le service des Postes

L'administration des postes a bien voulu reconnaître la justesse de nos réclamations, au sujet de la remise des dépêches destinées à l'arrondissement de Bastia au paquebot de la Compagnie Transatlantique faisant le service de Marseille-Nice-Ajaccio. Elle a pris immédiatement les mesures nécessaires pour faire cesser les retards signalés.

Mardi soir le courrier de Calvi nous est arrivé au complet.

Nous enregistrons avec empressement cet acte de bonne administration.

Le nouvel architecte

M. Mingalon, architecte du pénitencier de Casabianda, a été nommé architecte de notre ville. La municipalité nous paraît avoir eu la main heureuse en confiant un des principaux services communaux à un homme qui a déjà été chargé de la direction de travaux importants, et dont l'administration pénitentiaire n'a eu qu'à se livrer.

M. Mingalon ne doit cependant pas se faire illusion sur les difficultés de sa nouvelle position. Les intérêts de la ville en travail et d'assiduité, un grand esprit d'initiative, et par dessus tout une surveillance constante, une inflexible rigueur dans les détails multiples ressortissant à son service. Du reste ce que nous savons de notre nouvel architecte nous fait espérer que nous aurons bientôt et souvent lieu de le féliciter, soit à raison des améliorations apportées dans le service, soit à raison des travaux effectués sous sa direction.

Bal de Bienfaisance Du 5 Février

Table with 2 columns: Item, Amount. Rows include: Soustractions (870.00), Produit de la quête et dons divers (232.00), Total (1102.00), Frais divers (732.00), A verser au bureau de bienfaisance (370.00).

Le Trésorier, J. GUILINI.

Les personnes qui auraient des offrandes à adresser, sont priées de les faire parvenir à M. le docteur Ramarini.

Prophéties de Nostradamus

Il paraît que Michel Nostradamus, le grand astrologue du temps de Charles IX, s'est beaucoup occupé de l'année 1883, dans laquelle nous venons d'entrer.

Si vous ne voulez pas nous en croire sur parole, ayez la bonté d'interrompre de ce célèbre sorcier.

Michel Nostradamus y prudit très-nettement le retour de Henri V à Paris pour le terme d'avril.

En mil huit cent quatre-vingt-trois, Quand on verra verdier le bois, Contre-gène et contre malchance, Un hoiteux sauvera la France.

AFFES OFFICIELS

M. Mingalon, architecte du pénitencier agricole de Casabianda, a été nommé architecte de la ville de Bastia.

— Ont été nommés débitants de poudres : à Ersa, M. Potentini, Damien. — à Piana, M. Giuliani, Sébastien. — à Meria, M. Morazzani, Michel.

— M. Tavernier, licencié ès-lettres, professeur d'histoire au collège de Valence, est chargé du cours d'histoire au lycée de Bastia.

— Par décret présidentiel, le traitement du juge de paix de Bastelica dont la population agglomérée est de plus de 3,000 âmes, a été porté à 2,100 francs.

— Par le même décret, le juge de paix de Bonifacio dont la population agglomérée est inférieure à 3,000 âmes, est réduit à 1,800 francs.

— Sur la liste des candidats admis à subir les examens oraux pour l'admission à l'école militaire d'Ét-Maixent en 1883, nous relevons les noms ci-après :

Guasco, adjudant au 54e de ligne; Ferrucci, adjudant au 129e de ligne; Rossi, adjudant au 4e de ligne; Peraldi, adjudant au 31e de ligne; Padovani, adjudant au 79e de ligne; Casanova, adjudant au 106e de ligne; Orsini Emmanuel, adjudant au 106e de ligne; Massoni, adjudant au 42e de ligne; Mattei, adjudant au 41e de ligne; Anzolin, adjudant au 48e de ligne; Mattei, adjudant au 64e de ligne; Andreani, adjudant au 80e de ligne; Sarcocchi, adjudant au 58e de ligne; Salla, adjudant au 75e de ligne;

Piazza François, adjudant au 3e de ligne; Ambrosi, adjudant au 141e de ligne; Ricci, adjudant au 17e de ligne; Mariani, adjudant au 122e de ligne; Giambelli, adjudant au 11e de ligne; Gialleri, adjudant au 11e de ligne; Orsini, adjudant au 20e de ligne; Catoni, adjudant au 126e de ligne; Girolami, sergent-major au 63e de ligne; Romanelli, adjudant au 100e de ligne; Romanetti, adjudant au 123e de ligne.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

L'empereur Alexandre a fait publier un manifeste dans lequel il annonce au peuple russe que son couronnement aura lieu au mois de mai.

Un décret présidentiel contresigné par le ministre de l'agriculture désigne les arrondissements de Bastia, Ajaccio et Corte comme envahis par le phylloxéra.

La commission du sénat chargée d'examiner le projet de loi sur les prétendants s'est réunie sous la présidence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Elle a entendu MM. Devès, le général Thibaudin et Develle. M. Fallières est toujours fatigué et a dû se faire remplacer par M. Develle.

M. Allou a déclaré que son rapport sera prêt demain ; mais peut-être il ne le déposera que vendredi.

Tous les journaux s'occupent du résultat du vote du sénat et des conséquences qu'il pourrait avoir. Quelques-uns, parmi les plus modérés, espèrent que le sénat ne voudra pas amener un conflit.

M. l'amiral Thomasset a opposé un refus aux ouvertures tout à fait officieuses qui lui avaient été faites en vue de prendre le portefeuille de la marine.

Hier, M. de Mahy a insisté auprès de M. Charles Brun pour lui faire accepter ce portefeuille. M. Brun aurait aussi refusé.

Le général Thibaudin, le nouveau ministre de la guerre, commencera ses réformes par les régiments de cavalerie ; les armements et les accessoires de six régiments de cuirassiers seront changés.

Au moment où il a quitté la présidence du conseil, M. Duclerc allait recevoir lagrand-croix d'ordre de Charles III. — M. Jules Simon n'a pas abouti à être réintégré, malgré ses efforts, dans la Société philanthropique des amis de l'humanité, qui l'avait radié.

Le gouvernement grec a commandé à la France plusieurs batteries pour Janina.

Bulletin financier

Paris, le 0 janvier 1883.

La bourse est en avance nouvelle sur la veille, le comptant est des plus animés, on achète sans discontinuer.

La Banque de France monte de nouveau à 5,300 soit 25 francs de hausse sur la clôture précédente. Le Crédit Foncier se tient à 1,260.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie est demandée à 470 francs. Les cours actuels sont de bons prix d'achat.

Les Magasins Généraux de France se négocient à 480 fr.

Le Lyonnais est à 560. Le public de la finance accorde peu de confiance aux titres de la Banque Nationale et ne veut plus y entrer.

La mise en vente à des prix exorbitants des obligations des Omnibus de Paris, leur peu de revenu qui est de 4 0/0 et qui s'abaisse à 3 pour cent si l'on tient compte de l'impôt, n'obtient aucun succès, l'épargne étant très difficile dans le choix de ses placements.

La Banque de Paris fait 944. Nos chemins de fer suivent leur mouvement ascensionnel. Nous trouvons le Nord à 1,800.

Midi, 1,050. — Orléans, 1,210. Le Lyon cote 1,530.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant.

NAISSANCES.

Pierreschi, Marie. — Calendini, Paul. — Bonaldi, Pierre.

DÉGÈS.

Villa, Marie-Pasqualine, mariée, 55 ans, de Gènes, (Italie.) Lota, Philippe, vigneron, marié, 71 ans, de Bastia. Franceschi, Jeanne-Marie, veuve, 75 ans, de Velone-Orneto. Brionne, Pascal-Jean-Baptiste, étudiant, 17 ans, de Bastia. Fonfon, Louis, sujet italien.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES. — Néant

SORTIES.

Pour Marseille, vapeur français Comte Baciocchi, capitaine Limarola, passagers, diverses.

Bourse de Paris

Table with 2 columns: Item, Price. Rows include: Rente 3 p. 0/0 (79,35 / 79,25), 3 p. 0/0 amortissable (80,20 / 79,90), 4 1/2 p. 0/0 (109,50 / 109,50), 5 p. 0/0 (114,85 / 114,50).

Le Crédit Viager

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Sous le contrôle du gouvernement Fondée par décret du 29 mars 1854

Capitaux de Garantie : 32 Millions

Opérations réalisées : 242 millions. Capitaux payés : 42 millions.

RENTES VIAGÈRES ASSURANCES

au taux de 40, 42, 45 0/0 En cas de Vie En cas de Mort

Pour tous renseignements s'adresser : Rue de Richelieu, 92, Paris, et à Bastia, au bureau de l'Inspecteur, Nouvelle Traverse, en face du Théâtre à Ajaccio, chez M. V. Felici négociant à Sartene, chez M. J. Roth négociant.

G. OLLIVIER Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des prix spéciaux cabinets de Paris. Annon cabinet Pradier: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia. Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.

BRASSERIE

J. GASPARINI Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE.

L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

D^{uo} MATTEI AINÉ

rue Napoléon, 22, Bastia
Farine Tuzelle Mey, la balle de 122 k., 500 gr. . . . fr. 53,50-54,00
Cosextra, Paul fils . . . 39,50-40,00
Novella et Champseaud . . . 39,50-40,00

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaglia, au 2^e étage, Nouvelle Traversée.

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF

BITTER Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. H. P. V. BOURGEOIS Fils à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PER MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, doublé et deuil.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. - CAPITAL : 100 MILLIONS. - 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : (150 MILLIONS)

BONS 5% DE CAISSE

OBLIGATIONS

GARANTIES DES TITRES

Émis par la BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

Les coupons des Obligations et des Bons de Caisse des Chemins de Fer Français sont payés à PARIS: au siège de la Société, rue de la Paix, n° 4; à la Société Générale, à la Société de Dépôts et de Comptes Courants, à la Société de Crédit Industriel et Commercial, à la Société de Crédit Lyonnais, à la Société de Crédit Maritime, à la Société de Crédit de Paris, à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'étranger, à toutes les succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

Vins Spiritueux

Distillerie Bastiaise. - Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI

BASTIA (Corse)

Tabacs, Cigares

du Pays et Havane

Table with columns for SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes, and Tabac à priser. Lists various brands like Kirsch, Vermouth, Sauterne, and Virginia.

Le Petit Bastiais

00015

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 » . . . 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » . . . 18 »
Autres pays, le port en sus.

8^e ANNÉE, N^o 23. VENDREDI 9 FÉVRIER 1883.

Matthieu Ollagnier, Directeur

Rédaction et Administration:
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co., Place de la Bourse, 10. - Faits divers, 4 fr. - Recl., 0,75 c. - Diverses, 0,30. - Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 10 1/2 et 12 1/2.
Hauteur barométrique, 766.
Hausse barométrique sur l'observation précédente, 2,005.
Vent, à 8 h. m. Est faible. - à 3 h. E-S-E. modéré
Etat du ciel, orageux.
Etat de la mer, agitée.
Hauteur pluviométrique, 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
E-S-E. variable.

Librairie Ollagnier

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

Karr. - A bas les masques! 3 50
La Fontaine. - L'homme qui tue 3 50
Noun. - Nita 3 00
Iobida. - Le vingtième siècle 3 50
Féron. - Le guide de l'adultère 3 50
Perret. - Le mariage en poste 3 50
Zaccane. - Blanchette 1 00
Marivaux. - Théâtre choisi (1er tome) 3 00
Motin. - Œuvres inédites 8 00
Gautier. - Isoline 3 50
Cavailhon. - La fascination magnétique 3 50
Gagneur. - Le crime de l'abbé Maufrac 3 50
Pour recevoir ces volumes franco par la poste, ajouter 30 cent.

BASTIA

LA STATUE DE SAMPIERO

Se vouer sans partage à la liberté, à l'indépendance de son pays, poursuivre cette revendication à travers les plus rudes travaux et les plus grands dangers, c'est déjà une assez noble tâche.

Mais combattre et périr dans un dernier et sublime effort de patriotisme pour la délivrance de la servitude et l'élever au rang d'un peuple libre, est encore plus beau.

Or telle fut la noble, la constante ambition et la fin héroïque de Sampiero. Aussi il est enfin question d'honorer par un solennel hommage sa mémoire toujours chère, toujours respectée, et dans la cabane du berger et dans la maison du notable.

Il appartenait au Conseil municipal de sa commune natale, celle de Bastelica, l'une des plus importantes du département, de prendre cette honorable initiative. Un comité a été formé et une liste de souscription est déjà ouverte afin de faire cesser cette longue et sacrilège indifférence envers les mânes de ce grand Patriote. Cet appel sera entendu de tout ce qui porte un cœur de Corse et hérit encore la gloire nationale. Qui d'entre nous ne sera pas jaloux et fier

de s'associer à cette grande manifestation patriotique! Avec quel empressement ne sera-t-il pas heureux d'offrir son obole pour concourir à l'érection du monument projeté au vaillant soldat qui versa son sang généreux et donna sa vie pour l'indépendance de l'île.

Si le général Paoli reprit au dix-huitième siècle son œuvre, et assit sur la double base du droit et de la liberté l'édifice de notre nationalité, c'est que Sampiero l'avait commencé au seizième.

Tout à la fois guerrier et négociateur, si, d'une part, il exposait dans de continus combats son existence pour affranchir le pays d'une odieuse domination, de l'autre, il rédigeait et faisait ressortir par de courageux manifestes, dans toute leur gravité, les griefs légitimes et les malheurs, dans le but de leur ménager des appuis auprès des cours de l'Europe.

Je serais descendu aux enfers, disait-il dans une lettre à Catherine de Médicis, si j'étais sûr d'y trouver des adversaires de Gènes. En présence de tant de courage, d'efforts, de sacrifice, nous nous demandons comment il a pu se faire que trois siècles se soient écoulés sans que notre pays songeât à acquitter la dette de la reconnaissance envers le patriote illustre qui avait servi sa cause avec autant de fermeté que d'intelligence?

Ne le vit-on pas préférer, sans hésitation comme sans le moindre regret, le périlleux honneur de revendiquer la liberté et l'indépendance du sol natal, aux avantages et aux récompenses que leur offrait la cour de France?

Tout autre à sa place n'eût pas mis un seul instant en balance le titre modeste de colonel des Corses avec la haute dignité de maréchal de France à laquelle furent élevés son fils et son petit-fils.

Le moment est donc arrivé d'attester, par un témoignage unanime et durable, les sentiments d'amour et d'admiration que son nom réveille dans tous les cœurs que n'a point encore glacé l'égoïsme.

Ne serait-il pas honteux de retarder un jour de plus cette ovation? Il faut qu'elle soit l'ouvrage de la Corse entière. Tout ceux qui sentent battre dans leur poitrine une âme de Corse doivent le comprendre.

Jeunes ou vieux, riches ou pauvres, nous devons tous apporter notre pierre à ce monument. Il importe à son honneur que de près ou de loin, sur le sol de l'île comme dans les contrées étrangères, partout enfin où il y a des compatriotes, il y ait des offrandes; que partout un même sentiment les unisse et que, sous l'influence de cette pensée commune, sorte l'une de ces belles, de ces magnifiques démonstrations qui marquent dans l'histoire et élèvent un peuple dans l'estime des autres peuples.

Ce pieux et éclatant hommage apaisera les mânes de ce glorieux soldat de l'ancienne démocratie insulaire, et l'étranger, étonné de ne trouver dans les

villages ni dans les cités rien qui rappelle sa noble vie, n'aura plus le droit de nous adresser le reproche plus que mérité, d'une blâmable ingratitude. En vérité, on ne conçoit pas ce long oubli, quand on songe que d'un bout à l'autre de l'île on aperçoit encore des traces glorieuses de son passage, lorsque les bords du Golo, du Tavignano, du Liamone, la Stratta d'Omessa, et Vescovato, nous retracent le souvenir de tant de combats et de victoires dont les Génois se souviennent encore.

LES RÉGATES D'AJACCIO

Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que le projet de donner, cette année, des régates à Ajaccio, rencontre de nombreux adhérents. Toute la presse locale a favorablement accueilli l'idée, et il est probable que la municipalité en assurera la réalisation par son concours.

On comprend, en effet, à Ajaccio, tout l'intérêt que peut avoir la ville à attirer dans son port les propriétaires de yachts. C'est par eux qu'on vulgarise le plus facilement cette vérité, reconnue par tous les voyageurs, que l'on peut comparer la rade d' Ajaccio au golfe de Naples. C'est par eux que l'on pourra, dans l'avenir, remplacer la phrase trop usée: « voir Naples et mourir », par celle-ci, plus pratique: voir Ajaccio et y vivre.

C'est, en effet, une des plus belles stations méditerranéennes connues, non seulement le coup d'œil y est superbe du côté de la mer, mais tout le pays est pittoresque. Quant aux mœurs des habitants, on sait combien elles sont hospitalières et c'est plaisir d'être conduits par eux à travers les merveilles d'une nature encore sauvage, à la chasse du mouflon ou des merles.

D'ailleurs, les yachtsmen commencent à se rendre compte des jaisirs que procure un pareil voyage. D'après une liste que nous avons sous les yeux, plus de trente yachts ont été mouillés en rade d' Ajaccio dans le courant de l'hiver 1881-1882. Nous relevons notamment les noms de l'Améthyste, 120 tonneaux; de l'Avelyn, 80 tonneaux; de l'Isa, 160 tonneaux; de la Pandora, 175 tonneaux; de Sunrise, 140 tonneaux; de Zingara, 200 tonneaux; de Caterira, 200 tonneaux; du Candace,

130 tonneaux, du Jason, 140 tonneaux, etc., etc...

Le mouvement est donc commencé, il ne reste plus qu'à le favoriser, et, pour cela, il suffit de fournir aux yachtsmen l'occasion de marquer sur leur itinéraire une excursion en Corse.

(Le Yacht).

Le Mardi-Gras

Encore une institution qui s'en va ! Faut-il s'en plaindre ? Faut-il s'en féliciter ? Question ardue. Les uns disent : les peuples deviennent sérieux. Les autres répondent : malheur aux peuples qui ne savent plus rire !

Il y aura tantôt une quarantaine d'années, sans prétendre aux magnificences des carnavals de Venise et de Rome, notre vieille cité bastiaise offrait, le mardi-gras, le spectacle d'une franche et exubérante gaieté.

Mes contemporains doivent encore se souvenir des mascarades des équipages de l'Étoile et de l'A-nerne. C'était superbe, mais aussi depuis le dernier novica jusqu'au commandant du bord, chacun y travaillait durant un mois.

Il n'y avait pas alors de grands cercles où les jeunes gens s'immobilisaient autour d'une table de lansquenet, de bouillotte ou de trente et quarante.

sacramentelles: memento, quia pulveris es et in pulverem reverteris.

Si l'on fête moins le carnaval aujourd'hui, observe-t-on mieux le carême ?

De mon fauteuil où me clouait la goutte, j'ai suivi les masques du mardi-gras de l'an de grâce 1883, et la seule bonne note que je puisse donner revient aux bébés si gentils dans leur costume d'une autre époque.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Un vieux Bastiais.

éphémérides Corses

9 Février 1731. — Consulte à Corte. Cette consulte provoquée par les chefs de l'insurrection de 1729, Giacchi, Ceccaldi, Hyacinthe Paoli et l'abbé Aitelli, fut tenue pendant une trêve accordée par les Génois.

Depuis un siècle et demi il n'y avait plus eu en Corse de ces assemblées populaires, qui avaient été annuelles à une certaine époque.

Il fut voté à cette consulte des lois tendant à donner à notre pays, la paix, la justice et l'union.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'article 1er du contre-projet de M. Madier de Montjau.

(Les textes des propositions et des articles ainsi que les résultats des votes ont été publiés dans notre numéro de samedi dernier.)

Ont voté contre, MM. Arène, Gavini, Graziani, Peraldi.

M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'amendement de MM. Lockroy et Ernest Lefèvre.

Ont voté contre, MM. Arène, Gavini, Graziani, Peraldi.

M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur la proposition de M. Blancsubé relative à la permanence de la Chambre.

Ont voté pour, MM. Arène, Graziani.

A voté contre, M. Gavini.

N'ont pas pris au vote, MM. Bartoli, Peraldi.

THÉÂTRE

Demain au soir, Faust.

Le produit de cette représentation sera remis au comité du monument à élever à Sampiero.

Nous rappelons aux personnes qui ne pourraient pas y assister que les offrandes sont reçues par les membres du comité.

SAUVE!

Nous croyons agir dans l'intérêt général en publiant le fait suivant qu'on nous rapporte: Madame Jean, 17, rue Jouffroy prolongée, aux Baignoilles, était depuis dix ans en proie à des douleurs atroces, auxquelles la mort lui semblait préférable.

ladies. Peut-être aurons-nous l'occasion de donner à nos lecteurs, dans un prochain numéro, un extrait de la Gazette des Hôpitaux, qui fait également l'éloge de ce produit populaire.

Le Bal du 5 Février

Monsieur le Directeur du Petit Bastiais,

On a dansé lundi soir dans la salle des fêtes du théâtre, mais seulement en petit comité, car les dames qui assistaient au bal étaient peu nombreuses, ce qui n'a pas empêché cependant qu'une grande animation a régné pendant toute la nuit et que, danseurs et danseuses, ont attendu la fin des bougies pour regagner leur domicile.

Mais, à qui la faute, si le bal du 5 février n'a pas eu l'éclat que le comité organisateur était en droit d'espérer?

A tout le monde, monsieur le directeur: au comité, car il a eu la naïveté de croire à la bonne volonté et aux encouragements du high-life bastiais; aux dames de notre ville, car elles ont prêté une oreille trop bienveillante à une sorte de cabale fortement organisée et qui, dès les premiers jours, faisait ouvertement la guerre au bal, au comité et aux souscripteurs; aux personnes, trop nombreuses peut-être, qui n'ont pas voulu voir dans le bal du 5 février une fête uniquement de bienfaisance, organisée presque instantanément et qui semblait devoir réunir tous les suffrages; à l'architecte du théâtre, car il a eu la mauvaise idée de construire des tribunes où il est permis de s'amuser dans l'office pendant que les maîtres reçoivent dans leurs salons; enfin, à messieurs les commissaires, car ils auraient dû ne pas retomber dans les mêmes errements que par le passé, et fermer à double tour les portes qui conduisent à ces tribunes.

Je n'insisterai pas longuement sur l'ornementation de la salle. Presque tous vos lecteurs ont pu se convaincre de visu que rien n'avait été négligé pour garnir ces grandes murailles blanches si difficiles à orner. Du reste, le comité a eu le concours du maître d'armes du 141^e, un amateur en pareille besogne, et je peux dire sans crainte d'être démenti que la salle de bal offrait un aspect des plus féériques.

Le moindre refus aux nombreuses demandes faites par les membres du comité organisateur. C'est ainsi qu'on a pu admirer les magnifiques vases de porcelaine de Chine fourrés par MM. Thiers, Marinetti et Delpino; les colonnes de marbre et les bustes en terre cuite empruntés à M. Vincent Camugli, sans parler des objets dûs à l'obligeance de M. Raphaël Camugli et des glaces nombreuses que l'on avait demandées un peu partout.

Vous avez, monsieur le Directeur, inséré dans votre numéro d'hier matin la situation approximative du bal, au point de vue financier. Vos lecteurs ont pu donc voir que rien n'a été fait à la légère et que la commission n'a pas voulu suivre le précédent

établi par certain bal resté fameux, ni attendre de longs mois pour rendre ses comptes.

Veillez agréer, etc.

R. GUASCO, Avocat. Souscripteur du bal.

Les Bons de Poste

Les cinq catégories de bons de poste: 1, 2, 5, 10 et 20 fr., autorisées par la loi du 29 juin 1882, ont été livrées au public.

On rappelle que ces bons sont uniformément imprimés en bleu, mais sur un fond de couleur différente assez accentuée pour empêcher toute confusion entre les bons qui ne sont pas de même valeur.

Le fond des bons de 1 fr. est lilas. Celui des bons de 2 — saumon. — 5 — bleu. — 10 — jaune. — 20 — vert.

La valeur de chaque bon est exprimée deux fois en toutes lettres et d'une manière très apparente sur le titre, une première fois sur la bande bleue placée au-dessous de l'entête: Bon de poste, et une deuxième fois dans le libellé du bon: la somme de..... sera payée à M.....

De plus, pour éviter toute erreur et empêcher la contrefaçon, la valeur de chaque bon a été reproduite une troisième fois en filigrane très apparent dans la pâte du papier. Il suffit donc de placer le bon en face de la lumière pour saisir immédiatement cette troisième indication qui rend toute fraude impossible.

ACTES OFFICIELS

M. Graziani, chef du 1er bureau de la direction de l'enseignement secondaire, est nommé chef du 2e bureau de la même direction.

Un congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1882-83 est accordé sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Automari, chargé, à titre de suppléant, des fonctions de professeur de mathématiques spéciales au lycée de Carcassonne.

M. Musso, inspecteur primaire à Bône, est promu de la 3e à la 2e classe de son emploi.

Bulletin financier

Paris, le 7 janvier 1883.

En dépit de toutes les prévisions, la bourse est très ferme, il y a des achats importants sur nos fonds publics.

Le Crédit Foncier est demandé à 1,237,50. Cette valeur sera la première à profiter du retour du marché à des dispositions plus favorables. Le conseil d'administration dans sa dernière séance a voté pour 5,660,000 francs de prêts nouveaux dont 5,300, mille francs de prêts fonciers.

On achète beaucoup de titres de la Foncière d'Algérie à 470 en raison d'un prochain mouvement.

Le public refuse de souscrire aux obligations offertes par la Compagnie des Omnibus de Paris, cela se conçoit sans peine, car ces titres émis à 460 rapporteront à peine 3 pour cent, il vaut encore mieux acheter de la rente qui rapporte 4 0/0 ou des obligations foncières qui donnent 4 1/2 0/0 et sont remboursables à 500 francs.

L'abaissement du prix du gaz va ramener les titres du Gaz à des cours inférieurs, il serait bon en conséquence de vendre en ce moment. Lyon 1,505. — Midi 1,040.

GOVERNEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES.

De l'île Rourse, navire français Neptune, capitaine Agostini, cédrats salés.

De Livourne, vapeur français Comte Baciocchi, capitaine Limaroli, passagers, diverses.

De Livourne, vapeur français Marie-Louise, capitaine Vivienne, dépêches, passagers, diverses.

SORTIES. — Néant.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Avant la séance

Les députés se sont réunis dans leurs bureaux et ont procédé à la nomination de la commission de comptabilité pour l'année 1883, et à celle pour l'examen de la proposition de loi de M. Hippolyte Faure sur l'exercice de la pharmacie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du Jeudi 8 Février 1883

Présidence de M. BRUSSON

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de la Billiais, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté après quelques observations.

Adoption du projet de loi tendant à autoriser la ville de Lille à emprunter la somme de 24 millions de francs et à s'imposer extraordinairement.

Adoption du projet de loi tendant à autoriser le département du Finistère à créer des ressources extraordinaires pour les travaux des chemins vicinaux et des routes départementales.

Adoption du projet de loi tendant à autoriser le département de la Sarthe à créer des ressources extraordinaires pour les travaux de chemins vicinaux.

Adoption du projet de loi tendant à autoriser la ville de Périgueux à emprunter une somme de 3 millions et à s'imposer extraordinairement.

L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur les propositions de loi municipale: de M. Dreyfus et plusieurs de ses collègues; — de M. Follet; — de M. Cunéo d'Ornano et plusieurs de ses collègues.

Après les discours de MM. Goblet et Dreyfus l'article 1er est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

SÉNAT

Après la lecture du procès-verbal de lundi, M. Allou dépose le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés relatif aux membres des familles qui ont régné en France.

La lecture immédiate étant demandée, M. Allou lit son rapport.

Ce rapport dit que les prétendants qui vivent en France sont sans espérances pour reconquérir le trône sur lequel se sont assis leurs ancêtres, et que le pays n'est pas inquiet par leur présence. Au nom de la liberté individuelle qui doit être respectée à l'égard de tous, la commission déclare qu'elle repousse le projet.

Après cette lecture le sénat décide que la discussion de ce rapport aura lieu samedi.

**

Les dernières perquisitions faites chez les révolutionnaires à Paris, ont amené la découverte de communications envoyées par Kayser, député socialiste au Reichstag.

Invités à s'occuper d'agitation religieuse par quelques personnalités légitimistes, les pères Bernabites d'Orléans ont déclaré qu'ils s'abstiendraient d'une façon absolue.

On annonce que M. de Beust, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, est mourant.

Sur les conseils de M. Hervé, qui est persuadé que le scrutin de liste sera voté, les comités orléanistes de province auront dressé à la fin de février les listes des candidats qu'ils présenteront aux prochaines élections.

La cour de cassation est appelée à statuer sur la confiscation par le gouvernement du Nicaragua, d'un chargement d'armes débarqué par un capitaine français dans ce pays. Ce capitaine proteste contre l'accusation dont il a été l'objet, c'est-à-dire l'introduction frauduleuse de munitions de guerre.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Mangiavacca, Eugène, portefaix, de Bastia, et Raffalli, Antoinette, ménagère, de Venozolasca.

NAISSANCES.

Sozzoni, Marie-Pauline. — Pellegrini, Léon. — Batistini, Paul-Dominique.

DÉCÈS.

Pitti-Ferrandi, Louis-Félix-Antoine, 8 mois, de Bastia. Pietri, Simon, officier d'administration en retraite, marié, 74 ans, de Bastia. Raffini, Marc-Marie, 2 ans, de Bastia. Giorgi, Marie, 20 jours, de Bastia.

Bourse de Paris

Table with 4 columns: Rente 3 p. 0/0, 3 p. 0/0 amortissable, 4 1/2 p. 0/0, 5 p. 0/0. Dates: 7 Fév. 8 Fév.

G. OLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur principal cabinets de Paris. Ancien cabinet Pradère: Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia.

Mme POGGI Veuve PAOLI

MARCIANDE DE MÔDES, à Bastia, Boulevard du Palais N° 9.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un splendide assortiment de nouveautés provenant des meilleurs fabricants de Paris.

Chapeaux de couleur noir et blanc, poêle noire chapeaux pour dent confectionnés en tous genres on trouve aussi un grand assortiment de fleurs, plumes, agréments etc., et tous les articles des modes

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE un an, 20 fr. 6 mois 12 »
 CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 43.50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 48 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE, N^o 10017, le 1^{er} FÉVRIER 1883.
 Rédaction & Administration :
 MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
 8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez M. M. Aulbourg et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Recl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole. S'adresser à Oletta pour les conditions.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaggi, au 2^e étage, Nouvelle Traversée. S'adresser au Bureau du Journal.

BRASSERIE
J. GASPARINI
 Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

Régisseur demandé
 On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de g^{des} propriétés. Logé, chauffé, terrain, et par an 6000 fr. Ne pas envoyer les certificats, dire sa profession. Affranchir et timb. p. réponse. Ecrire à M. Leclercq, 31, J.-J. Rousseau, Paris.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe
PCE MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre, — Articles d'église et d'optique. — Reparatons de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
BITTER RUSSE
 Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.
 Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
 Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
 Agents généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

Correspondance bleu

Etudes financières industrielle et immobilières. Placement, spéculation, question du jour.

50 boulevard Haussmann, Paris la correspondance bleue paraît 4 à 8 fois par mois

Sommaire :
 La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée de pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprise des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placés. Les agents de change et les maisons de valeurs en banque. Service de la Correspondance bleue : 40 fr. par an ; 50 fr. par étranger. Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an. On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et l'étranger. Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50 boulevard Haussmann, Paris.

L'un des rédacteurs, gérant, MATHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

MEILLEUR DOR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875
APPAREILS CONTINUS
 Pour la Fabrication des Boissons gazeuses
 Eaux de Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières
 Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.
J. HERMANN-LACHAPPELLE
 J. BOULET & Co, Successeurs, Ingénieurs-Constructeurs
 Pour cause d'agrandissements
RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano 4-6) Paris.
 ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)
 Boulevard du Palais
 Tabacs, Cigare du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouthor.	Virginie plus-	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabuços or.	De dames	tre qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. il. café.	id. Noilly Pr.	sieurs qual.	100 gram.	Levant	id d'Alexan	Java	2e id.	2e id.
id. Cognac ord.	Abs. Pernod	id. Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Chablis	Keutucky	Arabe	Bandes dor-	Utrecht	Sultanes	4e qualité
id. super.	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Champagne	Mason Coun.	Suisse	rées	Entractos	Virgiane ver.	la rose.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Armand.	id. Martini	(marques)	Tore cavalle	Suisse 50 gr	Façon sjae.	Malakoff	id. blanches	2e id sans.
id. extra	id. Bitter ordin	id. Casco-Chouva	id. id. extra	Savounette	id. extra	Exportat. tre	Havane gran.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabac
id. Martel	id. super.	id. Gabello	id. Seltani	levant	id. Moët	id. 2ms	id. couris.	Flor fina	id. rosee	a priser
id. id.	id. id.	id. Pipers Get	id. Siropp assort.	Hogros	id. Vousseux	Qual. de Pa-	Courants	Estartista fu-	id. 40 sigar.	de la Régie
id. id.	id. id.	id. Anisette MB	id. Vins de Bord.	Plantador	id. Sillery	ris.	Ordinaires	n or	Illustrés	
id. Bourbonnau	id. Amer Picon	Liqueurs Bl.	id. espagnols	Priseurs de la	Vergenay	Debris de la	Bouts du né-	Croix d'avenne	Cigares-Ciga-	
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Malaga	Rege.	id. Cremant Bl.	Regie	gre	Superb	rettes	GROS
id. Rhum ord.	Birch Viet	Chartreuse G	Madère	id. rose	Grand Crem.	id. Regie	Tordus ord.	Terresita	Cigares-Ciga-	DÉTAIL
id. Gührer	Eau de vi	id. Garn vert	id. Porto	Tabacs de la	id. Regie	id. Regie	id. fins	Représenta-	de la Régie	
id. Martiniq.	id. id. cot'c	id. id. 1/2	Muscat Fron.	Les Bouteilles	id. Regie	id. Regie	Longs (fan-	cion	de la Régie	
id. extra	id. id. an'se	id. id. jeune	id. Lunel	vides			taisie)	El Colombate		
id. Kirsh ord.	id. id. an'se	id. id. 1/2	Charsala	de la Régie			taisie)	de la Havane		
id. Armand	id. id. an'se	id. id. 1/2	Mypre.							

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 12° et 13°. Hauteur barométrique, 765. Baissés barométrique sur l'observation précédente, 2,001. Vent, à 8 h. m. calme. — à 3 h. calme. Etat du ciel, orageux. Etat de la mer, calme. Hauteur pluviométrique 0,000. Temps probable d'aujourd'hui Variable avec peu de pluie.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE LA TOUR-DU-PIN

LOTÉRIE
 600 lots en espèces montant à 30.000 francs
 120.000 billets à 1 franc le billet
 Gros lot : 20.000 Francs
 Les Billets se trouvent : A Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 4 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BASTIA
UNE IDÉE

Nous la soumettons humblement à l'administration qui a imaginé, décidé, décrété, exécuté la mirifique poudrière de Castagno.

On sait que des esprits chagrins, hostiles à nos institutions, avaient critiqué le stationnement des poudres à l'entrée de l'ancien chemin de Cardo, ainsi que leur transport à dos d'homme sur une pente glissante. Quoiqu'aucune loi constitutionnelle, organique ou réglementaire ne l'y obligeât, l'administration toujours aimable, a voulu tenir compte de ces ineptes critiques. Alors on a vu des charrettes, s'acheminer péniblement sur la route de Saint-Florent, et s'arrêter au débouché de l'ancien chemin de Cardo, en face l'école d'arboriculture, entre les maisons Calvi. Là s'accomplissait une opération véritablement ingénieuse ; une sorte de sabot immobilisait les roues, les portefaix faisaient contrepoids à l'arrière de la charrette, le postillon tirait à lui ses bêtes, et le tout cahin-caha glissait jusqu'à la porte de la poudrière. L'admini-

nistration avait ainsi trouvé moyen de transformer, sans dépenser un centime, le vieux chemin de Cardo, en route carrossable. N'est-ce pas que c'était ingénieux ?

Mais les grincoux — il s'en trouve partout — ont jeté les hauts cris. La route était complètement obstruée par le véhicule que nous avons essayé de décrire, et le passage interdit ; l'essieu pouvait casser sous les secousses inévitables dans un pareil système, et les barils de poudres éclater sous le choc etc., etc.

Nous ne savons si l'administration s'est émue de ces sottises clameurs, ou si les charretiers ont trouvé, qu'à ce jeu, ils risquaient de mettre leurs charrettes en pièces. Quoiqu'il en soit, si nous sommes bien informés, on a repris le transport à dos d'homme, à partir des maisons Calvi ; dans le premier système, ce transport comportait un trajet de vingt cinq mètres environ, dans le troisième système le trajet est à peu près d'une centaine de mètres. Il y a évidemment progrès !

Mais comme ce progrès pourrait être contesté par les gens malintentionnés, nous proposons à l'administration d'installer un aérostat qui prendrait à bord les barils de poudre, planerait avec sa nacelle chargée sur la ville émerveillée, et déposerait sa marchandise aux portes même du monument. Il y aura bien quelques difficultés d'exécution, mais l'administration est si habile pour les tourner ! Et quelle gloire ! Approvisionner une poudrière avec un aérostat !!!

Le cas du général Thibaudin

On parle d'une enquête qui serait ouverte par l'ambassade allemande à Berlin, pour rechercher dans quelles conditions le général Thibaudin serait rentré en France et y aurait repris du service, après avoir été fait prisonnier par les Prussiens.

Le Prince de Hohenzoln aurait parlé de demander à son gouvernement, suivant le résultat de cette enquête, de vouloir bien rappeler les attachés militaires en résidence à Paris.

Nous ne croyons pas, au cas où ces rumeurs seraient fondées, que la chancellerie allemande juge à propos de donner suite à ce mouvement de mauvaise humeur et s'immisce dans une question

réglée par une décision unanime d'une commission munie de pouvoirs légaux et absolus.

Le ministre de la marine

M. de Mahy a entretenu hier M. J. Grévy des démarches faites auprès de certains personnages, relativement à la succession de l'amiral Jauréguiberry.

Ces démarches sont à la veille d'aboutir. La difficulté principale est de trouver un ministre de la marine qui soit favorable à la question actuellement étudiée par la grande commission des colonies et qui reconnaisse la nécessité de confier la direction des services coloniaux à un ministre spécial.

Victor Hugo

Victor Hugo ne votera pas les lois d'exil. Le grand poète, qui a toute sa vie combattu la proscription, refuse d'être proscripateur. Il reste inébranlable dans ses convictions ; le hasard, l'accident, la circonstance ne font pas fléchir ses principes. Il ne veut pas démentir par ses actes les vérités humaines qu'il a proclamées. Il n'accepte pas ce sophisme que ce qui est vrai, bon et juste de tout temps, peut cesser de l'être un seul jour. Et qu'on ne dise pas que Victor Hugo, pour se montrer immuable, sacrifie la République au soin de sa propre réputation, non ; mais il a la foi ; il ne fait pas à la nation l'injure de la croire apeurée, comme le prétendent ceux qui veulent la sauver du péril monarchique par les procédés employés jadis pour la sauver du péril républicain.

Les prédications du carême à la paroisse Saint-Jean-Baptiste ont commencé hier au soir.

Le R. P. Robinet, dominicain, prêchera les mercredis et vendredis à sept heures et demie du soir, et le dimanche à quatre heures et demie, à l'issue des vêpres.

Ephémérides Corses

10 Février 1565. — Doris sort de Bastia avec 2500 hommes parmi lesquels 200 cavaliers qui lui avaient été envoyés, partie par le roi de Sardaigne, partie par celui d'Espagne. Il allait à Vescovato pour de là se rendre à Tala-

sani. C'est là, qu'ayant rencontré un corps de nationaux, il fut battu et obligé de rebrousser chemin avec de fortes pertes.

LA MORT DE GAMBETTA

Nous venons de recevoir une magnifique photographie représentant les derniers moments de Gambetta. Autour du lit se trouvent MM. Fieutal, Bert, Spuller, Etienne et maître L., au fond de la salle un jeune homme qui pleure. Prix 2 francs, par la poste 2,15. On trouve également à notre librairie de grands portraits de Gambetta à 0,30 — 0,75 et 2 francs. Ajouter 15 centimes pour les recevoir franco.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Cuneo d'Ornano. (Les textes des propositions et des articles ainsi que les résultats des votes ont été publiés dans notre numéro de samedi dernier.) A voté pour, M. Gavini. A voté contre, M. Graziani. N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Bartoli, Peraldi.

Scrutin sur le maintien des mots « ou militaires » dans l'article 1er du projet de loi de la commission, concernant la situation des membres des familles qui ont régné en France. A voté pour, M. Graziani. A voté contre, M. Gavini. N'ont pas pris part au vote, MM. Arène, Bartoli, Peraldi.

Scrutin sur le second paragraphe de l'article 1er du projet de loi. Ont voté pour, MM. Arène, Graziani, Peraldi. M. Gavini a voté contre. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Scrutin sur l'ensemble de l'article 1er du projet de loi concernant les membres des familles qui ont régné en France. Ont voté pour, MM. Arène, Graziani, Peraldi. M. Gavini a voté contre. M. Bartoli n'a pas pris part au vote.

Les députés de la Corse ont voté comme pour l'ensemble de l'article 1er sur les autres articles du projet et de l'ensemble.

Chronique ajaccienne

S'il existe de par le monde une Compagnie qui ait rompu avec la routine, c'est bien la Compagnie Générale Transatlantique. De son plein gré, sans mendier une subvention que l'omnipotence des bureaux ministériels lui eût certainement refusée, elle a créé un service entre la Corse et Nice, et ne s'est pas demandée si les résultats immédiats compenseraient les sacrifices, et si ce surcroît de dépense ne ferait pas brèche dans les dividendes des actionnaires. Elle sait — et ce n'est pas pour rien que son Directeur est de la souche des Péreire — que telle entreprise qui, au premier abord, paraît hasardeuse aux esprits timides, peut devenir entre des mains habiles une source de richesse assurée. Il n'y a pas, en effet, deux mois que nous sommes en relations directes avec Nice. Peu de passagers aux premiers voyages, et les scribes qui s'éternisent sur les ronds de cuir de l'administration des Postes se seraient frotté d'aise les mains et les tibias en comptant les cinq ou six lettres confiées au capitaine du bord, comme si les paquebots n'étaient construits que pour transporter des sacs à dépêches et les chemins

de fer pour remplacer les facteurs ruraux ! Que sont donc les colis postaux, sinon des marchandises fractionnées en petits paquets ?

Peu à peu le nombre des voyageurs s'est accru ; les touristes vont et viennent ; huit jours sont bien vite passés, surtout quand on trouve un hôtel confortable et une cuisine excellente au centre du cours Grandval. Bientôt une visite à Ajaccio sera le complément obligé d'un séjour de quelque durée à Nice et dans les villes de la rivière. Dans un avenir qui ne saurait être éloigné, les médecins en retard de cinquante ans sur la science climatologique et les principes de l'hygiène appliqués à la guérison des maladies des voies respiratoires, cesseront d'envoyer dans les prétendues stations d'hiver à la mode leurs clients auxquels les « jeunes » prescriront une cure à Ajaccio, sous un climat presque toujours égal au milieu d'une atmosphère chargée de bienfaisantes émanations marines.

Avant que se réalisent les prédictions d'un savant médecin de Genève qui, hier encore, me parlait de l'extension future de notre station d'hiver, il nous faudra — combien de fois l'ai-je écrit déjà, — secouer notre vieille inertie, pousser la municipalité à sortir de sa torpeur afin qu'elle fasse, pour attirer les étrangers, ce que Nice, dont la population hivernale diminue d'année en année, fait pour les retenir.

Je n'ai pas à vous raconter le Carnaval de Nice dont les splendeurs dépassent celles du défunt carnaval de Venise et les amusements monotones du Corso de Rome vu des voitures de gala des cardinaux et des *monsieurs*. On est toujours mauvais reporter de ce que l'on n'a point vu, et les journaux de la cité des fleurs ne manqueraient pas de vous détailler, par le menu, les batailles de bouquets et de confetti ; ils ne vous feront grâce ni d'un masque, ni d'une cavalcade. Ils savent, d'ailleurs, mais ils ne disent pas, que l'or apporté par vingt ou trente mille visiteurs paiera la dépense au centuple et remplira les caisses municipales.

Mais dans ces derniers temps, aller de la Corse à Nice n'était permis qu'aux riches. Tout le monde ne va pas à Corinthe. C'était un long voyage que de s'embarquer pour Marseille et prendre le train qui vous menait sur les bords du Paillon. La Compagnie Transatlantique a changé tout cela ; elle a modifié les heures de départ, et la rendues plus commodes, et elle nous a fait connaître « les prix réduits » 26 francs, aller et retour, c'est pour rien. Aussi, mardi soir, le *Mustapha* était littéralement bon lé de passagers. Pour les caser tous, capitaine et officiers étaient sur les dents. Avec une grâce dont, personnellement, je ne saurais trop lui être reconnaissant, M. Azibert, le commandant de ce joli steamer, a cédé sa cabine à trois dames qui n'avaient d'autre titre à sa courtoisie que d'être d'enragées retardataires. Il a dû, à cause d'elles, passer sur le pont ou dans la chambre du gouvernail, une nuit qui, certes, n'était pas une chaude nuit d'été. Ce sont, dit-on, les compagnies qui font les capitaines : j'en crois qu'il serait plus vrai de retourner le proverbe. Ce sont les agents dans les ports et les capitaines sur leurs navires qui font aimer les compagnies et assurent leur prospérité. Ch. GUÉUX.

ACTES OFFICIELS

M. le préfet de la Corse a accordé des témoignages de satisfaction à MM. Benjamin Pantalacci, cultivateur à Cuzzano, et François Bartoli, garde-champêtre de Palneca, qui ont fait preuve de courage et de dévouement dans un incendie.

M. Angelini, maître-adjoint à l'école normale d'Ajaccio, est nommé professeur (2e classe) à la même école.

M. Baveluy, Jean-Baptiste, ancien casernier, est nommé préposé en chef de l'octroi à Bonifacio. Madame Giacobbi, Elisabeth, est nommée maîtresse de couture à l'école mixte de Casanova.

M. Vittori, Jean, géomètre secondaire, est chargé de remplir à titre provisoire les fonctions de géomètre triangulateur.

M. Novella, gardien de bureau à Marseille, est nommé par permutation facteur rural n° 2 au bureau de Vesovato.

M. Facendini, Antoine, de Castiglione, est nommé facteur n° 3 au bureau de Cervione.

M. Mariani, Jean-Paul-Baptiste, est nommé garde-forestier au triage communal n° 9 du cantonnement d'Ajaccio, à la résidence de Cauro.

M. de Peretti, Pierre-Marie, ex sergent, demeurant à Levie, est nommé garde-forestier au triage n° 3 du cantonnement de Sartene, à la résidence de Petreto-Bicchisano.

M. Paravisini, receveur des postes et télégraphes à Vabréas (Vaucluse) est nommé aux mêmes fonctions à Sartene, en remplacement de M. Pietri, qui passe à Aumale (Algérie).

M. Frediani, Louis, est nommé facteur de ville chef à Bastia.

M. Stillari, Hyacinthe, est nommé facteur de ville n° 6 à Bastia.

M. Grescioni, Mathieu, de la commune de Luri, est nommé cantonnier des ponts et chaussées.

Bourses des lycées et collèges

Par arrêté du ministre de l'instruction publique, l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier 1881 est modifié ainsi qu'il suit : « Les examens ont lieu chaque année, du 1er au 15 mars et du 1er au 15 juin, au chef-lieu de chaque département. »

« Les candidats doivent être inscrits du 15 au 28 février ou du 15 au 31 mai, au secrétariat de la préfecture de leur résidence ou de la résidence de leur famille. »

Jury d'expropriation

Arrondissement de Corte

- Albertini, Prosper, médecin, Albertacce. Giansilj, Louis, à Lozzi. Ordioni, ex-employé des Postes, à Calacuccia. Costa, François, conseiller municipal, à Castifao. Grimaldi d'Esdra, Joseph-Marie, propr., à Castifao. Savelli, Philippe-Antoine, juge suppléant, Castifao. Benedetti, Auguste, à Corte. Palazzi, Charles, propriétaire, à Corte. Filippini, Joseph, id. Pulicani, Philippe, négociant, id. Chini, capitaine retraité, id. Baldacci, avoué. Corteggiani, conseiller en retraite. Angeli, Antoine, avocat. Pulicani, Joseph, propriétaire. Mignucci, Barthélemy, maire. Arrighi, Marc, Marie, propriétaire. Santelli, Paul-Antoine, avocat. Giulj, Michel, propriétaire. Romani, ancien maire, à Ghisonaccia. Constantini, Léopold, à Ghisoni. Marchi, juge suppléant, à Moita. Filippi, juge suppléant, à Moita. Giancioni, Pierre-Jean, à Zalana. Mariani, Luigi, à Zuanù. Marsilj, Jean-Paul, à Matra. Valentini, capitaine en retraite, à Pastoreccia. Mariani, Don Jules, médecin, à Morosaglia. Giannettini, juge suppléant, à Bisinchi. Delfini, conseiller général, à Gavignano. Castelli, conduct. des Ponts-et-Chaussées à Omessa. Taddei, capitaine en retraite, à Omessa. Mannoni, ancien sous-officier, à Omessa. Santi, greffier, à Omessa. Nicolai, Antoine-Louis, à Pietra. Canale, Joseph-Marie, maire de Canale. Luciani, François-Antoine, à Chiara. Stefani, Ariel, maire, à Linguizzetta. Casanova, Georges, docteur, à Piedicorte. Antonioti, de Pietrasarena.

- Angeli, Constantin, maire, à Pancheraccia. Pietri, maire, à Stazzona. Serpentini, ex-percepteur, à Piedicroce. Manfredi, capitaine, à Rapaggio. Battesti, Jean-Baptiste, propriétaire, à Nocario. Lauralli, Pompée, conseiller général, à Isolaccio. Colombani, maire, à Isolaccio. Paoli, notaire, Prunelli di Fiumorbo. Colombani, François-Louis, à Ventiseri. Taddei, notaire, à Bustanico. Tiberj, Ludovic, à Sainte-Lucie de Mercurio. Geronimi, Joseph. Gabrielli, Jean-André, à Tralonca. Ciccoli, conseiller d'arrondissement, St-Laurent. Moracchini, Grégoire, id. Battestini, Nicolas, Valle d'Alesani. Dionisj, Sylvestre. Mattei, maire, à Novale. Pantalacci, Michel, à Vivario. Carlotti, ex-maire, à Poggio di Venaco. Genovesi, Jean-Baptiste, à Sarraggio. Casanova, notaire, à Casanova. Lucciardi, notaire, à Antisantì. Grazietti, capitaine, à Vezzani.

Le Phylloxéra

Société des Agriculteurs de France

M. Marès expose, au nom de la section de viticulture, la situation générale des vignobles français. L'orateur ne dissimule pas que la crise occasionnée par l'invasion phylloxérique est grave, mais il ne faut pas désespérer du salut. Des moyens divers ont été proposés pour s'opposer au fléau. Certains, notamment la submersion, le sulfure de carbone, le sulfocarbonate de potassium, ont donné des résultats satisfaisants. Leur application est efficace suivant les terrains. C'est dans la voie des syndicats de défense que les viticulteurs doivent chercher le salut pour leurs vignes existantes. Si leurs vignobles sont détruits, il y a lieu, pour les vigneron, de recourir aux cépages américains, dont quelques espèces semblent indemnes de phylloxéra. Sans doute, les expériences sur la résistance et l'adaptation de ces cépages exotiques ne sont pas encore complètement terminées, cependant les résultats acquis peuvent faire concevoir les plus grandes espérances.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Rente 3 p. 0/0, 3 Fés., 9 Fés. Values: 79,25, 79,25; 79,80, 80,20; 109,50, 109,50; 114,70, 114,82

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — Néant. NAISSANCES. Canari, Magdeleine. DÉCÈS. Pellegrini, Barbe, veuve, 75 ans, de Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

ENTRÉES. De la Madeleine, vapeur italien Piemonte, cap. Desimoni, dépêches, passagers, lest. De Nice, vapeur français Blidah, cap. Arnaud, dépêches, passagers, diverses. De Servusa, navire italien Elisa, cap. Jodice, vin ordinaire, (relâche). De Marseille, vapeur français Mustapha, cap. Azibert, passagers, diverses. SORTIES. Pour Portoforres, navire italien Roma, cap. Castignola, châtaignes sèches. Pour Livourne, vap. italien Piemonte, cap. Desimoni, dépêches, passagers, lest. Pour Macinaggio, esquif français Juliette cap. Bordou, houilles.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

L'affaire du prince Napoléon

La Chambre des mises en accusation s'est réunie aujourd'hui pour examiner le dossier qui lui avait été transmis par le juge d'instruction concernant le prince Napoléon. La Chambre était composée des membres de la chambre des mises en accusation et de ceux de la chambre des appels de police correctionnelle. Elle était présidée par M. le premier président, assisté de MM. les conseillers Limperani, Try, Cotelte, Nacquart, Barris, Daroste, Boucher, Cadart et Bagueris. M. le premier président a donné lecture du mémoire présenté par les conseillers du prince Napoléon, tendant à établir que les lois sur la liberté de la presse détruisent tout délit dans l'acte accompli par le prince. Après une longue délibération, la cour a rendu une ordonnance de non-lieu. Le prince est revenu à Auteuil accompagné de M. le capitaine Brunet. Il a été mis immédiatement en liberté. Avant de rentrer à son hôtel il a parcouru en voiture le boulevard des Italiens.

Le projet de loi sur les prétendants

Dans le but d'éviter un conflit, la majorité du sénat étant opposée au projet de loi voté par la Chambre des députés, un certain nombre de sénateurs se sont réunis dans les bureaux pour voir si on ne pourrait pas arriver à une transaction. Les premières démarches tentées dans ce sens permettent de croire que l'entente pourra se faire.

M. Fallières

Le président du conseil est toujours très fatigué. Il espérait pouvoir commencer à travailler dans la journée, mais les médecins lui ont recommandé un repos absolu. Son état de santé inquiète beaucoup ses amis.

La loi sur la presse

Le gouvernement a décidé de présenter un nouveau projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi sur la presse.

On annonce dans les perceptions, un mouvement important qui a été signé par M. Tirard, sous l'influence de M. Wilson.

M. de Freycinet a reçu une délégation des électeurs du Tarn-et-Garonne, où il a été élu conseiller général. Ceux-ci exprimaient le désir de le voir revenir aux affaires : l'ancien président du conseil n'a voulu leur répondre qu'au point de vue des questions locales : — Je suis profondément touché, leur a-t-il dit, du souvenir affectueux que vous m'avez gardé. En présence de ce témoignage, je vous promets tout mon concours pour les intérêts d'un département qui n'a pas cessé de m'être cher, malgré mon long éloignement.

Le prince de Galles a invité M. Léon Say à venir passer quelques jours dans sa résidence de Malborough-House.

Dernière heure

Le prince Napoléon a trouvé à sa rentrée à son hôtel de la Chaussée d'Antin, plusieurs de ses amis qui l'attendaient. Il a été reçu avec enthousiasme. Après le dîner, il y a eu réception. Les salons du prince étaient envahis.

Il ne s'est produit au dehors aucun incident. Le prince, en remerciant ses amis, les a invités à la plus grande modération. Il leur a dit qu'il n'avait jamais désespéré de la justice de son pays, et qu'ayant agi dans les limites de son droit et de la légalité, les poursuites dirigées contre lui ne pouvaient avoir d'autre résultat que l'arrêt rendu par la Chambre des mises en accusation.

Les amis du prince ne l'ont quitté que fort tard dans la nuit.

Bulletin financier

Paris, le 8 janvier 1883.

Le mouvement de reprise qui s'était dessiné sur le marché avec une vigueur inattendue, s'est arrêté aujourd'hui. La Banque de France oscille aux environs de 5,280. La Banque de Paris fléchit au cours de 945. Le Crédit Foncier que nous recommandons à l'attention des capitaux de placement se tient à 1,250. Les bénéfices de l'exercice 1882 s'élevaient à 20,912,421 francs et les frais généraux à 3,192,328 francs, le bénéfice net est de 17,720,000 francs. Le dividende sera donc de 55 francs présentant une augmentation de 5 francs sur le dernier exercice. La Foncière de France et les magasins d'Algérie continuent à être fort demandés comme titres de portefeuille, ils offrent des avantages considérables et une sécurité absolue. Nollité d'affaires sur la Banque Nationale de la Banque Parisienne, cette dernière essaye de revenir à des cours un peu plus élevés, il faut en profiter pour vendre. Le Panama est à 476,25. Nos chemins sont fermes aux cours suivants. Nord, 1,780. — Lyon, 1,520. — Midi, 1,050. — Orléans, 1,105.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur de prothèse dentaire des principaux cabinets de Paris. Ancien cabinet Pradère : Nouvelle Traverse du Théâtre, Bastia. Denis et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

lées sur sa propre demande, sous la seule condition d'informer le Maire de sa détermination, et que ses propositions nouvelles équivalaient à l'abandon du traité sanctionné par votre délibération du 13 novembre.

Il ne restait donc plus à votre Commission qu'à rechercher s'il y avait lieu de traiter avec M. Viale, sur les bases nouvelles par lui indiquées.

Il nous a paru convenable d'entendre au sein de la Commission M. Viale qui nous a déclaré « avoir mission de traiter avec la ville de Bastia, mais à la condition expresse que son nouveau projet serait maintenu en son entier, sans modifications ni en la forme ni au fond. »

Il vous sera facile de comprendre, messieurs, quels sentiments nous avons dû éprouver devant une pareille déclaration dans laquelle il était permis de discerner un parti pris de rompre toute négociation avec la ville. Si nous avions cédé à nos premières impressions, empruntant à M. Viale lui-même le ton absolu qu'il avait cru devoir adopter pour appuyer sa proposition, nous lui aurions rappelé qu'il n'était pas de la dignité du Conseil municipal d'examiner un projet de traité dont on prétendait *a priori* lui imposer les dispositions.

Nous avons cru mieux faire en imposant silence à de légittimes susceptibilités : il nous a semblé, en effet, que nous devions à nos commettants de leur prouver combien nous étions désireux d'arriver le plus promptement possible à la réalisation d'un projet destiné à assurer une abondante alimentation de nos fontaines publiques.

C'est ainsi, messieurs, que, sans autrement nous arrêter à la forme en laquelle la nouvelle proposition de M. Viale a été présentée, nous nous sommes déterminés à vous signaler les différences qui existent entre les dispositions du traité que vous avez précédemment adopté et les termes de celui qu'on voudrait lui substituer.

Pour que vous puissiez plus aisément saisir ces différences et décider si vous devez les accepter, il convient de mettre en regard les uns des autres, les divers articles des deux projets.

(La suite à demain.)

Ephémérides Corses

11 Février 1321 — Brancaleone Doria, Procureur de Gênes à Bonifacio, arrête avec les anciens de cette ville une convention d'après laquelle, non seulement les Bonifaciens étaient affranchis de tous droits, mais encore devaient toucher des sommes annuelles, qu'antérieurement du reste Gênes s'était engagée à payer.

Nous voyons aussi dans cette convention que l'autorité Génoise était sagement contrebalancée par celle des anciens de Bonifacio, et que tout bateau armé en course devait payer un droit égal à la dixième partie de ce qu'il vendrait ou débarquerait dans le district.

Le futur ministère

L'arrivée prochaine aux affaires d'un cabinet Ferry devient de moins en moins douteuse.

Cette perspective excite, il est vrai, la partie avancée de la gauche, un vif mécontentement, mais les tendances autoritaires manifestées par la majorité, ces temps derniers, et la nécessité d'un Cabinet homogène, paraissent imposer cette solution.

Il semble d'autre part que le personnel dirigeant du parti libéral préfère lui-même, avant de reprendre le pouvoir, qu'il t fait de cette combinaison un essai préalable.

Absence de titulaire au quai d'Orsay tant plus grave que le service de

la chancellerie est rentré dans ses bureaux et n'a plus aucun rapport avec M. Duclerc, gardé à vue et soigné au second étage par sa famille.

D'autre part M. Fallières lui-même indisposé n'a pas encore donné les indications indispensables aux affaires courantes.

Nos agents à l'étranger envoient des dépêches réclamant la cessation la plus prochaine possible de cet état de choses.

Le retrait d'emploi

Le ministre de la guerre s'est très-clairement expliqué à la Chambre des députés sur l'application qui sera faite aux princes de la loi adoptée jeudi dernier.

« Les princes, a-t-il dit, seront mis « en retrait d'emploi, » en vertu de l'article 75, titre II, de la loi du 19 mai 1834, sur l'état des officiers. »

L'officier en retrait d'emploi cesse d'être en activité de service. Il tombe de plein droit dans la position de « non-activité. »

« La non-activité, dit l'article 4 de la loi précitée, est la position de l'officier hors cadre et sans emploi. »

« La mise en non-activité par retrait d'emploi (article 6) a lieu par décision du Président de la République, sur le rapport du ministre de la guerre. »

« Les officiers en non-activité par retrait d'emploi (article 8) sont susceptibles d'être remis en activité. Le temps passé par eux en non-activité leur est compté comme « service effectif » pour la réforme et pour la retraite seulement. »

Les officiers en retrait d'emploi touchent une solde qui a été fixée ainsi qu'il suit, par les tarifs du 31 décembre 1878, savoir : généraux de division, 7,942 fr. par an; colonels : 3,637 fr.; capitaines : 1,264 fr.; sous-lieutenants : 854 fr.

Ils ne peuvent recevoir d'avancement ni au choix, ni même à l'ancienneté. Mais ils continuent à acquiescer des droits à la retraite. Ainsi les ducs d'Annamite et de Nemours pourraient — si on les considère comme ayant trente ans de service — obtenir des pensions de retraite de 7,000 fr. à 10,500 fr., suivant le nombre d'années de service et de campagnes de guerre qu'on jugerait à propos de leur octroyer.

Le duc de Chartres, le duc d'Alençon, le prince Roland Bonaparte auront plus tard des pensions de retraite qui s'élèveront rapidement à 6,000 francs, 3,300 fr. et 2,300 fr. un peu moins peut-être, en raison des campagnes qu'ils ont faites ou qu'ils pourront faire.

Les officiers en retrait d'emploi sont, « ipso facto » dépouillés de toute fonction militaire. Ils n'ont pas le droit de porter l'uniforme. Mais ils conservent leurs décorations et peuvent s'en parer dans les mêmes conditions que les autres citoyens.

Le ministre de la guerre leur assigne une résidence, dont il leur est interdit de s'absenter sans permission. Ils restent soumis à la discipline militaire. Ils sont justiciables des conseils de guerre pour tous crimes, délits ou contraventions concernant le devoir militaire.

Deux fois par an, et plus souvent, s'ils en reçoivent l'ordre, ils sont tenus de se présenter « en uniforme » devant l'officier général que le ministre de la guerre a délégué pour les inspecter.

Voilà la loi et les règlements.

PETITE GAZETTE

Il avait été question d'organiser un second bal paré-masqué pour la mi-carême; nous apprenons que ce bal n'aura lieu qu'après Pâques.

Demain, lundi, jour anniversaire de la mort du R. P. Candido Golzio, plus généralement connu sous le nom de P. Ministre, une messe sera célébrée pour le

repos de son âme, dans l'église Saint-Jean-Baptiste, à 10 heures.

Ce soir, dernière représentation des Huguenots.

ROLE des affaires criminelles de la session des assises du 1^{er} trimestre 1883

Lundi 12 février. — Tessitori, Ferruccio, sujet italien, assassinat; min. pub. M. Angeli; M. H. de Montera, défenseur.

Mardi 13. — Pietri, Jean-Joseph, de Campi, meurtre et tentative de meurtre; min. pub. M. Bissaud; MM. H. de Montera et Carbuccia, défenseurs.

Mercredi 14. — Stefani, Antoine, de Venzolasca, tentative de meurtre; min. pub. M. Bissaud; M. H. de Montera, défenseur.

Jeudi 15. — Angelini, Mathieu, de Loreto, meurtre; min. pub. M. Angeli; M. Lota, défenseur.

Vendredi 16. — Maroselli, André, et Maroselli, Ange-Antoine, de Rutali, meurtre et tentative de meurtre; min. pub. M. Bissaud; MM. P.-P. de Casabianca et P. de Casabianca, défenseurs.

Samedi 17. — Renucci, Frédéric-César, de Corte, meurtre; min. pub. M. Bissaud; M. P. de Gaffory, défenseur.

Lundi 19. — Gomsolas, Pierre-Sébastien, d'AJaccio, vol qualifié; min. pub. M. Angeli; M. J. de Montera, défenseur.

Id. — Bernardi, Augustin, de Bastelia, blessures volontaires sur sa mère légitime; min. pub. M. Angeli; MM. J. de Montera et Orenga, défenseurs.

Mardi 20. — Leccia, Toussaint, de Cauro, tentative de meurtre et port d'arme; min. pub. M. Bissaud; M. Gavini, défenseur.

Mercredi 21. — Morelli, Pancrace, et Casanova, Toussaint, de Tavera, coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner; min. pub. M. Bissaud; MM. H. de Montera, J. de Montera et Franceschetti, défenseurs.

Jeudi 22. — Cutilli, François-Antoine, de Cutilli-Corticchiato, tentative d'assassinat; min. pub. M. Bissaud; MM. H. de Montera et P.-P. de Casabianca, défenseurs.

Vendredi 23. — Astizzioni, Jean-Baptiste, pénitencier à Castelluccio, vols qualifiés; min. pub. M. Angeli; M. J. de Montera, défenseur.

Bulletin financier

Paris, le 9 janvier 1883.

La fermeté du marché s'est accentuée d'une manière vigoureuse, les vendeurs se rachètent et font eux-mêmes la hausse.

La seule valeur réellement appréciée du public en ce mouvement, c'est l'action du Crédit Foncier qui cote 1,265 et qui réalise le type le plus solide et le mieux établi des titres de placement de tout repos. Aussi les obligations de cette grande société sont-elles après les rentes et les obligations des compagnies de chemins de fer, des plus recherchées.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie est demandée à 470.

La Générale est sans affaires à 568,70.

Remarquons que l'on s'éloigne des titres de la Société Nouvelle qui semble décidément destinée à disparaître.

On vend à tout prix l'action de la Banque Parisienne et de la Banque Nationale.

Quant au Crédit Général Français on s'en occupe fort peu, cette valeur n'offrant plus aucune garantie.

La dépréciation des titres du Gaz continue. On offre 1,495.

Lyon, 1,515. — Orléans, 1,215. — Nord, 1,795.

Bourses de Paris

		9 Fév.	10 Fév.
Rente 3 p. 0/0	79,25	79,47
— 3 p. 0/0 amortissable	80,20	80,00
— 4 1/2 p. 0/0	109,50	110,00
— 5 p. 0/0	114,82	115,05

Les pensions de retraite

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Les militaires retraités sous l'empire de la loi de 1861 viennent de perdre leur meilleur défenseur. M. Casimir-Périer, qui avait pris, on le sait, l'initiative d'une proposition de loi pour l'unification des pensions de retraite vient, en effet, de donner sa démission de député dans une lettre motivée qu'il adresse à ses électeurs. »

« Cette démission causera, sans nul doute, d'innombrables regrets. »

Le *Moniteur de l'Armée* est tombé dans une erreur tout-à-fait involontaire. Qu'il nous soit permis de rassurer les militaires auxquels depuis longtemps il témoigne une si vive sympathie.

En effet, c'est M. Jean Casimir-Périer, député de l'Aube, qui s'est démis ces jours derniers de son mandat, et non M. Paul Casimir Périer, député de la Seine-Inférieure, le vaillant et habile orateur qui a pris à cœur, à la suite d'un travail remarquable, de démontrer que la mesure tendant à l'unification complète des pensions de retraite était aussi légale qu'équitable. Aussi avons-nous la conviction que la proposition due à l'initiative de l'éminent député de la Seine-Inférieure ne tardera pas à être prise en considération par la Chambre des députés.

APRÈS OFFICIELS

Madame Jeannette Muzio-Olivi a été nommée débitante de poudre à feu à l'Ho-Rousse.

— Ont été nommés débitants de tabac de la régie, à Corte, Mlle Zaccarelli, Marie-Jeanne.

à Sartene, M. Perinelli, Antoine, et M. Susini, Paul.

à Caldarelo, M. Quilichini, Marc.

à Calvi, M. Antonini, Jean-François.

— M. le préfet a autorisé la création du cercle de la Paix, à Bastia; du cercle agricole, à Lumio; et du cercle du Progrès, à Bocognano.

— M. Guigon, professeur de mathématiques élémentaires (3^e classe) au lycée de Nîmes, est nommé professeur de mathématiques élémentaires (même classe) au lycée de Marseille.

— M. Vincenti, sous-lieutenant au 3^e ligne, est désigné pour être employé dans le service des affaires indigènes en Algérie.

La Mortalité à Ajaccio

Depuis quelques jours, le corbillard fait son triste office avec une certaine activité.

Le chiffre de la mortalité est en hausse surtout parmi les enfants. Deux affections morbides font de nombreuses victimes, la fièvre scarlatine et la typhoïde.

Le froid de la semaine dernière a également brisé les constitutions rachitiques et usées, et les décès ont dépassé la moyenne d'une façon trop sensible.

L'anarchie se remarque tout aussi bien dans notre état atmosphérique. A des ondées irrégulières succèdent des éclaircies accompagnées d'un soleil qui pique, et quelques minutes après nous avons des coups de vent qui jettent la mer sur nos quais, puis des journées splendides de lumière et de chaleur.

Nous sommes donc au variable et les esprits se ressentent de cette variabilité de l'atmosphère.

(Journal de la Corse.)

ETAT CIVIL

MARIAGES.

Figli, Dominique-François, employé, et Ferrandini, Letizia, tailleur, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Gigante, Alexandre. — Gianni, Jérôme-Hippolyte. — Bartoli, Marie. — Guasco, Lucie-Jeanne-Marie.

DÉCÈS.

Girolami, Jérôme, célibataire, 47 ans, de Calvi. Confortini, Clément, 2 ans, de Bastia, De Castelli, Marie-Pauline, mariée, 62 ans, de l'île de la Trinité, (Amérique.) Beccucci, Joseph, 11 mois, de Bastia.

Dépêches de Nuit

(Service télégraphique spécial du Petit Bastiais)

Dans les couloirs

De très vives instances sont faites auprès des sénateurs qui hésitent à voter telle quelle la loi des prétendants; on leur représente les dangers d'un conflit entre les deux Chambres, dangers d'ordre général — l'inquiétude perpétuée dans le pays, l'affaiblissement fatal de la République — et dangers d'ordre spécial — l'imminence d'une campagne révisionniste, la ruine définitive de la popularité du Sénat, etc.

Mais on remarque que ces objurgations ne produisent pas grand effet. Les adversaires de la loi répondent que le pays n'est pas ému des menées des princes; que les députés ont cédé à la pression de leurs comités électoraux qui sont composés pour la plupart d'individualités sans mandat et sans autorité réelle.

SÉNAT

Séance du Samedi 10 Février 1883

Présidence de M. Le Royer.

La séance est ouverte à 2 heures 30 minutes.

M. Honoré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi qui est adopté.

Il est déposé divers rapports de projets de loi d'intérêt local; le président annonce qu'ils seront imprimés et distribués.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, tendant à régler la situation des membres des familles qui ont régné en France.

M. Allou, rapporteur, dit qu'en présence des nombreux amendements qui ont été présentés, la commission ne s'oppose pas à la discussion du projet de loi.

Cette déclaration soulève les protestations de la droite.

M. Challemel Lacour dit qu'il faut que la République se défende contre les attaques des partis, et il invite le sénat à voter le projet de loi pour empêcher les manœuvres des monarchistes qui veulent amener un conflit afin d'ébranler le gouvernement de la République.

M. Barthélemy Saint-Hilaire serait près à voter une loi générale contre les ennemis de la République, mais non des dispositions établissant des catégories et des exceptions.

M. Devès défend le projet tel qu'il a été voté par la Chambre. Il dit que ce projet représente déjà des concessions de la part du gouvernement qui est allé aussi loin que possible dans le but d'éviter des difficultés. Il invite le Sénat à bien con-

sidérer les conséquences du rejet du projet de loi soumis à ses délibérations.

M. Allou réplique. Il explique les considérations qui ont motivé les conclusions de la commission, et ajoute qu'en suivant la Chambre des députés dans la voie où elle est entrée, on arriverait à approuver des mesures violentes, et à entraîner la République vers le radicalisme. Enfin, que la plupart des membres du Sénat qui ont voté pour l'établissement du gouvernement républicain croient devoir repousser le projet de loi dans l'intérêt même de la République.

La suite de la discussion a été renvoyée à lundi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Buisson

Les tribunes sont complètement vides; plusieurs députés se sont rendus au Sénat pour assister à la discussion du projet de loi sur les prétendants.

La séance est ouverte à 2 heures 15 m.

M. Bastid, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi qui est adopté.

Divers rapports sont déposés sur le bureau.

Le président annonce qu'ils seront imprimés et distribués.

— Première délibération sur les propositions de loi municipale.

Les articles 3 à 25 sont adoptés, après une discussion à laquelle ont pris part MM. Lanjuinais, de Marcère et Jules Roche.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

L'administration a refusé à une société orphéonique l'autorisation de donner des concerts réguliers au jardin des Tuileries. Cette société représentait un groupe d'action monarchique.

Selon les termes de son testament, les amis de M. Viollet-le-Duc ont reçu chacun une de ses études de dessin et d'architecture.

Une enquête est ouverte sur les mauvais propos tenus sur le ministre de la guerre, par deux sous-lieutenants des régiments de l'Est, qui avaient été punis déjà pour leurs rixes avec les bourgeois de Toul.

Le conseil d'amirauté a reçu du vice-amiral Jauréguiberry l'assurance que l'ancien ministre continuerait à l'aider dans ses travaux.

Des mesures sont prises par l'autorité pour éviter des effondrements au quartier-latin.

G. OLLIVIER, Chirurgien-Dentiste professeur aux collèges de Paris.
Ancien cabinet Pradier: Nouvelle Traversée Théâtre, Bastia.
Dents et Dentiers perfectionnés et de tous systèmes.

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE 20 fr. 6 mois 42 »
 CONTINENT FRANC., ALGÉRIE, 22 » 43.50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 48 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE, N° 103, LE 14 FÉVRIER 1883.
 Rédaction & Administration :
 MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
 8, BOTTICELLI DU PALAIS, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 40, à Paris, chez MM. Audbourg et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 1 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

AVIS
 Educations de vers à soie pour graines assurées par des producteurs sélectionnés
 Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
 Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.
 S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE
J. GASPARI
 Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de **KUKLA de WESTPHALIE**, d'une limpidité parfaite et d'un goût esquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

A LOUER Appartement meublé composé de 9 pièces, maison Canavaggio, au 2^e étage, Nouvelle Traverse.
 S'adresser au Bureau du Journal.

La Banque Nationale du Mexique créée sous le patronage de la Banque franco-Egyptienne, a le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement. Son capital est de 8,000,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80,000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 fr. Les cours des ces actions est de 7421,5, soit 41,25 à payer.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
Bitter Russe
 Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.
 Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
 Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
 Agent s généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
 Prix fixe
PCE MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

CONQUÊTE portable CANET-GIRAUD, guériss. prompt de pleurésie, pleurésie, épanchement de toute nature. Prix: 2 fr. 50. Par la poste, 3 fr. 25. — Vente: 4, rue des Orfèvres, Paris, P^{er} VERMOREL

ÉCRIN MERVEILLEUX
 A dater d'aujourd'hui, M. NEVEL, ex-expéditeur à titre de publicité à toute personne qui lui en fera la demande un écrien argenté finement ciselé avec larmier doré et chaînette.
CONTENANT :
 Une Bague en or en relief à l'usage de tous les doigts.
 Un Collier de perles, jais, corail, émeraudes extra-fines.
 Une montre d'or au 12^e et au 16^e jour.
 Une Chaîne en or, double et simple, 9 m 50 de tour.
 Une Croix Médaille, or, 18 karats.
 Une paire de gros Diamants du Rhin montés en argent.
 Le tout rendu franco dans toute la France :
4 FRANCS 10 CENTIMES
 Toutes les Dames, même les plus dévouées, voudront parer les splendides DIAMANTS contenus dans l'écrien. C'est une occasion exceptionnelle dont il faut profiter.
 Adressez lettres et Mandats-Poste à M. NEVEL, Fabricant breveté S. G. D. G. PARIS — 25, AVENUE TROUFAINE, 25 — PARIS
 Imprimerie Librairie Ollagnier

ATTENTION
 On demande à la Ville et à la Campagne des Agents pour la vente d'objets de 1^{re} UTILITÉ. Placements faciles; 1,000 à 1,500 fr. par an sans autre en rien à ses occupations habituelles. L'emploi convient aux personnes de deux sexes. Ecrire franco à la Direction de l'Alliance, à Chaux-de-Fonds. (Suisse).
 Affranchir 0, fr. 25 centimes.)

Correspondance bleue
 Etudes financières industrielle et immobilières. Placement, spéculation, question du jour.
 50 boulevard Haussmann, Paris la correspondance bleue paraît de 4 à 8 fois par mois
Sommaire :
 La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée des pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprises des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placers.

Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.
 Service de la Correspondance bleue: 40 fr. par an; 50 fr. pour étranger.
 Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an.
 On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et de l'étranger.
 Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50, boulevard Haussmann, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
 Thermomètre, 13° 12' 1/2.
 Hauteur barométrique, 763.
 Baisse barométrique sur l'observation précédente, 4,001 1/2.
 Vent, à 8 h. m. calme — à 3 h. S.-E. modéré.
 Etat du ciel, orageux.
 Etat de la mer, houleuse
 Hauteur pluviométrique 0,000.
Temps probable d'aujourd'hui
 S.-E. variable avec peu de pluie

LA MORT DE GAMBETTA
 Nous venons de recevoir une magnifique photographie représentant les derniers moments de Gambetta. Autour du lit se trouvent MM. Fientzal, Bert, Spuller, Etienne et madame L., au fond de la salle un jeune homme qui pleure.
 Prix 2 francs, par la poste 2,15.
 On trouve également à notre librairie de grands portraits de Gambetta à 0,30 — 0,75 et 2 francs.
 Ajouter 15 centimes pour les recevoir franco.

BASTIA
LA RÉFORME JUDICIAIRE
 La Chambre des députés ayant repoussé l'article premier du projet de réforme judiciaire, le projet tout entier s'est trouvé par le fait entièrement rejeté.
 A la suite de ce vote, le ministre de la justice a présenté dans la séance du 29 janvier dernier, au nom du gouvernement, un nouveau projet de loi, dont voici les dispositions les plus importantes.
 L'article 1^{er} porte que les arrêts des cours d'Appel ne pourront, tant en matière civile qu'en matière criminelle, être rendus par moins de cinq juges, y compris le président.
 L'article 2 supprime les chambres des mises en accusation.
 La Chambre compétente dans chaque cour pour juger les appels formés contre les jugements des tribunaux en matière correctionnelle, exerce les fonctions et aura la juridiction attribuée par la loi aux chambres d'accusation.
 L'article 3 est relatif à la composition des cours.

Celle de Bastia aurait deux chambres. Le personnel comprendrait: 1 premier président, 2 présidents, 12 conseillers, 1 procureur général, 2 avocats généraux, 2 substitués, 1 greffier en chef, 2 commis-greffiers.
 L'article 4 supprime toute distinction de classe; toutes les cours d'appel, hors celle de Paris, sont assimilées.
 L'article 5 est relatif au traitement des magistrats des cours d'appel. Il est ainsi fixé pour toutes les cours, celle de Paris excepté.

Premier Président	20,000 fr.
Présidents	12,000 »
Conseillers	9,000 »
Procureur général	20,000 »
Avocats généraux	10,000 »
Substitués	8,000 »
Greffier en chef	5,000 »
Commis-greffier	4,000 »

L'article 6 règle la composition des tribunaux.
 Celui de Bastia, se trouvant au chef-lieu de la cour d'appel, est compris dans la deuxième classe.
 Il n'aurait qu'une chambre, et se composerait de: 1 président, 3 juges, 2 juges suppléants, 1 procureur de la République, 1 substitut, 1 greffier, 2 commis-greffiers.
 Les autres tribunaux du département appartiennent à la troisième classe.
 Ils n'auront qu'une chambre, seront composés comme celui de Bastia, à l'exception des tribunaux de Calvi, Corte et Sartene qui ne comportent que deux sièges de juges titulaires.
 L'article 8 fixe les traitements de la manière suivante:

	Bastia (2 ^e classe)	Autres tribunaux (3 ^e classe)
Président	8,000	6,000
Juge d'instruction	6,000	4,500
Juges	5,000	4,000
Procureur de la Rép.	8,000	6,000
Substitut	4,500	3,500
Greffier en chef	3,000	2,500
Commis-greffier	2,500	2,000

D'après l'article 9 il devra être procédé dans un délai de trois mois, à partir de la promulgation de la loi, à la réorganisation des cours et tribunaux.
 Art. 10. Les magistrats qui, dans la

nouvelle réorganisation, n'auront pas été maintenus et qui auront plus de six ans de service, recevront une retraite égale au quart de leur traitement. Ceux qui auront plus de 15 ans de service recevront une retraite égale à la moitié de leur traitement. Ceux de ces magistrats qui auront plus de trente ans de service, pourront réclamer une retraite proportionnelle calculée sur la moyenne de leur traitement pendant les six dernières années de leurs services.

D'après l'article 11, à l'expiration de la période de trois mois, aucun premier président, président, conseiller, président, juge, juge suppléant de tribunal de première instance, ne pourra être remplacé ou déplacé que sur l'avis conforme du conseil supérieur établi par les articles 13, 14, 15, 16; mais sur l'avis de ce conseil, les magistrats qualifiés ci-dessus pourront être appelés, sans leur assentiment et à quelque époque que ce soit, à des fonctions différentes de celles dont ils sont investis ou dans des juridictions d'une classe égale ou inférieure, ou admis à faire valoir leurs droits à la retraite, ou suspendus pour un temps qui ne pourra excéder six mois, ou révoqués.

Comme on le voit, les articles 9 et 11 détruisent complètement l'inamovibilité de la magistrature, telle quelle existe actuellement.
 Les autres articles règlent la composition et les attributions du conseil supérieur.

LA QUESTION DES EAUX

Rapport de M. de Montera
 (V. les numéros des 11 & 13 février)

COMPARAISON DE L'ANCIEN & DU NOUVEAU PROJET

Première réduction.

Art. 5. — Si par suite de la différence des niveaux, les eaux de la Marmoraggia ne pouvaient pas être conduites dans certains appartements de quelques quartiers de la ville, le concessionnaire ne sera pas tenu de desservir ces appartements au moyen desdites eaux de la Marmoraggia; il devra le faire cependant, s'il en est requis, en prélevant pour ce service sur les sources appartenant exclusivement à la ville, la quantité dont il pourrait avoir besoin;

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
L.-N. MATTEI **BASTIA** (Corse)
 Boulevard du Palais
 Marque de Fabrique du Pays et Havane
Tabacs, Cigares

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or.	Sauterne	Virginie plus	Maryland	Maryland	Extra-fins	De dames	1 ^{re} qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. i. café.	id. Nolly Pr.	Chablis	sieurs qual.	100 gram.	Levant	Fins	Java	2 ^e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. 1/2 l.	Cassis blanc	Keutucky	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes do-	Sultanes	1 ^{re} qualité à
id. super.	id. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	(marques	Mason Coun.	Soisse 50 gr.	Suisse	rères	Virginie ver.	la rose.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arnaud.	id. Martini	diverses)	Torc cavalle	Exportat. 1 ^{re}	Exportat. 1 ^{re}	Façon sjacc.	id. blanches	2 ^e id. sans.
id. extra	id. extra	Caeso Chouva	id. id. extra	id. Moët	Savounette	Exportat. 1 ^{re}	id. 2ms	Havane gran.	Ordin. jaunes	
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. id. extra	id. Mousseux	levant	id. 2ms	Qual. de Pa-	Cabinet	id. rosee	Tabacs
id. id. "	id. Saillard	Pijerm. Get	id. id. extra	id. Blanqui	Hongrois	Qual. de Pa-	ris	Flor fina	id. 40 sigar.	a priser
id. id. "	id. id. "	Anisette MB	id. id. extra	id. Sillery	Plantader	ris	Sedleaff	id. courts.	Illustres	de la Régie
id. id. "	id. Blanqui	Liqueurs BI	id. id. extra	id. Vergenay	Brisures de la	Qual. de Pa-	Debris Sca-	Courants	Cigares-Ciga-	GROS
id. id. "	id. Amara id.	id. fines BI	id. id. extra	id. Cremant bl.	Régie.	Qual. de Pa-	ferlati.	Ordinaires	rettes	DÉTAIL
id. Etuurneau	Amer Picon	id. espagnols	id. id. extra	id. rose		Debris de la	Bouts du né-	Bouts du né-	—	
id. Guérin	id. indien.	Malaga	id. id. extra	id. Grand Crem.		Régie	gre	gre	—	
id. Hum ord.	Birrh Vio. et	id. Chineois	id. id. extra	id. Muscat Fron.		Tabacs	Tordus ord.	Tordus ord.	—	
id. Guérro	Eau de vi	Chartreuse G	id. id. extra	id. Lunel		de la Régie	id. fins	id. fins	—	
id. Martiniq.	id. id. cor'e	id. id. Garn vert	id. id. extra	Charsala			Longs (fan-	Longs (fan-	—	
id. extra	id. id. am'es	id. id. jaune	id. id. extra	Egypte.			taisie)	taisie)	—	
id. Kirsch ord.	id. id. am'se	id. id. 1/2	id. id. extra						—	
id. Arnaud	id. id. asse	id. id. 1/2	id. id. extra						—	

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.

BRASSERIE J. GASPARINI Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE.

Le capitaine LERAT, ancien ad-joint à la direction d'artillerie de Bastia, prie les personnes auxquelles il pourrait devoir quelque chose dans cette ville, de vouloir bien s'adresser à M. SEATELLI, notaire, chargé du règlement de ses affaires.

Régisseur demandé

On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de gdes propriétés.

AVANT VOS REPAS BUVEZ DUB YDOF

Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agent généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, MM. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PCB MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de chemi-nées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, doublé et deuil.

Le journal LA SCIENCE POUR TOUS est entré dans sa vingt septième année. C'est un organe illustré qui met à portée de tous les découvertes de la science et leurs applications à l'industrie, l'hygiène, au bien être en général.

La Science pour Tous est honorée d'une souscription du ministre de l'instruction publique.

La Science pour Tous publie chaque semaine une correspondance et une revue financières des plus utiles à consulter pour qui veut éviter les placements dangereux.

La Science pour Tous offre à ses abonnés des primes dont le prix réduit rembourse en quelque sorte la dépense de l'abonnement.

Prix d'abonnement: Prix, 7 fr.; départements, 8 fr. Rue du Crois-sant, 21, à Paris.

Envoi de cinq numéros-spécimen sur demande affranchie.

L'un des rédacteurs, gérant, MATTHEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

LA GAZETTE DE PARIS Journal Financier Dixième Année PARAIT TOUS LES DIMANCHES 52 Nos par An 52 Francs PAR ANNEE

Vins Spiritueux

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Tabacs, Cigares

Boulevard du Palais

L.-N. MATTEI

BASTIA (Corse)

du Pays et Havane

Marque de Fabrique

Table with 7 columns: SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes, Tabac à priser. Lists various products and brands like Kirsch, Vermouth, Cognac, etc.

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »
Autres pays, le port en sus.

8e ANNEE, No 0287 - ABONNEMENT, 15 FEVRIER 1883.

Redaction et Administration:
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclu-sivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 12° 1/2 et 13°.
Hauteur barométrique, 763.
Baisse barométrique sur l'observation précé-dente, 2,000.

Temps probable d'aujourd'hui

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE LA TOUR-DU-PIN

LOTERIE

600 lots en espèces montant à 30.000 francs
120,000 billets à 1 franc le billet
Gros lot: 20,000 Francs

Les Billeets se trouvent: A Bastia, à la librairie OLLAGNIER.

BASTIA

LES CONTRE-PROJETS

PROJET MARCEL BARTHE

Art. 1er.— Toute provocation, par un des moyens prévus par l'article 23 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, au renversement des institutions républicaines, sera poursuivie devant les juges chargés de connaître des attentats et des complots contre la sûreté de l'Etat.

Art. 2.— Les auteurs et complices d'une provocation ayant les caractères précisés à l'article 1er seront punis d'un emprisonnement d'un an à cinq ans, et d'une amende de 100 fr. à 3,000 fr. Si les coupables sont des membres des familles qui ont régné sur la France, la peine sera celle du bannissement.

Art. 3.— Toute personne condamnée au bannissement, qui, après avoir été con-duite à la frontière et être sortie de France, y serait rentrée sans autorisa-tion du gouvernement, sera traduite devant les tribunaux correctionnels et con-

damnée à un emprisonnement d'un an à cinq ans.

Après l'expiration de la peine, elle sera conduite à la frontière.

PROJET WADDINGTON

Tout membre d'une famille ayant ré-gné en France qui fera publiquement acte de prétendant ou une manifestation ayant pour but d'attenter à la sûreté de l'Etat sera puni de bannissement.

La personne ci-dessus désignée sera traduite soit devant la cour d'assises, soit devant le Sénat constitué en cour de justice.

PROJET BARBEY

Art. 1er.— Un décret du président de la République, rendu en conseil des ministres, pourra enjoindre à tout membre d'une des familles ayant régné en France, et dont les manifestations et les actes se-raient de nature à compromettre la sû-reté de l'Etat, de sortir immédiatement du territoire de la République.

Art. 2.— Toute personne énoncée à l'article précédent qui, après avoir été con-duite à la frontière et être sortie de France par suite des mesures susdites, y serait rentrée sans autorisation du gou-vernement, sera traduite devant les tri-bunaux correctionnels et condamnée à un emprisonnement de un à cinq ans.

Après l'expiration de sa peine, elle sera reconduite à la frontière.

Art. 3.— Celles des personnes énoncées aux articles précédents qui font partie de l'armée peuvent quelle que soit l'arme, à laquelle elles appartiennent, être placées dans la position de disponibilité prévue par la loi du 19 mai 1834.

LA QUESTION DES EAUX

ESapport de M. de Montera (V. les numéros des 11, 13 & 14 février)

COMPARAISON DE L'ANCIEN & DU NOUVEAU PROJET

Première rédaction.

Art. 11.— Il sera loisible à la municipalité de permettre provisoirement au concessionnaire d'utiliser la canalisation et les réservoirs appartenant à la commune et dont celle-ci n'aurait pas besoin pour la conduite et l'emmagasinement des eaux dont elle

se réserve la propriété ainsi que cela est dit à l'article précédent.

Nouveau projet.

Art. 11.— La municipalité accorde au conces-sionnaire, mais toujours d'une façon provisoire, la faculté d'utiliser la canalisation et les réservoirs appartenant à la commune dans le cas où celle-ci n'en aurait pas besoin pour la conduite et l'emmagasinage des eaux dont elle se réserve la propriété, ainsi que cela est visé à l'article précédent.

Première rédaction.

Art. 12.— A l'expiration du délai fixé par le pré-sent contrat comme aussi dans le cas où avant la fin de la durée de la concession les eaux de la Marmaggiaglia n'arrivaient pas en ville pour assurer le débit des fontaines publiques ou cesseraient d'y être conduites et cela pour une cause quelconque provenant du fait ou de la faute du concessionnaire, toutes les constructions, conduites, réservoirs et ouvrages ainsi que le matériel en exploitation, deviendront la propriété exclusive de la ville sans que le concession-naire ou qui pour lui ait à répéter aucune indemnité.

Nouveau projet.

Art. 12.— A l'expiration du délai fixé par le pré-sent contrat toutes les constructions, conduites, ré-servoirs et ouvrages ainsi que le matériel d'explo-itation deviendront la propriété exclusive de la ville sans que le concessionnaire ou qui pour lui ait à ré-péter aucune indemnité.

Tous les objets du matériel ainsi que les construc-tions et autres devront être livrés en parfait état d'entretien. La commune succèdera également au concessionnaire dans tous ses droits et actions.

Première rédaction.

Art. 13.— Tous frais d'étude et d'enregistrement auxquels pourra donner lieu la présente concession seront à la charge du concessionnaire.

Nouveau projet.

(Conforme à la première rédaction).

Première rédaction.

Art. 14.— Le concessionnaire sera tenu de ver-ser dans les caisses du trésor au taux d'intérêt habi-tuel, et à titre de cautionnement pour la garantie de la bonne exécution des travaux, comme de toutes les clauses du contrat, la somme de 20,000 fr. Le con-cessionnaire aura le droit de retirer ladite somme-cautionnement six mois après que les travaux seront achevés et l'eau conduite dans les fontaines publi-ques.

Nouveau projet.

Art. 14.— Le concessionnaire ou qui pour lui sera tenu de verser dans les caisses du trésor au

Le Petit Bastiais

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE un an, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÈRE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE. N^o 629. VENDREDI 16 FÉVRIER 1883.

Sainte Julienne, vierge, 1000.

Rédaction & Administration :
Mathieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et Co, Place de la Bourse, 10. — Faits divers, 4 fr. — Récl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 13° et 12° 1/2.
Hauteur barométrique, 769.
Hauteur barométrique sur l'observation précédente, 9,006.
Vent, à 8 h. m. Sud faible. — à 3 h. N-N-O. modéré.
Etat du ciel, orageux.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
N-N-E. variable au Sud.

BASTIA

LE VOTE DU SÉNAT

Après avoir rejeté le contre-projet présenté par M. Barbey et le texte voté par la Chambre des députés, le Sénat s'est rallié à l'amendement de M. Léon Say.

Est-ce beaucoup ? Non.
Est-ce quelque chose ? Oui.
Maintenant, que va faire la Chambre ?
Si elle rejette ces deux phrases qui constituent évidemment le maximum des concessions possibles à obtenir du Sénat actuel, c'est le conflit d'abord, et ensuite le triomphe de la théorie de l'impunité quand un prince attaquera la République.

Pour empêcher l'Assemblée du Luxembourg de se heurter contre celle du Palais-Bourbon, nous avons dit, il y a quelques jours, qu'il fallait à tout prix éviter d'ouvrir la porte aux solutions révolutionnaires, qui seraient tôt ou tard la conséquence inévitable d'une rupture déclarée entre les sénateurs et les députés.

Que le conflit soit l'œuvre d'une fraction du Parlement ou de l'autre, peu importe ; le résultat serait le même. La France se trouverait placée entre la réversion à tout prix ou la dissolution à n'importe quelle heure. Dans les deux cas, ce serait une course dans les ténèbres à la poursuite de l'inconnu.

Le Sénat accorde peu à la Chambre des députés. Mais n'accorde-t-il rien ?
Ce qu'il a voté n'est-il pas suffisant pour armer, dans une certaine limite, le gouvernement de la République contre des prétendants faisant acte d'hostilité ?

N'est-ce pas, en tout cas, une menace suspendue sur la tête des membres des anciennes dynasties qui auraient des velléités d'action ?

N'est-ce point aussi la reconnaissance d'un fait que nous avons affirmé toujours, à savoir que la situation des familles anciennement souveraines était exceptionnelle ?

Avec le texte proposé par M. Léon Say, le prince Napoléon ne peut plus impunément faire afficher son manifeste sur les murs, et les princes d'Orléans sont obligés à une extrême réserve, quand des banquetiers parleront de la « maison de France ».

Il ne faut pas, en politique, s'attacher aux petits côtés des questions ; il convient d'en voir les grandes lignes.

Le droit pour le pouvoir exécutif d'expulser un prétendant, en assumant pour ce fait la responsabilité de l'appréciation parlementaire.

Le droit pour le ministre de faire arrêter un prétendant et de le livrer à la justice politique.

La différence, dans la pratique, est moins grande qu'elle ne paraît.

Elle est entre les mains du ministre de la guerre, qui peut donner à un colonel de cavalerie et à un capitaine d'artillerie des postes où l'intrigue soit peu facile à exercer. Tout le monde sait qu'un officier dépend absolument du chef de l'armée ; personne, en France, n'est moins libre ; personne ne jouit moins des droits civils.

La Chambre agirait sagement en ne grossissant pas une affaire dont on n'a que trop parlé. Qu'elle accepte la loi telle que le Sénat la lui renvoie, convaincue qu'elle déjouera ainsi les espérances de la réaction et les plans des monarchistes. Nous aurions voulu plus. Ceci nous suffit pour défendre la République contre un prince, qui qu'il soit.

Albert RABOU.

(Indépendance Française).

LA QUESTION DES EAUX

Rapport de M. de Montera
(V. les numéros des 11, 13, 14 & 15 février)

Après avoir rapproché les deux textes il est nécessaire de placer sous vos yeux la note explicative des modifications proposées : elle est ainsi formulée :

Il faut toujours prévoir le cas où les personnes avec lesquelles on traite viendraient à disparaître et où il se présenterait des difficultés pour la solution desquelles la lettre d'un contrat fait souvent seule foi.

Art. 3. — Au lieu d'un débit de sept cent mètres cubes par 24 heures, substituer : « Le débit d'eau nécessaire pour une consommation quotidienne de sept cent mètres cubes au maximum. »

Le même article 3 dit : « Si la ville reconnaissait la nécessité d'augmenter etc.... le concessionnaire serait tenu de mettre à la disposition de la commune toute l'eau dont elle pourrait avoir besoin etc. »
Ajouter : « Jusqu'à concurrence du volume d'eau disponible eu égard aux besoins des concessions privées existantes avec les habitants. »

On comprend qu'autrement, la ville pouvant avoir besoin pour un cas particulier, « mais provisoire, » de trois mille mètres cubes d'eau, elle serait en situation pour obliger le concessionnaire à lui livrer ce volume, le forçant par là même à priver les abonnés de l'eau à laquelle ils auraient, au moins, moralement droit. Le concessionnaire serait, alors, fatalement conduit à des procès ou bien à un désabonnement général.

Art. 4. — Dans l'intérêt de ceux qui voudront prendre abonnement je me suis décidé, ainsi que cela m'avait été demandé, je crois, par la commission, à supprimer les mots « le propriétaire sera tenu de contracter un abonnement de six ans, au moins. »

Art. 8. — Cet article a été complété par une phrase indiquant que la municipalité me donnera les renseignements relatifs au nombre des bornes-fontaines à établir et à leur emplacement aussitôt après approbation de la concession définitive. C'est encore ce qui m'a été demandé par la commission, et même par quelques membres du conseil municipal. Du reste, il vaut mieux qu'il en soit ainsi afin de gagner du temps et ne pas être mis dans l'alternative, si pour une cause quelconque et imprévue la ville tardait à me donner des renseignements, ou de lui livrer trop tard mes plans ou de devoir les modifier après coup, ce qu'il faut éviter.

Art. 10. — Cet article a été modifié dans un sens qui me paraît préciser davantage quels peuvent être les besoins, les intérêts de la ville, dans l'avenir, et

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.
S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE

J. GASPARINI
Place St-Nicolas, Bastia

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. e bock.

Le capitaine LERAT, ancien adjoint à la direction d'artillerie de Bastia, prie les personnes auxquelles il pourrait devoir quelque chose dans cette ville, de vouloir bien s'adresser à M. SEATELLI, notaire, chargé du règlement de ses affaires.

AVIS aux Voyageurs

HOTEL DONZELLA, au fond de la Nouvelle Traverse, (Bastia,) à l'entrée de la Recette, on trouvera dans cet Hôtel le confortable à des prix très-modérés.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DUB YDOF Bitter Russe

Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agent s généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. FOURGEOIS ET FILS à Bastia.

M. D^{uo} Mattei Ainé

A l'honneur d'informer MM. les viticulteurs que, comme les années précédentes, il a mis en vente mille ballots souffre Floristella de Sicile et Romagna de Livourne (marque Tellini)

Il leur recommande spécialement d'employer cette dernière qualité qu'ils ne doivent pas confondre avec le souffre Romagne qui est d'une autre fabrication.

Prix : Souffre Romagna 12 fr.
» Sicile 8, 9 et 10 fr.
(Le ballot de 50 kilogram)

Régisseur demandé

On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de g^{des} propriétés. Logé, chauffé, terrain, et par an 6000 fr. Ne pas envoyer les certificats, dire sa profession. Affranchir et timbr. p. réponse. Ecrire à M. Leclercq, 51, J.-J. Rousseau, Paris.

ATTENTION

On demande à la Ville et à la Compagnie des Agents pour la vente d'objets de 1^{re} UTILITÉ. Placements faciles ; 1,000 à 1,500 fr. par an sans notre en rien à ses occupations habituelles. L'emploi convient aux personnes de deux sexes. Ecrire franco à la Direction de l'Alliance, à Chaux-de-Fonds. (Suisse). Affranchir 0, fr. 25 centimes

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Proli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, bracelets, colliers, guêtres, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et dent. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{re} titre, — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

LA VELOURINE EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT d'une ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi dense-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 48 CH. FAY, INVENTEUR G^o — 9, RUE DE LA PAIX
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux Tabacs, Cigares

Boulevard du Palais L.-N. MATTEI BASTIA (Corse) du Pays et Havane
Marque de Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouth or.	Sauterne	Virginie plus-que-qual.	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1 ^{re} qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. café.	id. Noilly Pr.	Chablis	400 gram.	Levant	Pins	id d'Alexan.	Java	2e id.
id. super.	Abs. Fernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Cassis blanc	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecht	Sultanes	1 ^{re} qualité à la rose.
id. fine cham.	id. Berzer	id. ordinair.	id. Turin or.	(marques diverses)	Mason Coum.	Suisse	Façon ajacc.	Extractos	Virginie ver.	2e id sans.
id. extra	id. Bitter ordin.	Cacao Chouva	id. Martini	id. id. 1/2 l.	Terc esvalle	Exportat. tre d. ans	Havane gran.	Cabinet	id. blanches	—
id. Martel	id. id. sup.	id. Gabelle	id. Seltzer	id. Moët	Savounette	id. 2me	id. courts.	Flor fina	Ordin. jaunes	Tabacs de la Régie
id. id. id.	id. id. id.	id. Moët	id. Siroz assort.	id. Mousseux	levant	Qual. de Paris	Courants	Elartista fu-nur	id. rosee	—
id. id. id.	id. id. id.	id. Blanqui	id. Blanqui	Sillery	Hongrois	Sed'eaif	Ordinaires	Bouts du négre	id. 40 sigar.	—
id. Blurnes	id. id. id.	Anisette MB	Vins de Bord.	Vergenay	Plantader	Debris Sea-ferlati.	Bouts du négre	Crux d'venero	Illustrées	GROS DÉTAIL.
id. Gueric	id. Amer Picon	Liqueurs Bl.	id. espagnols	Crement bl.	Hrisures de la Regie.	Regie	Tordus ord.	Superb	Cigares-Cigarettes	—
id. Rhum ord.	id. id. id.	The chinosis	Malaga	id rose	Grand Grem.	—	id. fins	Teresita	—	—
id. Guerro	id. Birch Vio et	Chartrouse G	Madère	id. Grand Grem.	—	—	Longs (fantaisie)	Représentation	Cigarettes de la Régie	—
id. extra	id. Eau de vi	id. Garn vert	Porto	—	—	—	—	El Colombate de la Havane	—	—
id. id. id.	id. id. cor'e	id. id. 1/2	Muscot Froon.	—	—	—	—	—	—	—
id. Martini	id. id. no'ée	id. id. jeune	id. Lunel	—	—	—	—	—	—	—
id. Kirsch ord.	id. id. am'ée	id. id. 1/2	Charsala	—	—	—	—	—	—	—
id. Arnaud	id. id. usée	id. Raspaill vrai	Nypre.	—	—	—	—	—	—	—

AVIS

Éducatives de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole. S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE

J. GASPARINI
Place St-Nicolas, Bastia

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. le bork.

Le capitaine LERAT, ancien adjoint à la direction d'artillerie de Bastia, prie les personnes auxquelles il pourrait devoir quelque chose dans cette ville, de vouloir bien s'adresser à M. SEATELLI, notaire, chargé du règlement de ses affaires.

La Banque Nationale du Mexique créée sous le patronage de la Banque Franco-Egyptienne, a le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement. Son capital est de 8,000,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80,000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 fr. Les cours des ces actions est de 71 25, 5, doit, 4125 à payer.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
Bitter Russe
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a lu, une sensation de bien-être général. Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.

Agent généraux et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
Prix fixe
PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, gilettes, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1875
APPAREILS CONTINUS

Pour la Fabrication des Boissons gazeuses
Eaux de Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins moussoux, Bières



J. HERMANN-LACHAPPELLE

J. BOULET & Co, Successeurs, Ingénieurs-Constructeurs

Pour cause d'agrandissements

RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Orsano 4-6) Paris.

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Correspondance bleue

Études financières industrielle et immobilières. Placement, spéculation, question du jour.

50 boulevard Haussmann, Paris la correspondance bleue paraît de 4 à 8 fois par mois

Sommaire :

La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée des pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprises des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placers. — Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.

Service de la Correspondance bleue : 40 fr. par an ; 50 fr. pour étranger.

Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an. On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et de l'étranger.

Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50, boulevard Haussmann, Paris.

Un des rédacteurs, gérant,

MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

Le Petit Bastiais
00029
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
CORSE UD 20, 20 fr. 6 mois 12 »
CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » » 13.50
PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
Autres pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE, N° 630. — SAMEDI, 17 FÉVRIER 1883.
Saint Zosime, pape, martyr.

Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Napoléon, 52, Bastia, Boulevard du Palais, 10, S. M. chez M. Audouard et C. et Place de la Bourse, 10. — Prix divers, 4 fr. — Rédaction, 2 fr. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HER

Thermomètre, 42° et 12° 1/2.
Hauteur barométrique, 766.
Haute barométrique sur l'observation précédente, 9,003.
Vent, à 8 h. m. Sud faible. — à 3 h. Sud faible.
Etat du ciel, orageux.
Etat de la mer, peu agitée.
Hauteur pluviométrique 0,000.

Temps probable d'aujourd'hui
Vent du Sud variable.

BASTIA

UN ANNIVERSAIRE

I.
Il y a juste 316 ans au 17 janvier 1883 que Sampiero est mort, et l'on se demande pourquoi après un si long espace de temps, on n'a pas encore élevé un monument à sa mémoire. Est-ce manque de patriotisme de la part de nos pères ? Le doute en serait injuste, car si l'on considère le misérable état de notre pays au XVII^e siècle, les calamités sans nombre qui fondirent sur l'île entière, les moyens de répression dont faisaient usage les Génois, on serait encore plus surpris de voir que la race corse existe toujours. Sampiero cependant, n'est pas descendu dans sa tombe verdoyante sans avoir emporté un témoignage de l'admiration des Corses et de leur reconnaissance. N'étant pas assez riches pour lui élever une statue, ils décidèrent dans une consulte générale que le canton où il était né s'appellerait : Canton de Sampiero. Nous pouvons voir cette dénomination sur les vieilles cartes de géographie, remplacée de nos jours par celle de : canton de Bastia.

Sampiero Corso, personne ne l'ignore, est né dans ce dernier village. La maison paternelle y est encore debout et porte les traces du feu allumé à différentes reprises par les Génois. La hauteur des murs est diminuée d'un mètre cinquante. On trouve en cet endroit plusieurs inscriptions : sur une pierre à la porte d'entrée, on remarque deux lettres : S. P. (lisez Sampiero Porri) avec le mil-

lésime 1596. La façade nord de cette habitation est ornée d'une grande plaque en marbre sur laquelle l'Irlandais William Wyse a tracé, en lettres d'or, les mots suivants :

A lu più corsu di li Corsi
Sampiero
Che
l'Amore di la Patria
(madre superba di virtù maschie)
Ha
Nutritu in ste muntagne e torrenti
William Wyse
Colma d'ammirazione
dedica stu marmaru

Cette plaque porte aussi les armes de Corse : la tête du maure, le stylet et le bonnet phrygien.

Sampiero passa fort jeune au service des Médicis et de là en France avec le titre de colonel dans les armées du roi.

Les actions d'éclat se poursuivent dans ce nouveau champ où il devait cueillir tant de lauriers ; elles sont si nombreuses que Fourquevaux s'écrie : « Sampiero dans un jour de combat, vaut 10,000 hommes, » et de Thou : « Vir bello inptiger et animo invicto ! »

Chose digne de remarque : dans nos communes rurales où l'histoire de notre île est peu connue, demandez au dernier villageois s'il sait ce qu'a fait Sampiero. Cette question sera pour lui une surprise et il commencera à vous parler en termes élogieux, mêlés de respect. Un certain je ne sais quoi d'héroïque s'unit à ce nom, et quand on a parcouru les annales de son orageuse existence, on est étonné qu'avec si peu de ressources, il ait entrepris et réalisé de si grandes choses.

Débarqué en Corse avec des troupes françaises, il ne tarda pas à s'en emparer à l'exception toutefois de Calvi. La paix de 1559 termina les hostilités et la Corse passa de nouveau sous le joug. Sampiero, de la cour de France, écoutait les plaintes de ses compatriotes. Il renonça aux plaisirs du Louvre e de Fontainebleau et peut-être aussi au bâton de Maréchal de France que son fils Alphonse gagna plus tard. Il vint trouver ses braves insulaires et commença contre les Génois une guerre terrible, implaca-

ble qui ne devait se terminer qu'avec sa vie. Durant 12 années, il guerroya sans relâche. 10,000 hommes suivaient les bannières où étaient écrits ces mots : *Pugna pro Patria*. Les Corses de cette époque faisaient l'admiration de toute l'Europe. Un si petit peuple combattant pour sa liberté, offrait un bon contraste au milieu de cet abaissement général ; car un peuple qui n'est pas libre ne peut guère s'élever. Barbaroux disait « Enfin, si tous les points étaient fermés, il nous restait la Corse où les Génois n'ont pu naturaliser la tyrannie, qui n'attend que des bras pour être fertile et des philosophes pour l'éclairer. » Ces heureux moments sont venus. La civilisation a fait de rapides progrès ; en élevant le niveau de nos connaissances, elle n'a pas corrompu nos cœurs et notre île est restée « l'île qui ne peut engendrer d'esclaves » comme le disait un historien génois.

LA QUESTION DES EAUX
Rapport de M. de Montera
(V. les numéros des 11, 13, 14, 15 & 16 février)

Ainsi que vous avez pu le constater, parmi les modifications proposées, il en est qui ne sont que de style ; d'autres, au contraire, changent d'une manière complète l'esprit des premières conventions, celles-là pourraient être acceptées sans inconvénients, bien qu'il semble préférable de maintenir la rédaction qui avait été présentée par M. Viale ; quant aux autres changements qui touchent au fond même du traité, nous vous demanderez s'il vous est possible d'y adhérer.

La plus importante des modifications proposées est celle qui porte sur les dispositions de l'article 3.

Dans la pensée de votre Commission, lorsqu'on stipulait que le concessionnaire serait tenu de fournir, si la commune le jugeait nécessaire, un débit supérieur à celui stipulé de 700 mètres cubes d'eau par 24 heures moyennant 3 c. par hectolitre d'eau débitée en sus des 700 mètres cubes, on prévoyait le cas où la ville viendrait à prendre un plus grand développement pendant la durée de la concession, et dans cette prévision on imposait au concessionnaire l'obligation de fournir l'eau nécessaire pour desservir les nouveaux quartiers à créer.

La nouvelle rédaction de M. Viale, si elle était acceptée par vous, pourrait éventuellement paralyser la réalisation de cette pensée.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

Vins Spiritueux **Tabacs, Cigares**
L.-N. MATTEI **BASTIA (Corse)**
Boulevard du Palais **du Pays et Havane**
Marque de Fabrique

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser	
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouthor.	Sauterne	Virginie plus	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1 ^{re} qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Nolly Pr	Chablis	sieurs qual	100 gram.	Levant	Fins	id d'Alexan	Java	2 ^e id.
Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. id. 1/2 l.	Gassis blanc	Keutucky	Levant 50 gr.	Arabe	Bandes dor	id. Utrecht	Sultanes	1 ^{re} qualité
id. super.	d. Berger.	id. fines ass.	id. Turin or.	Mason Couv.	Torc cavalle	Arabe 50 gr.	Suisse	rées	Entractos	Virginie ver.	la rose.
id. fine cham	id. ordinaire	id. Arn.ord.	id. Martini	(marques	Savonnette	Exportat. fre	Exportat. fre	Façon sjacc.	Malakoff	id. blanches	2 ^e id. sans
id. extra	id. extra	Cacao Chouva	id. id. extra	diverses)	levant	id. 2me	Qual. de Pa-	Havane gran.	Cabinet	Ordin. jaunes	Tabacs
id. Martel	id. super.	id. Gabelle	id. Seltoni	id. Moët	Hongrois	Qual. de Pa-	ris.	Havane gran.	Flor fina	id. roseo	à priser
id. id. ...	id. Santord	Piperin Get	id. Sirov. assort.	id. Mousoux	Piantad-r	Sedieff	Qual. de Pa-	id. courts.	Elartista fu-	id. 10 sigar.	de la Régie
id. id. ...	id. Blanqui	id. Anisetto MB	id. Sillery	Sillery	Beisuros de la	Sedieff	Qual. de Pa-	Courants	Illustrées	Illustrées	—
id. id. ...	id. Amara id.	Liqueurs B!	Vins de Bord.	Vergensy	Regie.	Debris Scu-	Qual. de Pa-	Ordinaires	—	—	—
id. Bouneau	id. fines id.	id. espagnols	id. Malaza	Cremant bl.	id. rose	Regie	Qual. de Pa-	Bouts du né-	—	—	—
id. Guerin	id. indien.	The chinots	id. Madras	id. Grand Crem.	—	—	Qual. de Pa-	gre	—	—	—
id. Bhum ord.	Berrh Vio et	Chartreuse G	id. Porto	—	—	—	Qual. de Pa-	Tordus ord.	—	—	—
id. Gueira	Eau de vi	id. Gar... vert	Muscot Fron.	—	—	—	Qual. de Pa-	id. fins	—	—	—
id. extra	id. id. cor'ce	id. id. 1/2	id. Lunel	—	—	—	Qual. de Pa-	Longs (fan-	—	—	—
id. Martiniq.	id. id. am'roe	id. id. 1/2	Charsala	—	—	—	Qual. de Pa-	taisie)	—	—	—
id. Kirsh ord.	id. id. am'roe	id. id. 1/2	id. Mypre.	—	—	—	Qual. de Pa-	—	—	—	—
id. Arand	id. id. v'sce	Resquil vrai	—	—	—	—	Qual. de Pa-	—	—	—	—

Le Petit Bastiais

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE... 20 fr. 6 mois 12... CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22... PAIS DE L'UNION POSTALE, 35... Autres pays, le port en sus.

8° ANNEE, N° 631. - DIMANCHE, 18 FEVRIER 1883. Saint Siméon, évêque, martyr.

Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur 8, Boulevard du Palais, 8.

Les numéros, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, séché chargé de la publicité...

AVIS

Eductions de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays...

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.

S'adresser à Oletta pour les conditions.

COMPAGNIE

DES HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIÉRIES

de la Marine et des Chemins de fer

SOCIÉTÉ ANONYME Capital : 20 Millions

USINE DE TOGA

L'Administration de l'Usine de Toga a l'honneur d'informer MM. les Fabricants de charbon qu'à partir du 1er février prochain, elle achètera tous les charbons forts (voie de terre) qu'on voudra bien lui offrir.

Les personnes désireuses de faire des fournitures de charbon, soit de Cannelle, soit de souche, trouveront dans les bureaux de l'Usine tous les renseignements qu'elles désirent.

Toga, près Bastia, 12 janvier 1883.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverso, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. - Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. - Févrière argent et métal blanc 1er titre. - Articles d'église et d'optique. - Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. - Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. - Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Imprimerie Librairie Ollagnier

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme). - Capital: 40 Millions de fr.

LA GAZETTE DE PARIS Journal Financier. Dixième Année. PARAIT TOUS LES DIMANCHES 52 N° par An. 2 FRANCS PAR ANNÉE. Chaque abonné reçoit gratuitement: Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS.

A VENDRE Hôtel Meublé, situé à la Nouvelle Traverso, maison Nicolini, au 1er étage, pour renseignements s'adresser à Madame Marie, au dit Hôtel.

BRASSERIE

J. GASPARINI

Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. le bock.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER

Thermomètre, 10° et 11° 1/2. Hauteur barométrique, 763 1/2. Baïssa barométrique sur l'observation précédente, 0,002 1/2. Vent, à 8 h. m. N.-E. g. frais. - à 3 h. g. frais. Etat du ciel, orageux. Etat de la mer, très agitée. Hauteur pluviométrique 0,0011. Temps probable d'aujourd'hui E-N-E. ou variable.

BASTIA

LA VIGNE EN CORSE

Un viticulteur de Sartene a adressé au Messager du Midi, la lettre suivante sur l'état de la vigne dans cet arrondissement.

Sartene, 27 janvier.

Monsieur le directeur, Abonné fidèle de votre excellent journal, que j'aime pour tant de motifs, j'y lis avec une attention particulière les articles que vous consacrez à la viticulture. Le soin que vous donnez à une question si importante pour le pays tout entier et surtout pour les départements méditerranéens, me fait espérer que vous accueillerez volontiers une communication relative à nos vignes de Corse, et surtout à celles que l'on plante et qui se développent dans l'arrondissement de Sartene.

Cette partie de notre Ile est vraiment privilégiée; elle est dotée d'un sol fertile et d'un climat incomparable. On y trouve, à diverses expositions et à diverses altitudes, la zone chaude, la zone tempérée et la zone froide, ainsi que les cultures propres à chacune d'elles, et l'on voit ainsi rassemblés, dans un espace relativement restreint, les produits des contrées les plus éloignées les unes des autres.

Des cours d'eau abondants pourraient être facilement dirigés et barrés de façon à assurer le parfait arrosage des vallées qu'ils parcourent et des plaines du littoral. On trouve à chaque pas des sources d'une eau fraîche et limpide. On trouve aussi des eaux thermales d'une grande richesse thérapeutique. On y fait de magnifiques moissons de céréales et des huiles excellentes. On y récolte en grande abondance des fruits et des légumes. Le poisson d'eau douce et le poisson de mer y abondent ainsi que les gibiers les plus recherchés.

Trop longtemps ces richesses naturelles ont été négligées; l'agriculture était peu en honneur parmi nous; nos jeunes gens préféraient la carrière des armes, d'autres recherchaient des emplois civils toujours médiocrement rétribués. Mais on en est arrivé aujourd'hui à mieux comprendre les avantages que peut assurer un sol privilégié.

Des hommes de cœur se sont mis à la tête de ce mouvement, et parmi eux nous signalerons, comme c'est justice, un vaillant capitaine de notre armée, M. d'Ortolu, officier de la légion d'honneur. Il préside avec autant de distinction que de dévouement, la Société d'agriculture de Sartene. Après avoir versé son sang pour le pays, sur les champs de bataille, il sert aujourd'hui les intérêts et la prospérité de notre Ile, à laquelle il consacre une intelligence toujours vive et une activité toujours infatigable. Il a ainsi réalisé dans une vie de courage et d'abnégation, la célèbre devise du maréchal Bugeaud: Ense et aratro.

Notre excellent compatriote vient de lire à l'assemblée générale de la Société d'agriculture, dont le succès est en grande partie son œuvre, le rapport présenté le 31 décembre dernier par la commission du concours. C'est son travail qui m'a inspiré la pensée de vous adresser ces lignes; c'est à lui que j'emprunte les faits et les considérations qu'il m'a paru opportun de soumettre au public d'élite qui lit le Messager du Midi. En vous faisant cette communication, Monsieur le directeur, j'ai pour but de provoquer les hommes les plus versés dans les questions viticoles à venir sur les lieux mêmes vérifier ce que je puis à peine indiquer ici, et reconnaître quel est l'avenir de nos vignobles, quelle extension ils peuvent recevoir, quels avantages offre ce pays, et combien il est facile d'y établir des exploitations fécondes et d'y exécuter des travaux largement rémunérateurs.

Tous ceux que préoccupe la crise traversée par les vignobles français ont intérêt à connaître ce qui se fait dans cette partie insulaire de la France, si voisine de vous, et qui ressemble par tant de points au littoral et aux plaines de l'Hérault. On s'y adonne depuis quelques années avec une grande ardeur à la culture de la vigne; on y étudie le mérite des divers plants et les avantages des diverses méthodes. On recherche et on observe ce qui se fait dans les régions où la culture de la vigne est des plus anciennes et des plus perfectionnées.

Naturellement, on s'est adressé à votre département où le plus illustre et le plus populaire de nos compatriotes, notre sénateur M. Pietri, a tant d'attaches et où il a gardé tant d'amis. Il a fait servir, au succès de nos entreprises, ses relations à Paris, la considération qui l'entoure, la connaissance parfaite qu'il a du pays où son administration fut si bienfaisante. Déjà il avait donné l'exemple, sur ses propriétés patrimoniales, et les résultats qu'il avait obtenus avec le concours de vigneron de l'Hérault, ont été la cause déterminante du mouvement qui se produit aujourd'hui et des entreprises considérables dont il me reste à vous parler.

C'est lui qui a fait engager dans une de vos communes — dans celle de Loupian — un viticulteur des plus expérimentés, M. Barlezier, aujourd'hui régisseur des propriétés de Giuvichi, que j'ai le plaisir de voir souvent, qui ne peut assez dire combien notre climat et notre sol sont propices à la culture de la vigne et promettent de plantureuses récoltes.

Il est venu au milieu de nous appelé par MM.

Chimène frères, de Paris, à qui M. Pietri avait signalé son expérience, ses qualités et les services qu'il pouvait leur rendre.

(La fin au prochain numéro.)

LA QUESTION DES EAUX

Rapport de M. de Montera (V. les numéros des 11, 13, 14, 15, 16 & 17 février)

Les dispositions de l'art. 12 du traité adopté par vous, a inspiré à M. Viale des critiques qui auraient dû se produire alors qu'il en a proposé ou accepté la rédaction.

Il a été convenu qu'à la fin de la durée de la concession tous les travaux exécutés et tout le matériel de l'exploitation deviendraient la propriété de la ville; on a pensé qu'il devait en être de même dans le cas où par le fait ou les faits du concessionnaire le traité cesserait d'être exécuté pendant la période d'exploitation.

Une pareille clause a été, après réflexion, qualifiée de draconienne par M. Viale: elle avait cependant paru rationnelle et licite à tous les rédacteurs du contrat; elle se rencontre presque dans tous les actes similaires; la cessation de l'exécution d'une obligation est considérée comme une renonciation au terme pendant lequel on avait la faculté de la remplir. Il fallait, d'ailleurs, par une clause pénale, tenir en éveil la sollicitude du concessionnaire et préciser les conséquences auxquelles il s'exposerait en ne remplissant pas exactement tous ses engagements.

M. Viale entend par sa nouvelle rédaction de l'art. 8 que la municipalité fixe dès à présent les points où le concessionnaire devra placer les bornes-fontaines. Cela ne paraît pas possible, car on ne peut, avant que la ville n'ait reçu le développement qu'elle doit acquérir, préciser les points où l'on établira dans les nouveaux quartiers à créer, les bornes-fontaines jugées nécessaires. Il semble donc que l'ancienne rédaction doive être maintenue.

Enfin, et comme dernière modification tenant à la substance même des conventions, M. Viale voudrait que la ville ne soit autorisée à faire procéder elle-même aux travaux d'entretien nécessaires que huit jours après une mise en demeure par lettre recommandée à laquelle le concessionnaire n'avait pas obtempéré.

Que l'on substitue la lettre recommandée à la simple lettre missive contemplée par l'art. 15 du traité, cela importe peu; mais on ne saurait laisser en suspens pendant plus de 24 heures l'existence de travaux sans lesquels l'alimentation des fontaines publiques ne serait plus assurée.

M. Viale propose de renoncer au droit que lui conférait l'art. 4 du traité, d'exiger pour la fourniture

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX

Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : (150 MILLIONS)

BONS DE CAISSE 5%

GARANTIES DES TITRES Emis par la BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

OBLIGATIONS

Les Bons de Caisse rapportent 2 1/2 % sur 6 mois, 3 % sur 1 an, 4 % sur 2 ans, 5 % sur 3 ans et 6 % sur 5 ans. L'intérêt est payable semestriellement, les 1er avril et 1er octobre de chaque année. Les Bons sont de 100, 500, 1000, 2000, 5000, 10000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, en paiement ou remboursés. Les Bons remboursés sont remboursés par voie d'amortissement et de coupons d'intérêt au porteur.

La Société délivre, sur demande, des certificats d'inscription, dont le montant doit être toujours au moins égal à celui des obligations en location (Art. 21 des Statuts) et en espèces (Art. 3 des Statuts). Elle capitalise les intérêts et les dividendes de 1-0 millions et doit toujours être égal en vingtaine des obligations en circulation (Art. 2 des Statuts).

Les coupons des Obligations et des Bons de Caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à Paris, au siège de la Société, rue de la Paix, n° 4; à la Société Générale, à la Société de Crédit Industriel et Commercial, au Crédit Lyonnais, au Crédit Algérien, à la Société de Crédit de Paris, à la Compagnie Algérienne et à tous les Bureaux de la Société des Sociétés de Dépôts et de Courants de France.

Vins Spiritueux

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux

L.-N. MATTEI

BASTIA (Corse)

Tabacs, Cigares

du Pays et Havane

Table with multiple columns: SPIRITUEUX (Kirsch sup., Eau menthe, Vermouth or, etc.), Tabacs en feuilles (Virginie plus, Kentucky, etc.), Tabacs en paquets (Maryland 400 gram, etc.), Tabacs en vrac (Maryland Levant, etc.), Cigares (Extra-fins, Pines, etc.), Cigares étrangers (Trabucos or, etc.), Cigarettes (De dames, Java, etc.), Tabac à priser (1re qualité, 2e id., etc.).

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE par an, 30 fr. 6 mois 12 »
 CONTINENT FRANÇ., ALGÈRIE, 25 » » 13.50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » » 18 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNÉE, N° 633. — MERCREDI, 21 FÉVRIER 1883.
 Sainte-Éléonore, vierge.
Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
 8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, les insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Centre de la Corse, 5, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouard et C^{ie}, Place de la Bourse, 10. E. Paris divers, 4 fr. — Recl., 0, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50. — Jud. 0, 25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
 Thermomètre, 9° et 11°.
 Hauteur barométrique, 765.
 Hauteur barométrique sur l'observation précédente, 760,4/3.
 Vent, à 8 h. m. E-N-E. mod. — à 3 h. N-E. frais.
 Etat du ciel, orageux.
 Etat de la mer, peu agitée.
 Hauteur pluviométrique, 0,0032.
Temps probable d'aujourd'hui
 E-N-E. et des vents variable et pluie.

LA MORT DE GAMBETTA

Nous venons de recevoir une magnifique photographie représentant les derniers moments de Gambetta. Autour du lit se trouvent MM. Fieutzel, Bert, Spuller, Etienne et madame L., au fond de la salle un jeune homme qui pleure.
 Prix 2 francs, par la poste 2,45.
 On trouve également à notre librairie de grands portraits de Gambetta à 0,30 — 0,75 et 2 francs.
 Ajouter 15 centimes pour les recevoir franco.

BASTIA

UN ANNIVERSAIRE

II.
 Avec cette armée de 10.000 hommes, il usa toutes les forces de la Ligurie, plus 15.000 Espagnols et 12.000 Allemands. Les plus grandes victoires qu'il a remportées sont celles de Vescovalo, de Tenda, de Caccia et de Luminanda. Déjà les Génois réduits à leurs seules forces ne pouvaient plus continuer la guerre; déjà l'heure de la délivrance approchait. Hélas! non c'était la dernière heure de Sampiero qui avait sonné! Gênes vaincue par les armes, eut recours à la perfidie; elle gagna par l'appât d'une grande récompense, le moine Ambroise qui fixa les incertitudes de Vittolo, écuyer de Sampiero. Celui-ci était à Vico, quand il reçut des lettres d'Ambroise qui l'engageait à porter secours aux patriotes de la Rocca où une sédition venait d'éclater. A cette fausse nouvelle Sampiero se met à la tête d'une petite troupe de cavaliers et se dirige du côté de Cauro. L'historien Filippini dit, que

ce jour-là, le gouverneur d'Ajaccio envoya dans cette même direction de Cauro, tous les soldats dont il pouvait disposer. Les évènements se précipitent; le héros part du Giglio et tombe dans l'embuscade. S'apercevant du nombre considérable de ses ennemis, il commande à son fils de se sauver, puis il s'élança avec les siens sur les Génois qu'il massacra. La terreur qu'inspire son nom se répand dans cette armée composée de traitres et de mercenaires. Le héros poursuivant la victoire chasse devant lui cette vile canaille. Tout fuit!..... Mais au milieu de la fumée et des cris des combattants, Sampiero s'affaissa sur son cheval et tombe à terre le moment d'après: une balle lui était entrée dans les reins. Les patriotes corses se pressent autour de ce martyr pendant que les Génois reviennent à la charge et les mettent en fuite. « Così fini, dit Carbone, l'uomo più prode d'Italia à quel tempo » che con santo consiglio usò sua prodezza à liberar la patria. Sampiero!.... » degno che la sua memoria sia perpetuamente venerata dai Corsi. »
 « A la mort de Sampiero, dit F. Grégorovius, Gênes fit sonner les cloches et allumer des feux de joie. L'île entière fut saisie d'une immense douleur... Les Corses avaient perdu leur père!..... » Et plus loin: « Contre cet homme, pauvre proscrit, arrivé en Corse avec quelques proscrits, elle (Gênes) avait usé toutes ses forces: sa flotte, une flotte espagnole, ses mercenaires allemands et ses plus grands généraux, Centurione et Doria. Elle qui avait triomphé des Pisans et des Vénitiens, elle ne put soumettre un peuple misérable, abandonné de tous, faisant la guerre sans vivres, en guenilles, nu-pieds, mal armé, et qui après tant de combats ne trouvait le plus souvent dans ses villages que des ruines et des cendres fumantes. »
 La grandeur de son caractère, la haute noblesse de ses sentiments, son amour de la patrie, l'ont rendu immortel. Il fut grand dans les armes et dans le conseil. Sans aide il s'éleva par lui seul par les qualités extraordinaires de son âme et ne dut rien à la fortune... Comme

Viriathe, il ne succomba qu'à l'assassinat. Il a montré par son exemple ce que peut un homme de cœur qui reste inviolablement fidèle à une noble passion. »
 C'est à une faible distance d'Eccica à Fossalone qu'eut lieu la rencontre de la troupe corse avec les Génois. Il y a seulement quelques années, cet endroit inspirait une sorte de crainte religieuse: deux mamelons, un de chaque côté du sentier, des chênes-verts gigantesques anéantis aujourd'hui, des fourrés impénétrables, tel était Fossalone.
 Vittolo lui avait porté le coup funeste. Ce qui le prouve, c'est que ce traitre recut de Jean-Augustin Pellicioni, chanceux du seigneur de la Corse, un petit sac contenant 150 écus, et que la camisole de Sampiero était percée d'un coup de feu et non d'un coup de lance ou d'épée comme l'ont prétendu les partisans de Gênes. Plus tard Vittolo fit partie de toutes les expéditions dirigées contre les Insulaires.
 Fossalone (grande fosse) est entouré de Senza Popolo (sans peuple) et Vita Mala littéralement: (vie mauvaise).
 Ces noms sont assez significatifs: on disait que la terre arrosée du sang du grand patriote en a voulu perpétuer éternellement la fin tragique. La tête de Sampiero fut exposée sur les murs d'Ajaccio. On racontait qu'un de ses amis s'introduisit dans la ville, y tua un Génois auquel il coupa la tête en guise de représaille, s-tête qu'il substitua à celle du héros. Cette dernière aurait été transportée dans le cimetière de Cauro où reposaient déjà les restes de sa dépouille mortelle. Il n'y a pas longtemps les Cauresi se disaient possesseurs de la tête de Sampiero.
 De nombreux étrangers arrivent à Fossalone (j'y ai accompagné surtout des Anglais) et ils sont surpris de n'y trouver rien, ni un simple monument, ni une pierre qui rappelle le souvenir d'un fait qui a été d'un si grand poids dans les destinées de notre île.
 Quel pays peut se flatter d'avoir possédé un patriote plus pur, un guerrier plus accompli? Et quel pays lui eût refusé une statue? Telle action accom-

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés
 Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériciculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
 Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.
 S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE

J. GASPARINI
 Place St-Nicolas, Bastia
 Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de **KUKLA de WESTPHALIE**, d'une limpidité parfaite et d'un goût exquis, qu'il vend 0,20 cent. le bock.

AVIS aux Voyageurs

HOTEL DONZELLA, au fond de la Nouvelle Traversée, (Bastia.) à l'entrée de la Recette, on trouvera dans cet Hôtel le confortable à des prix très modérés.

A VENDRE Hôtel Meubé, situé à la Nouvelle Traversée, maison Nicolini, au 1er étage, pour renseignements s'adresser à Madame Marie, au dit Hôtel.

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
 Imprimerie Librairie Ollagnier

AVIS AUX CHASSEURS

M. DUCHAINE, contrôleur d'armes en retraite, a l'honneur de prévenir MM. les chasseurs et amateurs d'armes de luxe, qu'il vient d'ouvrir à Bastia, Boulevard Paoli, près de l'hôtel Staffa, un magasin d'Armurerie, où l'on y trouvera un assortiment complet de fusils Lefauchaux à percussion centrale, Choke Bored ou autres, des fusils à baguette à un et deux coups carabines et pistolets de salons, révolvers, et pistolets à des prix très modérés.
 Articles de chasse et d'escrime.
 Les réparations aux armes également d'une façon irréprochable.

AVANT VOS REPAS
BUVEZ DU BYDOF
Bitter Russe
Apéritif reconstituant et fébrifuge

Ce qui constitue la supériorité du BYDOF sur tous les amers et apéritifs connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le BYDOF est un reconstituant énergique et qui a la propriété de stimuler les fonctions de l'estomac sans l'irriter.
 Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le BYDOF dissipe les humeurs et procure aussitôt qu'on l'a bu, une sensation de bien-être général.
 Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le BYDOF est l'apéritif le plus agréable et le meilleur pour la santé. Il est aussi apprécié mélangé avec du sirop ou du vermouth.
 Agent général et seuls entrepositaires pour toute la Corse, M^l. P. V. BOURGEOIS ET FILS à Bastia.

ORFÈVRE CANET-GIRARD, orfèvre, prompt de pièces, pinces, brosses de toutes sortes. Prix: 2 fr. Env. par la poste, affr. 20 c.
 VENT: 5, rue des Crêves, Paris, Ph. VENTIS

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865
Prix fixe

P^{ce} MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traversée, Bastia
 Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants, broches, bracelets, colliers, giletières, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, doublé et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc (1^{er} titre). — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres, pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

Correspondance bleue

Etudes financières, mobilière et immobilières. Placement, speculation, question du jour.
 50 boulevard Haussmann, Paris
 la correspondance bleue paraît de 4 à 8 fois par mois
 Sommaire:

La banque catholique. — La banque romaine. — L'union générale. — La banque privilégiée des pays autrichiens. — Le dédoublement des parts de la société civile de Suez. — Le crédit foncier. — Le mobilier espagnol. — Reprises des affaires sur les rentes françaises. — Les engagements de placers.
 Les agents de change et les maisons de valeurs en banque.
 Service de la Correspondance bleue: 40 fr. par an; 50 fr. pour étranger.
 Service particulier, correspondance et dépêches 1200 fr. par an.
 On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste de France et de l'étranger.
 Pour lettres, dépêches et renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la Correspondance bleue 50, boulevard Haussmann, Paris.

ATTENTION

On demande à la Ville et à la Campagne des Agents pour la vente d'objets de 1^{re} UTILITÉ. Placements faciles; 1.000 à 1.500 fr. par an sans autre en rien à ses occupations habituelles. L'emploi convient aux personnes de deux sexes. Ecrire franco à la Direction de l'Alliance, à Chaux-de-Fonds, (Suisse). Affranchir 0, fr. 25 centimes.)

Vins Spiritueux Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux Tabacs, Cigares

L.-N. MATTEI BASTIA (Corse)
 Boulevard du Palais
 Marque de Fabrique du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vase	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouthor.	Virginie plus	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1 ^{re} qualité
id. du nord	id. de la forêt	id. 1/2. café	id. Nostly Pr	id. 1/2. qual.	Levant 50 gr.	Levant	Pins	id. d'Alexan	Java	2 ^e id.
Coznan ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. 1/2. 1	Kentucky	Arabes	Arabe	Bandes dorées	Ulrecht	Sultanes	1 ^{re} qualité à
id. super.	id. Berger	id. fines ass.	id. Turin or.	Mason Conn.	Arabe 50 gr.	Suisse	Ères	Extractos	Virginie ver.	la rose.
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Ara-ind.	id. Martini	Tour cavalle	Suisse 50 gr.	Exportat. fre	Façon ajacc.	Malakoff	id. blanches	2 ^e id. sans.
id. extra	Bitter ordin.	Cacao-Chouva	id. id. extra	Savounette	Exportat. fre	id. rms	Havane gran.	Cabinet	Ordin. jaunes	—
id. Martell	id. super.	id. Gabelle	id. Seltoni	levant	id. 2me	Qual. de Pa-	id. courts.	Flor fina	id. rosee	Tabac
id. id.	id. Saillard	Pisem. Got	id. Moët	Hangrois	Qual. de Pa-	ris	Couranis	Elarista fu-	id. 10 cigar.	a priser
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB	id. Sillery	Plantador	Sedleaff	Sedleaff	Ordinaires	ur	Buzetres	de la Régie
id. id.	id. Amara	Liquors BB	id. Vergensy	Bisours de la	Débris de la	Débris de la	Bouts du nè-	Cruis d'venero	Cigares-Ciga-	—
id. Blaurness	Amer Pican	id. fines id.	id. es-pagnols	Regie.	Regie	Regie	gre	Supérb	rettes	GROS
id. Guerio	id. indien.	The chinois	Waleg	Grand Crem.	—	—	Tordus ord.	Teressita	—	DÉTAIL
id. Rham ord.	Burri Vin et	Chartreuse G	Nadère	—	Tabacs	—	id. fins	Representa-	Cigarettes	—
id. Guerro	Eau de vi	id. Gora ver	Porto	—	de la Régie	—	Longs (fan-	cion	de la Régie	—
id. extra	id. id. cor'e	id. id. 1/2	Muscat Fron.	—	—	—	taisie)	El Colombate	—	—
id. Martini	id. id. anisee	id. id. jaune	id. Lunel	Les bouteilles	—	—	—	de la Havane	—	—
id. Kirsch ord.	id. id. anisee	id. id. 1/2	Chorsala	Les bouteilles	—	—	—	de la Havane	—	—
id. Armand	id. id. vesde	Resquil vrai	Myre.	de centimes	—	—	—	Cigares su-	—	—

AVIS
Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés
 Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie. M. François PIAZZA, sériculteur, pour contribuer à l'amélioration et à la conservation de la race du pays, met des reproducteurs de choix à la disposition des éducateurs qui lui en feront la demande.
 Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.
 S'adresser à Oletta pour les conditions.

BRASSERIE
J. GASPARINI
 Place St-Nicolas, Bastia
 Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de **KUKLA** de WESTPHALIE, d'une limpidité parfaite et d'un goût esquis, qu'il vend 0,20 cent. le bock.
A VENDRE Fabrique de Pâtes alimentaires avec tous ses accessoires bonne clientèle.
 Pour renseignements s'adresser à M. L.-N. Mattei, négociant, Boulevard du Palais N° 10.
 Imprimerie Librairie Ollagnier

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe
PCE MATTEI FILS
 17, Boulevard Paoli, sur la Traverso, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils. — Grands choix de parures, demi-parures, pendants broches, bracelets, colliers, giletiers, bagues, médaillons, etc., à des prix très réduits, en or, argent, double et deuil. — Orfèvrerie argent et métal blanc 1^{er} titre. — Articles d'église et d'optique. — Réparations de montres pendules, réveils et Bijoux, à des prix très réduits. — Achat des matières d'or et d'argent et des Pierres fines. — Envoi franco à l'Intérieur de toute commande au dessus de 20 fr.

La Banque Nationale du Mexique créée sous le patronage de la Banque franco-Egyptienne, a le droit d'émettre des billets de banque pouvant seuls être reçus dans les bureaux de la fédération et aura la préférence à conditions égales pour les affaires financières du gouvernement. Son capital est de 8,000,000 de piastres mexicaines d'argent divisé en 80,000 actions de 100 piastres. Ces actions sont au porteur libérées de 40 piastres calculées au change de 5 fr. cours des ces actions est de 7121,5 loits. 4125 à payer.
 L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

LA GAZETTE DE PARIS
 Journal Financier
 Dixième Année
 Paraît tous les dimanches
52 N° par An
FRANCS PAR ANNÉE
 Sommaire de chaque numéro : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
 Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
 des TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
 Document inédit, paraissant tous les quinze jours renfermant tous les tirages, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.
 ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taibout, à PARIS
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 100 MILLIONS. — 4, RUE DE LA PAIX
Prêts actuellement réalisés (sur première hypothèque) : (150 MILLIONS)
BONS 5%
 Les Bons de Caisse rapportent 5 % sont à cinq ans échéance. — L'intérêt est payable semestriellement, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Les titres sont de 100, 500, 1,000, 5,000 et 10,000 fr. Ils sont, à la volonté des souscripteurs, au porteur ou nominatifs. Les Bons nominatifs sont transmissibles par voie d'endorsement et munis de coupons d'intérêt au porteur.
OBLIGATIONS
 La Société délivre, au prix net de 305 fr., des obligations entièrement libérées, rapportant 5 fr. d'intérêt annuel payable semestriellement. Les titres sont remboursés à 300 fr.
 Les Bons de Caisse et les Bons de Caisse de la Banque Hypothécaire de France sont payés à PARIS : au siège de la Société, rue de la Paix, n° 4 ; à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, rue de la Harpe, n° 104 ; à la Société de Dépôts et de Comptes courants, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, à la Société d'Économie de Paris, à la Société de Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Etrangers, à la Banque d'Économie de Paris, à la Compagnie Algérienne, et dans les Départements, en Algérie et à l'Étranger, à toutes les succursales des Sociétés désignées ci-dessus.
 GARANTIES DES TITRES
 Émis par la BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE
 1^o L'ensemble des prêts consentis sur première hypothèque, dont le montant doit être toujours au moins égal à celui des obligations en circulation (Art. 91 des Statuts).
 2^o Le capital de la Société, qui est actuellement de 100 millions et doit toujours être égal au vingtième des obligations en circulation (Art. 8 des Statuts).

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux
L.-N. MATTEI **BASTIA (Corse)**
 Boulevard du Palais
 Tabacs, Cigares du Pays et Havane

SPIRITUEUX				Tabacs en feuilles	Tabacs en paquets	Tabacs en vrac	Cigares	Cigares étrangers	Cigarettes	Tabac à priser
3/3 de vin	Kirsch sup.	Eau menthe	Vermouthor.	Virginie plus.	Maryland	Maryland	Extra-fins	Trabucos or.	De dames	1 ^{re} qualité
id. de nord	id. de la forêt	id. id. café.	id. Noilly Pr	id. Kentucky	Levant 50 gr.	Levant	Fins	id. d'Alexan.	Java	2 ^e id.
id. Cognac ord.	Abs. Pernod	Liqueurs ass.	id. Turin or.	id. Arabe	Arabe 50 gr.	Arabe	Bandes dorées	Utrecht	Sultanes	3 ^e id. sans.
id. super.	id. Berger	id. fine ass.	id. Martin	id. Suisse	Suisse 50 gr.	Suisse	Façon ajacc.	Entractos	id. blanches	—
id. fine cham.	id. ordinaire	id. Arnand.	id. extra	id. Exportat. tre	Exportat. tre	Exportat. tre	Havane gran.	Malakoff	Ordin. jaunes	—
id. extra	id. ordinaire	Cacao Chouva	id. id. extra	id. 2ms	Qual. de Pa-	Qual. de Pa-	id. courts.	Cabinet	id. rose	—
id. Martel	id. super.	id. Gabbello	id. Settoni	id. 2ms	ris.	ris.	Flor fina	Elartista fu-	id. 40 cigar.	Tabac à priser
id. id.	id. Saillard	Piperin. Get	id. Sirop assort.	id. 2ms	Sedleaff	Sedleaff	Havane gran.	Ordinaires	id. 40 cigar.	de la Régie
id. id.	id. Blanqui	Anisette MB	id. Vins de Bord.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. courts.	Ordinaires	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. Amara id.	Liqueurs Bl.	id. espagnols	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	Courants	Cigares-Ciga-	id. 40 cigar.	GROS DÉTAIL
id. Elourneau	Amer Picon	id. fines id.	Malaga	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	Ordinaires	ettes	id. 40 cigar.	—
id. Guérin	id. indien.	The chinois	Porto	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	Bouts du né-	Cigarettes	id. 40 cigar.	—
id. Rhum ord.	Birrh Vio. et	Chartreuse G	Muscet Froo.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	gre	ettes	id. 40 cigar.	—
id. Guérro	Eau de vi	id. Garn. vert	id. Lunel	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	Tordus ord.	ettes	id. 40 cigar.	—
id. extra	id. id. cor'e	id. id. 1/2	id. Charsala	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. fins	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id. anisee	id. id. 1/2	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id. am're	id. id. 1/2	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	taisie)	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id.	id. id.	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id.	id. id.	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id.	id. id.	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id.	id. id.	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—
id. id.	id. id.	id. id.	id. Mypre.	id. 2ms	Debris de la	Debris de la	id. Longs (fan-	ettes	id. 40 cigar.	—

Le Petit Bastiais 00037
 cent. 5 JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)
 CORSE . . . un an, 20 fr. 6 mois 12 »
 CONTINENT FRANÇ., ALGÉRIE, 22 » 13.50
 PAYS DE L'UNION POSTALE, 35 » 18 »
 Autres pays, le port en sus.
 On ne répond pas des manuscrits déposés.

8^e ANNEE, N° 634. — JEUDI, 22 FEVRIER 1883.
 La Chaire de Saint Pierre, apôtre.
Rédaction & Administration :
Matthieu Ollagnier, Directeur
 8, Boulevard du Palais, 8.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité, à Ajaccio, Cours Grandval, 2, à Bastia, Boulevard du Palais, 10, à Paris, chez MM. Audouin et C^o, Place de la Bourse, 40. — Faits divers, 4 fr. — Bœcl., 0,75 c. — Diverses, 0,30. — Jud. 0,25.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER
 Thermomètre, 9° et 10° 1/2.
 Hauteur barométrique, 772.
 Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,007.
 Vent, à 8 h. m. N.-E. fort. — à 3 h. N.-E. g. frais.
 Etat du ciel, peu nuageux.
 Etat de la mer, très agitée.
 Hauteur pluviométrique 0,001.
Temps probable d'aujourd'hui
 N.-E. variable.

CAISSE DES ÉCOLES DU XIX^e ARRONDISSEMENT
LOTÉRIE
 100,000 billets à 1 franc le billet
 Un gros lot de 10,000 francs et un grand nombre de très beaux lots en nature offerts par nos principaux Artistes :
Tableaux, Sculptures, Objets d'art, etc., etc.
 Les Billets se trouvent à Bastia, à la librairie OLLAGNIER. Pour les recevoir franco par la poste, ajouter 15 centimes pour 1 à 3 billets et 30 cent. pour 4 à 10 billets.

BASTIA
LA RÉFORME JUDICIAIRE
 Le projet de loi présenté par le garde des sceaux sur la réforme de l'organisation judiciaire, dans la séance du 29 janvier de la Chambre des députés, venait à peine d'être renvoyé aux bureaux et distribué, qu'une modification importante y était apportée par le gouvernement même.

Cette modification a pour objet la composition et les attributions du conseil supérieur. Rien n'est changé en ce qui concerne le classement des cours et tribunaux, leur composition, le traitement des magistrats, la réorganisation générale et la situation des magistrats qui ne seraient pas compris dans cette réorganisation.
 D'après l'ancien article 12, les magistrats occupant des fonctions actuellement inamovibles, pouvaient sur l'avis conforme du conseil supérieur être appelés, sans leur assentiment et à quelque époque

que ce fût, à des fonctions différentes de celles dont ils étaient investis, ou dans des juridictions inférieures, ou amis d'office à faire valoir leurs droits à la retraite suspendus pour un temps qui ne pouvait excéder six mois, ou révoqués à l'expiration de ce terme.
 L'article 13 de la nouvelle rédaction dit que le déplacement prononcé contre un magistrat ne devra entraîner pour lui aucune diminution de classe ni de traitement, et que les membres des cours et tribunaux que des infirmités graves ou permanentes mettraient hors d'état d'exercer leurs fonctions, pourront être mis d'office à la retraite sur l'avis conforme du conseil supérieur.

En outre, sauf le cas où le garde des sceaux chargera le procureur général de citer devant la cour de cassation, en assemblée générale, les membres de cette cour qui auraient compromis la dignité de leur caractère, le conseil supérieur exercera toutes les attributions disciplinaires actuellement dévolues à la cour de cassation ainsi qu'aux cours et tribunaux conformément aux dispositions du chapitre VII de la loi du 20 avril 1810, et aux articles 4 et 5 du décret du 1er mars 1852, lesquelles dispositions étaient abrogées par l'article 18 du projet déposé le 29 janvier.
 Enfin, le conseil supérieur se composera de quinze membres de la cour de cassation, au lieu de onze; il choisira lui-même son président, au lieu d'être présidé de droit par le garde des sceaux, et ses décisions ne seront valables que lorsque onze membres au moins seront présents : le premier projet n'en exigeait que sept.

Ainsi, à quelques jours d'intervalle, et avant tout examen législatif, le conseil supérieur que voudrait instituer M. Devès a déjà cessé d'être une menace permanente pour la future magistrature, une véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête des magistrats qui auraient reçu le baptême de la réorganisation. Il faut voir maintenant si le projet présenté par M. Devès conviendra en entier à MM. Jules Ferry et Martin Feuillée. Dans tous

les cas, les membres des deux chambres ne semblent pas disposés à voter la suppression de l'inamovibilité des magistrats, qu'on l'inscrive dans le projet de loi comme article premier ou comme article 11.

L'ordre du jour du général Brincourt
 Le général Brincourt avant de partir pour Châteauroux a adressé l'ordre du jour suivant aux troupes :

Montpellier, le 18 février, 1883.
 « Officiers, sous-officiers et soldats de la 31^e division d'infanterie, des subdivisions de Montpellier, Béziers, Bodez et Mende, que je commande depuis dix ans et que j'aime comme mes enfants; une décision du gouvernement m'oblige à vous quitter pour aller prendre le commandement de la 17^e division à Châteauroux; le sentiment de la discipline est trop profond chez moi pour que je ne m'incline pas respectueusement devant un blâme émané du gouvernement de mon pays. Quelque dur qu'il puisse paraître à un grand dignitaire de la Légion d'honneur, à un soldat qui est dans sa vingtième année de grade de général et qui compte autant de blessures ou de citations qu'il a de campagnes, j'obéis sans hésitations ni murmure ! Je vous laisse ma famille comme mon gage de mon désir de revenir parmi vous. C'est là toute mon ambition.

Ephémérides Corses
 22 février 1790. — Assemblée générale des députés des Pièves à Bastia.
 Cette assemblée s'occupait d'un règlement relatif à la nomination des municipalités et des moyens d'assurer la tranquillité publique jusqu'à l'organisation départementale. Elle vota aussi des remerciements à l'Assemblée nationale pour son décret déclarant la Corse partie intégrante de la France. Enfin, elle décida de faire une démarche auprès de Paoli afin de l'amener à rentrer dans son pays.

Chronique ajaccienne
 Le soir du mardi gras, cinq individus parmi lesquels se trouvaient les deux frères Brandizi et le fils de Jacques Bonelli entrèrent dans un débit de boissons tenu à Tavera par le sieur Mancini Paul et sa femme. Ils y firent de copieuses libations, et lorsque l'heure de la fermeture de cet établissement vint à sonner, Madame Mancini les pria de sortir afin de lui épargner un procès-verbal de contravention à un arrêté de police municipale. Ils s'y refusèrent d'abord et ne consentirent ensuite à se retirer qu'autant qu'on leur permittrait de la serrante de

Le Petit Bastiais

5 cent.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

cent. 5

Abonnement (Payable d'avance)

CORSE... un an, 20 fr. 6 mois 12 »

8e ANNÉE, N° 637. — DIMANCHE, 25 FÉVRIER 1883.

Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité.

AVIS Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

DEMANDEZ AUJOURD'HUI LA 1re LIVRAISON GRATIS LA FILLE DE NANA Par A. SIRVEN et H. LEVERDIER

A VENDRE Un emplacement à Capannelle, près l'usine à gaz, un magasin à la marine et un four à pain au Guadello.

VENTE VOLONTAIRE PUBLIQUE de Meubles Le lundi, 26 février courant, sera procédé au 2e étage de la maison Canavaggio, située au fond de la Nouvelle Traverse, à la vente publique et aux enchères de divers objets mobilier dépendants de la succession de feu M. le commandant Virgitti.

Le journal LA SCIENCE POUR TOUS est entré dans sa vingt-septième année. C'est un organe illustré qui met à portée de tous les découvertes de la science et leurs applications à l'industrie, à l'hygiène, au bien-être en général.

BRASSERIE J. GASPARINI Place St-Nicolas, Bastia

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865 PCE MATTEI FILS 17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER Thermomètre, 12 et 12. Hauteur barométrique, 772. Hausse barométrique sur l'observation précédente, 0,00.

A VENDRE Fabrique de Pâtes alimentaires avec tous ses accessoires bonne clientèle.

CAISSE DES ÉCOLES DU XIXe ARRONDISSEMENT LOTERIE 100,000 billets à 2 franc le billet Un gros lot de 10,000 francs et un grand nombre de très beaux lots en nature offerts par nos principaux Artistes: Tableaux, Sculptures, Objets d'art, etc., etc.

ÉCRIN MERVEILLEUX A dater d'aujourd'hui, M. NEVEL expédiera à titre de publicité à toute personne qui lui en fera la demande un écrin argenté finement ciselé avec formoir doré et chaînes.

Régisseur demandé On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de gdes propriétés. Logé, chauffé, terrain, et par an 6000 fr. Ne pas envoyer les certificats, dire sa profession. Affranchir et timbrer. Réponse. Écrire à M. Leclercq, 31, J.-J. Rousseau, Paris.

CHOCOLAT-MENIER CHOCOLAT-MENIER CHOCOLAT-MENIER

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme). — Capital: 10 Millions de fr.

BASTIA LA SESSION D'ASSISES Cette session, ouverte le 12 de ce mois sous la présidence de M. le Conseiller de Gaffory, a été close le 22.

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux Tabacs, Cigars, Vins Spiritueux L.-N. MATTEI BASTIA (Corse) du Pays et Hav

Onze de ces affaires ont été jugées définitivement; la dernière a été renvoyée à une prochaine session pour des motifs qu'on a peut-être pu diversement interpréter.

Table with columns: SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes. Lists various products and brands like Kirsch, Cognac, Vermouth, Sauterne, etc.

premier pas de procès. Une longue haleine... la sévérité... la gravité. Aussi les audiences n'ont-elles pas été aussi animées.

étant chef de tout un peuple, devait être moins pour Vannina que pour la Corse. Une autre considération est que, si l'on comparait les mœurs du XVIe siècle à celles du XIXe, on trouverait assurément une différence.

Nous avons remarqué avec grande satisfaction l'assiduité de M. le Procureur Général aux audiences de notre Cour d'Assises. Nous ne dirons pas que quelques-uns de ses prédécesseurs semblaient se dérober à cette branche de service qui a une importance si capitale en Corse.

Saluons ici la glorieuse mémoire de cette femme si intéressante. Elle fait partie de la noble phalange des héroïnes qui sont tombées à la bataille de Borgo. En digne épouse d'un héros, elle envisagea froidement la position qu'elle s'était créée volontairement et demanda la « grâce » de mourir.

UN ANNIVERSAIRE

En réfléchissant sur un pareil drame, on ne se place généralement pas au véritable point de vue. On ne voit qu'un monstre immolant un être faible, une femme! Nous jugeons alors en tant que simples particuliers, et il peut se faire, dans ce cas, que notre argumentation acquiert une force réelle; mais Sampiero

Gènes seule avait su apprécier le courage et les grandes qualités de Sampiero et par cela même, elle eut recours à toutes sortes de moyens pour s'en débarrasser. Voici un sérieux document qui nous reste.

Pour faire mourir Sampiero et ses principaux partisans, la République ligurienne promit: 4,000 écus d'or avec élargissement d'un rebelle; 1,000 écus d'or pour Achille Campocasso et Antoine de St-Florent avec élargissement de deux bandits.

Des générations se sont écoulées depuis, et les exploits de nos pères sont encore présents à notre imagination. Le feu sacré de la liberté remplissait leurs cœurs et les portait à l'accomplissement des grandes choses. D'autres peuples ont pu porter au loin leurs conquêtes, aucun n'a si vaillamment défendu la patrie contre l'étranger, aucun n'a vu couler dans les veines, de sang plus généreux.

Gloire immortelle de nos aïeux, Sois-nous fidèle, Mourons comme eux.

D. F.

AVIS

Educations de vers à soie pour graines assurées par des reproducteurs sélectionnés

Vu l'importance chaque année croissante que prend en Corse le commerce des graines de vers à soie.

Les demandes sont reçues à partir de ce jour jusqu'à l'ouverture de la prochaine campagne séricicole.

BRASSERIE

J. GASPARINI Place St-Nicolas, Bastia

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de la bière de KUKLA de WESTPHALIE.

AVENDRE Fabrication de Pâtes alimentaires avec tous ses accessoires donne clientèle.

AVENDRE Un emplacement à Capannelle, près l'usine à gaz, un magasin à la marine et un four à pain au Gualdello.

Pour renseignements s'adresser en l'Etude du notaire M^e Emanueli.

Imprimerie Librairie Ollagnier L'un des rédacteurs, gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

AMARA-BLANQUI

Apéritif essentiellement tonique et très agréable,

A BASE D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES ET DE QUINQUINA

Étendu d'eau, l'Amara est une boisson désaltérante et fortifiante par excellence et très recommandée durant les chaleurs.

L'Amara Bianqui, se trouve dans tous les principaux établissements de la Corse et chez Messieurs les Entrepôts de Bastia.

MAISON DE CONFIANCE Fondée en 1865

Prix fixe

PCE MATTEI FILS

17, Boulevard Paoli, sur la Traverse, Bastia

Grand assortiment de montres d'or, d'argent et en métal, pendules de cheminées, tableaux et réveils.

LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Blomath PAR CONSÉQUENT d'une ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

AVIS

MME MAROLA, prévient sa clientèle que sa boulangerie sera transférée à partir du 1er mars, Nouvelle Traverse, Maison BENIGNI.

Dans l'après-midi le four sera à la disposition des clients, et le pain sera transporté à domicile.

Régisseur demandé

On dem. une pers. honnête, sérieuse, de province, pour être régisseur de gdes propriétés.

Le Petit Bastiais

5 cent. JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN cent. 5

Abonnement (Payable d'avance) un an, 20 fr. 6 mois 12 fr.

8^e ANNEE, N^o 638. — MERCREDI, 28 FEVRIER 1883. Sainte Fortunée, vierge, martyre.

Les annonces, réclames et insertions sont exclusivement reçues dans les bureaux des succursales de l'Agence Havas, seule chargée de la publicité.

Rédaction & Administration: Matthieu Ollagnier, Directeur

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE D'HIER Thermomètre, 14° et 14 1/2°. Hauteur barométrique, 770.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA VILLE DE LA TOUR-DU-PIN LOTERIE 600 lots en espèces montant à 30.000 francs

BASTIA LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION Voici le texte du rapport déposé par M. Giraud, député des Deux-Sèvres, et qui conclut à la prise en considération des propositions de loi de MM. Barodet et Andrieux tendant à la révision des lois constitutionnelles.

cette décision du 26 janvier, qui n'a rien perdu de son autorité, n'avait pas lieu de discuter de nouveau une question précédemment résolue et à laquelle il appartient au Sénat, qui l'a provoquée, de donner la suite qu'elle comporte.

L'article 8 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 sur l'organisation des pouvoirs publics, qui a consacré pour chacune des deux Chambres le droit de demander la révision de la Constitution, a établi deux modes distincts pour l'exercice de ce droit.

C'est sur la demande du président de la République que le Sénat et la Chambre ont décidé, le 22 mars et le 14 juin 1879, en vue de la modification de l'article 9 de la loi du 25 février 1875, qu'il y avait lieu de réviser les lois constitutionnelles, et que cette révision a été votée par l'Assemblée nationale le 9 juin 1879.

partielle, conformément à la demande du gouvernement, sauf l'article relatif au scrutin de liste qu'elle a écarté, ou bien si elle avait voulu, au contraire, donner ouverture par son vote à une révision illimitée.

Ce que nous savons, indépendamment du texte de la résolution, c'est que la Chambre a repoussé à une majorité de 118 voix les amendements, réunis en un seul, de nos collègues MM. Barodet, Lockroy et Roque de Fillol, tendant à une proposition pure et simple de révision. Et, si l'on peut dire qu'elle n'a pas exprimé nettement son opinion sur l'étendue de la compétence de l'Assemblée nationale, la Chambre a du moins formellement limité le mandat qu'elle a donné, sur sa demande, au président de la République.

L'honorable M. Andrieux, rapporteur de la commission, l'a énergiquement déclaré dans le cours de la discussion, et il l'avait déjà nettement établi dans son rapport, où il s'est exprimé ainsi: « Il convient de donner certaines garanties au Sénat, en lui indiquant quels sont les textes sur lesquels, à notre avis, doit s'engager la discussion. »

« Nous pouvons enfin donner au gouvernement le mandat limité de porter et de défendre devant le Sénat, puis devant la Chambre, au nom de la majorité de la Chambre, un certain nombre de réformes déterminées sur lesquelles nous nous serons mis d'accord. » Et plus loin: « Nous avons tenu à placer dans notre délibération des indications précises qui ne permettent pas au gouvernement de se prévaloir de notre confiance pour proposer au Congrès d'autres changements que ceux pour lesquels il aura notre mandat. »

Ainsi, dans le cas où le gouvernement donnerait suite à la délibération de la Chambre qu'il a provoquée, il ne pourrait la présenter au Sénat et à l'Assemblée nationale que dans ces termes restreints, tandis que ces deux propositions qui vous sont soumises ont une tout autre portée; elles demandent une révision sans limites.

Le gouvernement, d'ailleurs, n'a pas cru devoir soumettre encore, et il ne paraît pas disposé à soumettre bientôt au Sénat la proposition de la Chambre, pour lui proposer d'en prendre une semblable,

Distillerie Bastiaise. — Entrepôt de tabacs et Spiritueux Vins Spiritueux L.-N. MATTEI BASTIA (Corse) Tabacs, Cigares du Pays et Havana

Table with 10 columns: SPIRITUEUX, Tabacs en feuilles, Tabacs en paquets, Tabacs en vrac, Cigares, Cigares étrangers, Cigarettes, Tabac à priser. Lists various products like Kirsch, Vermouth, Cognac, etc.

